65

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

AVRIL 1987 - 15 Francs

DES FANZINES EN EUSKADI
PATXA ROCK SQUATTS

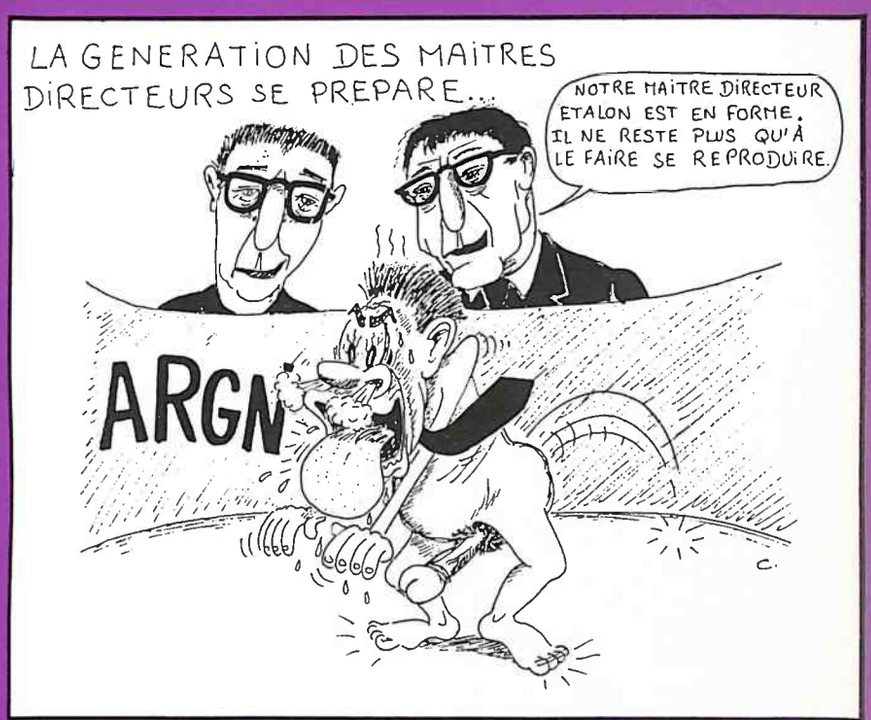

COMMUNICATIONS
(1ere partie)
"Autant en emportent... ... les vents hertziens"

L'ANNIVERSAIRE DE TCHERNOBYL

ROUMANIE
LES RAISONS DE LA COLÈRE

ESPAGNE
LE MOUVEMENT LIBERTAIRE 10 ANS APRÈS

DOSSIER : INSTITS EN LUTTE

Interview : Les jeunes arabes de Lyon

NORD/EST/CHAMPAGNE-ARDENNES
▸ OCL/Egregore
BP 1213
51058 REIMS cedex.

BOURGOGNE
▸ MDPL
BP 2616
21056 DIJON cedex

SUD-EST
▸ OCL c/o CNT
BP 160
13634 ARLES cedex

▸ LA GALERE
BP 117
06333 GRASSE cedex

SUD-OUEST
▸ ACRATIE
BP 23
64130 MAULEON

REGION PARISIENNE
▸ RUPTURE
BP 1
94501 CHAMPIGNY/MARNE cedex

▸ OCL/C.A
Chez Felix
65 rue Bichat
75010 PARIS

NORMANDIE
▸ ASTEVEMU
BP 170
14000 CAEN cedex

CENTRE
▸ LA COMMUNE
BP 1228
45002 ORLEANS cedex

PAYS DE LOIRE/BRETAGNE
▸ OCL c/o L'Encre-y-Est
33 place d'Alger
72000 LE MANS

▸ LA GALERE
BP 1917
37019 TOURS cedex

RHONE-ALPES
▸ OCL
13 rue Pierre Blanc
69001 LYON

COURANT ALTERNATIF
Avril 1987
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
BP 1213 51058 Reims cedex
Dir. Pub. Lassaux
Imp. Atelier graphique Reims
Photocompo. Lantzer Ossas
Dépot légal 47693
Com.Par. 63627
ISSN 0249 - 3195

SOMMAIRE

EDITO ..... p. 3
Au cœur du terrorisme national ..... p. 4
TOUCHONS LE FOND
"In media we trust". Vers une modernisation démocrat(r)ique media ..... p. 5
La presse française ..... p 5
La radio ..... p 9
L'audiovisuel ..... p 11
GARDONS LA FORME
Pays-Basque : Paxaran, plus qu'un fanzine ..... p 13
Immigration : les initiatives des JALB ..... **p 16**
DOSSIER : LE MOUVEMENT DES INSTITS CONTRE LES MAITRES-DIRECTEUR ..... p 19
Les raisons d'une lutte p.20
Description et réflexions sur la lutte p.23
Témoignages du Loiret, de Reims, Val de Marne, orléans, L.A.
FAITS ET CAUSES
En Espagne : dix ans après, le mouvement libertaire ..... p 28
ETRANGER
Grèves en Roumanie : Les raisons de la colère ..... p 30
Vite fait sur le zinc ..... p 35
Manif européenne antinucléaire à Paris le 20 juin p.36

Ce numéro a été préparé et maquetté au Pays-Basque. Fin mars la CJ s'est tenue à Longwy pour préparer le numéro de Mai. Fin avril elle aura lieu à **PARIS.**

ABONNEMENT

1 an (10 numéros) ..... **140 francs**

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires ..... **260 francs**
3 exemplaires ..... **360 francs**
5 exemplaires ..... **560 francs**
10 exemplaires ..... **1 000 francs**
15 exemplaires ..... **1 500 francs**

La collection complète de Courant Alternatif imprimée (depuis le numéro 9) ..... **450 francs**

Chèque à l'ordre de Denis JEAN
O.C.L./Egregore. BP 1213, 51058 REIMS cedex
Pour les paiements hors de France :
CCP La Galère. 38-77-P - Chalons/Marne

ETAT DES LIEUX
Et la politique, bordel!

Un livre de 320 pages écrit par l'Organisation Communiste Libertaire
80 Francs port compris (Chèques à l'ordre de Denis Jean) - OCL/Egregore - BP 1213 - Reims cedex)
Une réflexion collective sur les situations politique, économique, sociale, les mouvements sociaux et révolutionnaires, l'Autonomie ouvrière et le syndicalisme, l'immigration et ses luttes, les relations est/ouest, la lutte des femmes, l'école, la répression en Europe, l'agriculture, les luttes de libération nationales, la violence révolutionnaire et la lutte armée.
LECTEURS A VOS PLUMES ! CA VA OUVRIR UNE RUBRIQUE CONSACRÉE AUX CRITIQUES, AUX REMARQUES, AUX COMPLÉMENTS SUR CE LIVRE...
Si vous ne l'avez pas lu, commandez le!

EDITO

LA LUTTE ANTI TERRORISTE EN SPECTACLE

Cela a commencé par l'arrestation des trois d'Action Directe et se poursuit à l'heure actuelle par celle du groupe des "Tunisiens" qui seraient liés au Jihad, à l'Iran. Pendant ce temps, mais avec moins de fracas médiatique, on continue d'expulser des Basques et, fait nouveau, des Italiens qui "seraient liés aux BR": procédure d'urgence absolue oblige ; il est vrai que maintenant il est officiel que "la démocratie s'arrête là où l'intérêt de l'Etat est en jeu"!

A propos d'Action Directe, il nous faut faire quelques remarques.

- D'abord, le pouvoir a essayé de les présenter comme des assassins de n'importe qui — des terroristes au sens strict. Cette tentative a en partie échoué et n'a pas provoqué les torrents de haine ou de peur que l'Etat souhaitait voir se déverser. Car en effet, qui terrorisait AD, en fait ? Pas n'importe quel citoyen de base en tout cas, et il est difficile de faire croire le contraire : comment un ouvrier pourrait-il s'assimiler à G. Besse ou un trouffion au général Audran ?

- Le pouvoir, pendant toute l'instruction, qui se poursuit, n'a pas cessé de mentir, attribuant aux trois personnes arrêtées des propos dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils ne sont pas à prendre pour argent comptant. C'est d'ailleurs comme cela pour chaque affaire, chaque arrestation. Ainsi, pour le "groupe des Tunisiens", ces gros poissons pourraient bien n'être que du menu fretin et se retrouver libre bientôt, intérêt de la France oblige. Allez savoir !

Ensuite, deuxième chose : l'extrême faiblesse du groupe AD, son absence totale de racines dans un quelconque mouvement social ; nous l'avions maintes fois affirmé, cela s'est confirmé de manière encore plus criante. AD n'est (ou n'était) qu'un groupe en pleine dérive, largement imprégné d'idéologie avant gardiste ; une langue de bois qui n'est plus de mise ; des fantasmes réduisant l'affrontement de classe à celui qui opposerait l'impérialisme mondial à ... quelques petits groupes de gens super-conscients et organisés, avec au milieu des masses mythiques... Vraiment, de la merde !

Répétons encore que le problème n'est pas lutte armée ou pas, mais mouvement social ou pas, et de quel type.

Certains lecteurs nous reprocherons peut-être de tirer sur l'ambulance. Pourtant, si nous le faisons, c'est que des problèmes risquent bientôt de se poser. Que feront les prisonniers d'AD dans quelques temps ? S'axeront-ils sur la condition pénitenciaire, sur le statut de prisonnier politique, etc. ?
Demanderont-ils un soutien là-dessus à l'extérieur ? Dans ce cas, il faudra être très clair sur le fait qu'une quelconque attitude humaniste ou anti-carcérale ne se rapproche en rien d'un soutien politique. L'époque n'est plus où des groupes ou des partis pouvaient partiellement fagociter des mouvements avec la logique du "si tu n'est pas avec moi, tu es contre moi", ou par le chantage à la défense humanitaire synonyme de soutien politique, comme ce fut le cas en Allemagne, mais aussi parfois, à une petite échelle, en France.

Mais revenons à ce spectacle de la lutte anti terroriste ; pas une semaine sans que l'on trouve une cache d'armes : Pandraud y va de ses métaphores : la France est un gruyère... sous entendu, les terroristes... arabes... sont des... rats ! La condamnation à perpétuité d'Abdallah aura au moins servi à justifier la conservation des mesures policières, et surtout, peut-être, le retour à des tribunaux de magistrats spécialisés dont on a pu ainsi mettre en scène "l'indépendance vis-à-vis de l'Etat", et les faire ainsi accepter, eux aussi, comme la police, aux yeux d'une "opinion démocratique".

PENDANT CE TEMPS, LA BOURGEOISIE AVANCE TRANQUILLEMENT...

Tout se passe comme si le gouvernement Chirac, ayant échoué, dans la réalité comme dans l'esprit des gens (aux dires des derniers sondages) sur les plans économique, sociaux, culturels, se rattrapait sur le seul terrain où il est encore vécu comme efficace : LA SECURITÉ. Sécurité physique, sécurité morale ; et des deux côté, une sacré hypocrisie : ce gouvernement "anti-terroriste" qui fabrique et vend des armes dans le monde et qui ainsi alimente le terrorisme, est le même que celui qui, tel un maquereau, touche des royalties sur les taxes téléphoniques des réseaux "cochons", mais veut interdire à l'affichage des revues qu'il juge dangereuses pour la jeunesse. Cette jeunesse qu'il veut prostituer au sein de la pire institution pornographique qui soit : l'armée. Les gosses, dont tout le monde ou presque se fout par ailleurs, servent toujours d'alibi pour caresser dans le sens du poil les fantasmes les plus obscènes des adultes, ceux qui ont trait au pouvoir et à la répression.

Et encore une fois, les homosexuels font les frais de ce retour à l'ordre moral : finalement le Gai Pied n'est pas retiré de la vente mais, rassurez-vous, il en restera bien quelquechose dans la tête des hétéros : homo s'assimile un peu plus à dangerosité sociale, morale, physique... un petit coup de pouce en plus du Sida !

Pendant ce temps, sur les autres terrains, sans se mettre trop sur le devant de la scène occupée par les faits précédents, la bourgeoisie ne s'offre pas le temps d'une pause ; citons en vrac, la hausse des loyers, les licenciements qui s'accélèrent, les attaques contre la sécu et le non-remboursement de certains médicaments, les attaques contre le SMIC et la généralisation des salaires à lui inférieurs, la reprise en main de l'info, etc.... et la libération des prix qui pourrait bien faire que l'inflation se développe de nouveau.

Ce sont bien ces attaques de la bourgeoisie contre les salariés qui sont importantes et pas le jeu de cirque qu'on nous offre pour remplir le vide : celui des affrontements entre Barre, Chirac, Léotard, Mitterrand ou Rocard.

Le consensus — ou du moins son image — s'est largement effrité cet hiver, suite aux trois mouvements que l'on sait. Mais notons que ces trois mouvements étaient en prise directe avec l'Etat qui devait gérer le conflit et pas directement avec la bourgeoisie d'affaire, "privée", avec les patrons. Ces derniers continuent d'avancer tranquillement leurs pions avec la complicité du gouvernement. Il faudra aussi que le consensus se brise sur ce terrain là pour que l'on puisse vraiment parler de période de remontée des luttes.

Pays-Basque le 28.3.87

VOYAGE AU CŒUR DU TERRORISME NATIONAL

Chaque mois, la sinistre rubrique des faits et méfaits des professionnels en armes du désordre et de l'nsécurité s'allonge... Et encore, combien de secrets restent enfouis au fin fond des commissariats et des casernes !

20.2.87 : Un caporal, engagé au 13eme bataillon de chasseurs alpins à Chambéry, récidive ! Le 29 septembre 86 il avait été l'auteur d'une fusillade dans un bar maghrébin de la ville. Voilà qu'il remet ça 5 mois plus tard, blessant deux personnes. Motif : il :"n'aime pas les Arabes en général". Ses deux complices, arrêtés eux aussi, sévissent dans la même unité militaire.

24.2.87 : Un brigadier d'un commissariat des Yvelines est arrêté pour avoir volé de l'argent dans la résidence qu'il surveillait.

28.2.87 : Un commissaire de Montreuil, estimé par ses collègues pour sa "rigueur au niveau du service", a été inculpé de "trafic d'influence" et écroué pour avoir soutiré 10.000 F à un chauffeur de taxi.

28.2.87 : Le sous-brigadier, qui avait été mis à pied par sa hiérarchie pour avoir manifesté sa sympathie aux 4 membres de "SOS France" — organisation raciste dont il est le président — morts dans l'explosion de leur voiture, en août 86 à Toulon alors qu'ils allaient plastiquer un local de SOS-racisme, a été réintégré dans la police ; il est en poste à Lyon.

4.3.87 : Un sous-brigadier a été muté pour avoir osé accuser son chef d'"ivrogne" et traité ses collègues d'"alcooliques d'autant plus dangereux qu'ils sont armés". Il y a des vérités qui ne sont pas bonnes à dire

4.3.87 : A Lyon une jeune Tunisienne, alors que les gendarmes viennent vérifier son identité à son domicile, se défenestre du 8eme étage. Elle en est morte.

6.3.87 : Un agent EDF de 50 ans dépose plainte contre X pour "coups et blessures volontaires" (il a eu le bras cassé), après avoir été interpellé par la police à Lyon.

7.3.87 : Dans l'Aisne, une équipe du GIGN intervient pour maîtriser un gendarme pris d'une "crise de violence". Cet homme venait d'être sanctionné pour "attitude belliqueuse à l'encontre de son commandant de brigade".

8.3.87 : L'excès de zèle des deux inspecteurs de la sûreté de Digne, qui avaient engagé une procédure à l'encontre d'un détenteur de blouson orné d'une feuille de cannabis n'a pas payé. Relaxe pour le porteur de blouson.

9.3.87 : Le sous-brigadier, qui avait grièvement blessé un automobiliste de Forbach en stationnement irrégulier, a bénéficié d'une mise en liberté sous contrôle judiciaire.

10.3.87 : A Belfort, pour échapper à la police qui l'avait pris en chasse, un homme tombe sur un transformateur de 13.000 volts. Il meurt électrocuté et carbonisé.

17.3.87 : L'inspecteur de police de Thionville, amateur de gaz lacrymogènes, a été inculpé d'homicide involontaire dans le cours de supplément d'information demandé par la famille de Mme Aoudache, morte le 15 août 84, quelques heures après son interpellation au commissariat.

21.3.87 : La DST "aurait arrêté" en flagrant délit un officier marinier de Toulon qui "aurait livré" à l'URSS des renseignements sur le missile Exocet.

21.3.87 : Dans le Gers, un gendarme blesse mortellement par balle un jeune homme qui tentait d'échapper à sa poursuite. Pour toute arme, le jeune homme portait une bombe lacrymogène.

UNE JEUNE TUNISIENNE DENONCÉE POUR ÊTRE EN SITUATION IRRÉGULIÈRE SE JETTE DANS LE VIDE À L'ARRIVÉE DE LA POLICE!

« IN MÉDIAS, WE TRUST »* VERS UNE MODERNISATION DÉMOCRAT(R)IQUE DES LOBBIES MÉDIATIQUES

* En référence à la devise *"In God, we trust"*: *"En Dieu nous plaçons notre confiance"*

"Nous les journalistes, nous savons ce que vous devez savoir, mais choisissons ce que vous devez ignorer"

Christine Ockrent
Magazine TAXI. FR3. 03.09.86

L'assimilation progressive des nouvelles technologies (informatique, vidéomatique, télécommunications...), la dérèglementation accélérée de certains de ses secteurs par ouverture au marché privé, la dynamique propre au marché (concentration et diversification des activités) font de l'espace médiatique un enjeu aujourd'hui essentiel de la politique de restructurations et de redéploiements inter-nationaux des activités économiques. Sur ce terrain particulier, la France apparaît comme un nouveau champ d'expérimentations au sein duquel la mise en place de réseaux larges de communication dépassant le cadre formel de nos propres frontières, répond à une nécessité première et immédiate de structuration du marché.

Au-delà de cette dynamique purement économique et stratégique, les média modernes ont ceci de particulier qu'ils participent de par leur essence et leur impact social à une dynamique idéologique de « rejet-assimilation » des valeurs politico-culturelles : « totalitarisme-démocratie », « socialisme-libéralisme ».

Aujourd'hui, l'espace médiatique s'articule essentiellement autour de l'audio-visuel (supports de communication : chaînes TV et industrie de la programmation) et des télécommunications (technologies de la communication : normes et vecteurs de diffusion). Nous nous efforcerons de donner une vision globale du marché médiatique français (presse, radio, TV), des stratégies des acteurs au niveau de l'hexagone (Havas, CLT, Hachette, Fininvest, Hersant...), du rôle et des interventions des politiques (CNCL, privatisation et dérèglementation...), aspect qui orientera sur la (ou les) fonction(s) des média dans nos sociétés.

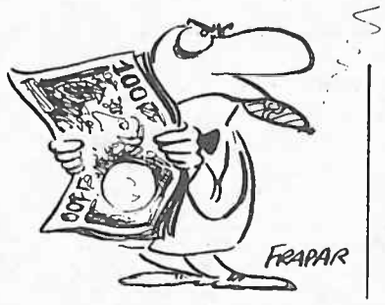

LA PRESSE FRANÇAISE

AIDES PUBLIQUES ET FONDS PUBLICITAIRES

Depuis 1945, parallèlement à la chute du nombre des lecteurs, le nombre des titres de la presse écrite journalistique régresse comme une peau de chagrin. Du fait d'une concurrence directe de l'audio-visuel et sa conséquence première, le rapport modifié d'une société à l'écrit, les quotidiens ont perdu 25 % de leur audience régulière. De 173 à la Libération, les journaux régionaux sont passés à 73 en 1981.

De même pour les quotidiens nationaux ramenés de 28 à 12 entre ces deux mêmes dates. Cette perte d'audience s'accompagne d'une régression du marché publicitaire* travaillant sur ce type de support (la presse écrite représentait 58 % du marché publicitaire en 85 contre 80 % en 67). Pour pallier à ces déséquilibres, l'Etat a mis en place une palette d'aides publiques non négligeables.

— Avantages fiscaux : déduction des bénéfices imposables de 40 à 60 % du montant des investissements (aides aux restructurations), exonération de la taxe professionnelle, TVA ramenée à 2,1 %.

* La 2ème partie de ce dossier reviendra sur le rapport du marché publicitaire aux média.

— Allègement des charges: tarifs réduits pour la diffusion postale, les transports SNCF, les communications PTT, les transmissions par fac-similés.

— Subventions publiques accordées aux quotidiens à faibles recettes publicitaires (fonds spécial d'un montant de 15 MF).

AIDES PUBLIQUES A LA PRESSE 1985		
Aides directes	**Publications concernées**	**Montant (millions de F)**
1. Réduction sur transports ferroviaires	Toutes publications	210
2. Allègement des charges téléphoniques et télégraphiques	Quotidiens d'information et agences de presse	25
3. Fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger	Toutes publications inscrites à la commission paritaire	28
4. Fonds d'aide aux journaux à faible capacité publicitaire	Quotidiens nationaux d'information	15
Aides indirectes		
5. Tarifs postaux préférentiels	Toutes publications inscrites à la commission paritaire	4000
6. TVA allégée	4 % pour toutes publications inscrites à la commission paritaire 2,1 % pour les hebdomadaires d'information politique et les quotidiens	1000
7. Exonération de TVA profes.	Toutes publications inscrites à la commission paritaire	500
8. Article 39 bis	Déductibilité au taux de 60 % pour les quotidiens et hebdomadaires régionaux Taux réduits (40 %) pour les mensuels et hebdomadaires nationaux	400
		6,2 milliards

Source : La Communication dans tous ses états. Ref ci-dessous.

Ces aides directes ou indirectes étaient évaluées en 1985 à plus de 6 milliards de francs. Malgré tout, la pub contribue à l'équilibre des journaux (voire à leurs bénéfices) dans une proportion de 30 à 50 % de leurs recettes (10 % pour *La Croix*, 70 % pour *Le Figaro*)

Paradoxalement, dans la course à la répartition du volume publicitaire, peu importe l'audience d'un titre publicitaire, voire son idéologie affirmée, les professionnels du marketing se préoccupant avant tout du pouvoir d'achat moyen du lecteur visé et de son rapport à la consommation. Pour indication 30 % des lecteurs de *Libération* écrivent avec une plume d'une valeur de 210 F ; ainsi, *Le Monde* vendra sa page noir et blanc 70.500 F., *Le Point* demandera 67.500 de la page couleur, tandis que *l'Humanité* exigera 28 F du millimètre de petites annonces (chiffres 1984). Ces tarifs correspondent à des moyennes variables selon l'emplacement désiré et la période de parution.

A l'opposé de la presse magazine périodique en pleine effervescence, les canards boiteux de la presse écrite demeurent les quotidiens parisiens d'informations, pompeusement qualifiés de quotidiens nationaux alors que leur vente réside essentiellement en Ile-de-France. Tous sont largement déficitaires, malgré une croissance de leurs ventes pour certains (*Libération, Le Monde*), ou survivent grâce aux profits dégagés par l'exploitation de leurs suppléments (*Figaro*), de journaux parrains (*Nouvel Obs, Matin de Paris, - Quotidien du médecin, Quotidien de Paris - Pélerin, La Croix*) ou par l'appui sonnant de financiers* (*Matin de Paris*)

L'augmentation des coûts de fabrication et de composition, les retards d'investissements qui pourraient réduire ces mêmes coûts de 40 à 60 % (voir à ce sujet l'expérience anglo-saxonne et les conséquences sur l'emploi dans CA n° 58), la chute des abonnements qui contribue à une augmentation en proportion des coûts de distribution (les NMPP prélèvent environ 50 % du prix de vente du numéro), la chute de l'audience, font que la presse française est l'une des plus chères d'Europe. Mais contrairement à l'idée répandue, nul ne peut affirmer que des mutations profondes dans ce secteur médiatique permettraient d'enrayer cette dynamique. Bien au contraire, les restructurations (déjà amorcées) accéléreront la crise de l'imprimerie et favoriseront la concentration et les expériences d'ouverture aux multimédia. Hersant et Hachette-Filipacchi en sont aujourd'hui les témoins vivants.

* exemple : *Le Matin de Paris*, capital réparti entre Média-Communication, holding présidé par le député socialiste Paul Quilès, UES-Média, regroupement de mutuelles proches de la FEN.

LA PRESSE ECRITE EN FRANCE

- **10.000 titres de presse associative, syndicale et mutualiste.**
- **1300 titres de presse spécialisée grand public.**
- **1200 titres de presse technique et spécialisée.**
- **550 titres de presse locale et d'information générale, dont 80 quotidiens.**
- **100 titres de presse nationale d'information générale, dont 12 quotidiens.**

... Soit 13.150 titres

Source : La Communication dans tous ses états (Ref. ci-dessous.)

ABONNEZ-VOUS !

... à Courant Alternatif !

Quotidiens nationaux

Après chaque titre, le premier chiffre précise la diffusion *totale* par numéro en 1982, et le second indique ce que fut la diffusion dix ans plus tôt, ou durant l'année de lancement pour les journaux plus récents :

France-Soir	410 318	868 927
Le Monde	400 168	360 131
Le Figaro	343 736	429 714
Le Parisien libéré	337 427	732 314
L'Aurore	217 989 (en 1979)	301 517 (en 1971 *)
Le Matin de Paris	175 708	104 743 (en 1977)
L'Humanité	130 414	160 695
La Croix	114 980	132 927
Le Quotidien de Paris	65 000	15 000 (en 1978 **)
Libération	96 000 (1983)	17 000 (en 1975 ***)

Quotidiens régionaux et départementaux

Ouest-France	707 661	642 298
Le Dauphiné libéré	375 151	378 964
La Voix du Nord	367 855	387 478
Sud-Ouest	365 572	378 208
Le Progrès de Lyon	300 085	449 568
La Nouvelle République du Centre-Ouest	280 910	271 532
Nice-Matin	261 926	218 560
L'Est républicain	255 116	250 000
La Montagne	256 447	245 228
La Dépêche du Midi	253 451	274 210
Les Dernières Nouvelles d'Alsace	218 619	202 195
Midi libre	191 361	193 418
Le Républicain lorrain	202 037	221 324
Le Télégramme de l'Ouest	172 220	135 125
Le Provençal	168 016	290 730
Paris-Normandie	134 848	160 533
L'Union de Reims	127 637	152 720

Source : Dossiers du Canard.

* A été vendue en 1978 par le groupe Boussac à la société Franpresse ; dirigée par le groupe Hersant, elle est peu à peu devenue une simple « jaquette », puis s'est confondue avec *Le Figaro*.

** Non contrôlé par l'OJD. Créé en 1974, a suspendu sa parution en juin 1978 et a reparu en novembre 1979.

*** Non contrôlé par l'OJD.

OJD : Office de justification de la diffusion des supports de publicité, association sans but lucratif régie par la loi de 1901 et créée en 1922. Vérification facultative pour la presse.

HERSANT, DE LA COLLABORATION A LA CONCENTRATION

Dirigeant du mouvement « Jeune Front », groupement de jeunesse des « Gardes françaises », ouvertement antisémite et anti-maçonnique, R. Hersant lance en 1941 avec l'appui financier de Vichy (600.000 F de l'époque) son premier journal : *Jeunes Forces* à la phraséologie militante directement inspirée de la presse d'Hitler et de Goebbels :

« Nous voulons instaurer en France le règne d'un Etat nouveau, juste et fort. Nous voulons que cette force ne s'exerce plus au profit des Juifs, des Francs-maçons, des trusts de la finance et du capitalisme international ».

En 1985, le *Figaro Magazine* dans une « enquête » titrait : « Serons-nous encore Français dans trente ans ? ».

... Quarante cinq années d'une vie faite surtout de hauts (le cœur). Amnistié en 1952 d'une peine de 10 ans d'indignité nationale (plus un mois de prison !) pour « faits de collaboration », qui ne l'empêcha aucunement de créer plusieurs sociétés d'édition sous de multiples prête-noms, Hersant crée alors un magazine de défense de l'automobiliste *L'Auto-Journal* au tirage moyen de deux millions d'exemplaires. En 1963, il fonde le Syndicat national des automobilistes (Poujade par mort !) et crée la Mutuelle d'Assurance des Autδmobilistes qui, du fait de multiples escroqueries déposera son bilan en 66 sans pour autant être inquiétée par la justice, le directeur des assurances au Ministère des Finances étant à l'époque Michel Poniatowski. Une première fois élu député (élection invalidée du fait de son passé nazi) sur la liste du Front républicain de Guy Mollet (la gauche refusera de voter l'invalidation, Hersant sera réélu deux mois plus tard dans l'Oise et siègera à l'Assemblée nationale jusqu'en 1978*.

Nous sommes en 1956. Deux ans plus tard, c'est le triomphe de De Gaulle. Hersant devient momentanément gaulliste. Avec l'appui de Peyrefitte, ministre de l'Information, il commence sa véritable épopée : création de *Centre Presse*, du quotidien *France Antilles*, rachat en 67 de *Nord-Matin*, quotidien socialiste issu de la Résistance, reprise en 68 de *Paris Normandie*, du *Figaro* en 75, rachat en 76 avec la caution morale de J. Chirac et M.-F. Garaud de *France-Soir*, puis de *L'Aurore* en 78, du *Dauphiné Libéré* en 81...

Aujourd'hui, via la SOCPRESSE, Hersant contrôle 40 % de la presse quotidienne parisienne, 20 % de la presse quotidienne régionale : 2 millions d'exemplaires auxquels s'ajoutent trois millions d'hebdos et de périodiques divers. Son groupe, c'est 10.000 salariés, un empire qui s'étend sur la Belgique et les States, le premier employeur d'ouvriers du Livre,

L'EMPRISE HERSANT

Quotidiens nationaux	
Le Figaro	343 736
France-Soir	410 319
L'Aurore	35 000
Paris Turf	119 268
Quotidiens régionaux ou départementaux	
Nord-Matin	76 034
Nord-Éclair	81 329
Lyon-Matin	39 200
Le Journal Quotidien Rhône-Alpes	23 128
Loire-Matin/La Dépêche	19 324
Le Dauphiné libéré	375 151
Vaucluse-Matin	11 764
Midi-Libre (10 % du capital)	191 361
Centre-Presse	15 000
Presse-Océan	82 124
L'Éclair	22 477
La Liberté du Morbihan	11 253
Le Havre Presse	17 482
Le Havre libre (49 % du capital)	30 110
Paris-Normandie	134 848
France-Antilles	39 751
Périodiques nationaux	
Le Figaro Magazine	553 601
Madame Figaro	480 000
France-Soir Magazine	534 590
L'Auto-Journal	301 183
Bateaux	71 289
Les Cahiers du yachting	34 421
Chevaux et cavaliers	98 000
La Pêche et les poissons	86 000
La Revue nationale de la chasse	101 000
Sports-Auto	89 260
La Bonne Cuisine	114 039
Market	28 000
L'Ami des jardins et de la maison	138 928
Votre Tricot Magazine	110 000
Carrières et emplois	45 000

Le groupe a racheté aux EU l'hebdomadaire France Amérique, en 1982, et possède 24S du capital du premier quotidien francophone belge "Le Soir", une décision judiciaire devrait pouvoir lui octroyer 42S du capital de ce quotidien.

Périodiques départementaux	
L'Action républicaine	10 765
Le Pays d'Auge	16 010
Le Courrier de l'Eure	11 644
Les Nouvelles de Falaise	8 115
La Voix-Le Bocage	8 200
La Renaissance du Bessin	8 010
Le Journal d'Elbeuf	6 974

Source : Dossiers du Canard. Mars 84

4 milliards de francs de chiffre d'affaire le plaçant en seconde position des entreprises de presse derrière Hachette et en rivalité avec Filipacchi.

Bénéficiant d'importants soutiens financiers (dette de 600 millions de francs contractée auprès des banques) et politiques (une douzaine de députés) dont deux anciens ministres sont ses salariés ou ses obligés), d'éditorialistes influents (Michel d'Ornano, Michel Poniatowski, Jean-François Deniau, Alain Griotteray...), des signatures « académiques » (Michel Droit, Jean Dutourd, Maurice Druont, Jean D'Ormesson) et de la complicité tacite de la CGT du Livre dont il respecte singulièrement le monopole syndical , Hersant n'est guère inquiété en ses terres féodales. En 1981 l'amnistie présidentielle le couvre contre une plainte du Syndicat national des journalistes pour infraction aux ordonnances de 44 sur le pluralisme de la presse.

En 1982, Audinot, bras droit et directeur du *Figaro* est inculpé pour prête-nom (couverture administrative) ; en sa qualité de parlementaire il bénéficie de l'immunité parlementaire et n'est justiciable qu'en dehors des sessions et avec l'accord préalable du bureau de l'Assemblée : la suspension des poursuites sera votée aussi bien par la droite que par les socialistes.

---

* Il siège aujourd'hui au Parlement européen et de nouveau à l'Assemblée nationale.

En 1984, la gauche, plus pour mobiliser son électorat que par conviction et surtout pour se payer Hersant qui lui refusa le rachat de *France-Soir*, fait adopter une loi *ad hominem* (loi faite et conçue pour un seul homme). Cette loi vise à l'application stricte des ordonnances de 1944. Qu'on en juge :

— Une même personne ne peut être autorisée à contrôler ou posséder plusieurs titres que si la diffusion totale ne dépasse pas 15% de la diffusion nationale dans le cas d'un groupe uniquement national ; 15% du total de la diffusion régionale si le groupe ne comprend que des journaux régionaux ; 10% de la diffusion nationale et globale en cas de groupe mixte (on notera que la limitation est moins restrictive que l'ordonnance d'août 44 ce qui permettra à Defferre et à la presse liée au PCF de conserver la totalité de ses titres).

— Toute entreprise de presse doit préciser son tirage, le nom de son propriétaire ou de son gérant, de son directeur de publication et du responsable de sa direction.

— Une commission est créée qui veillera à la transparence de la presse : la Commission pour la Transparence et le Pluralisme de la Presse.

L'offensive de la droite, la débâcle gouvernementale suite au débat sur l'école laïque (la droite reprend à son compte le concept de liberté) rendront caduc l'ensemble du texte. A noter que dans ses principes, cette réforme apparaissait plus souple que la législation étrangère : en RFA, tout projet de fusion ou d'achat doit être autorisé par l'Office fédéral des cartels (ce qui permet de limiter modérément la puissance du groupe Springer) ; en Italie et en Grande-Bretagne les concentrations sont en principe limitées (loi de 1981 en Italie, limitation à 500.000 exemplaires diffusés en G.B), ainsi qu'aux Etats-Unis (loi anti-trust).

La loi de 84 ne porta donc aucun préjudice au groupe Hersant ; au contraire, de 81 à 86 la SOCPRESSE se renforça de trois nouveaux titres régionaux : *Le Dauphiné Libéré, Le Progrès de Lyon et l'Union de Reims*. Possédant ou contrôlant indirectement 24 quotidiens et une trentaine de périodiques, ainsi qu'une trentaines de radios locales (réseau Chic-FM), un réseau de kiosque-télephonique sur la région parisienne (communications inter... sexuelles) ainsi qu'une agence d'information locale diffusée sur une centaine de radios et des studios TV, il est aujourd'hui partenaire privilégié de Jérôme Seydoux proche des socialistes et de S. Berlusconi dans la 5eme Chaîne. Enfin, pour convaincre les naïfs, la justice française, prétextant de la toute nouvelle loi Léotard sur la communication et par ordonnance du 19 janvier 1987 (trois semaines après publication des textes du J.O... La justice est bien rapide.. parfois...), vient de blanchir de toute culpabilité Hersant, en regard avec la concentration de la presse écrite. « Innocent comme l'agneau qui vient de naître » (dixit lui-même dans *Le Figaro*) ; le seigneur peut dorénavant commencer à régner en toute impunité sur l'audiovisuel. Don't Act !

ORDONNANCES DE 1944

Ordonnance du 22 juin 1944 : mise sous séquestre de l'ensemble des entreprises de presse.

— Ordonnance du 26 août 1944

- interdiction des prête-noms dans le capital des sociétés éditrices.

- direction de publication doit être la représentante qualifiée des propriétaires de l'entreprise et ne peut diriger plus d'un quotidien.

- direction de publication ne peut avoir des activités de direction dans d'autres affaires commerciales ou industrielles.

- obligation de publier les comptes de l'entreprise.

Ces ordonnances n'auront qu'une portée symbolique et ne seront appliquées par aucun gouvernement.

LES CENT SOIXANTE ANS DE LA PIEUVRE VERTE

De l'unique librairie de 1826, sise Rue Serpente à Paris, à la multinationale des années 80, Hachette a forgé depuis 1850 son essor parallèlement au développement de l'institution scolaire. De principal promoteur et bénéficiaire de l'école républicaine (livres scolaires et universitaires), le groupe développa ses activités autour de la littérature et des loisirs pour être, en 1986, présent sur tous les créneaux de la communication.

La famille héritière, après une période financière délicate, préfère revendre, en 1980, le bébé à Jean-Luc Lagardère, président d'une société réputée tristement pour sa technologie : Matra (fabrications électroniques pour l'armement).

Aujourd'hui, Hachette est le cinquième groupe mondial de la communication, la seconde entreprise européenne derrière l'Allemand Bertelsmann, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de francs, 13500 salariés, et des sociétés en France et dans le monde entier : édition, librairies, kiosques de gare, presse, distribution de livres et de journaux, cinémas, télévision, centres de loisirs, disques, sports, micro-informatique...

L'édition représente encore 25% du chiffre d'affaires du groupe (Guide bleu, livre de poche, Grasset, Fayard, Stock, Lattès, Edecif, Le Chêne, librairie des Champs-Elysées), tandis que l'activité presse compte aussi pour un quart dans les revenus annuels : une trentaine de titres (*Le Point* en 82 à Gaumont, *Télé 7 jours*, le plus fort tirage de la presse française avec 3,7 millions d'exemplaires hebdomadaires, *Elle, Parent, Le Journal du dimanche, France Dimanche, Week-end, Télé 7 jeux, Vidéo 7, Micro 7, Prévention santé, Vous et votre avenir, Vital, Confidences, Première, Onze, Le Journal de Mickey, Picsou Magazine, Mickey parade, Mickey poche, Tennis magazine, Neptune Nautique, Planche magazine*) ainsi que des participations (40% du groupe Média : *Jacinthe, Biba, 20 ans, Enfants magazine* ; 58% de l'*Echo Républicain*, quotidien de Chartres ; 35% de *F.*, ex. *F. Magazine*.

Hachette possède de plus le monopole absolu sur la distribution de la presse française par l'intermédiaire des NMPP (49% du capital des Nouvelles messageries de la presse parisienne, créées en 1947 et qui dépossédèrent peu à peu les Messageries françaises de presse, d'obédience communiste).

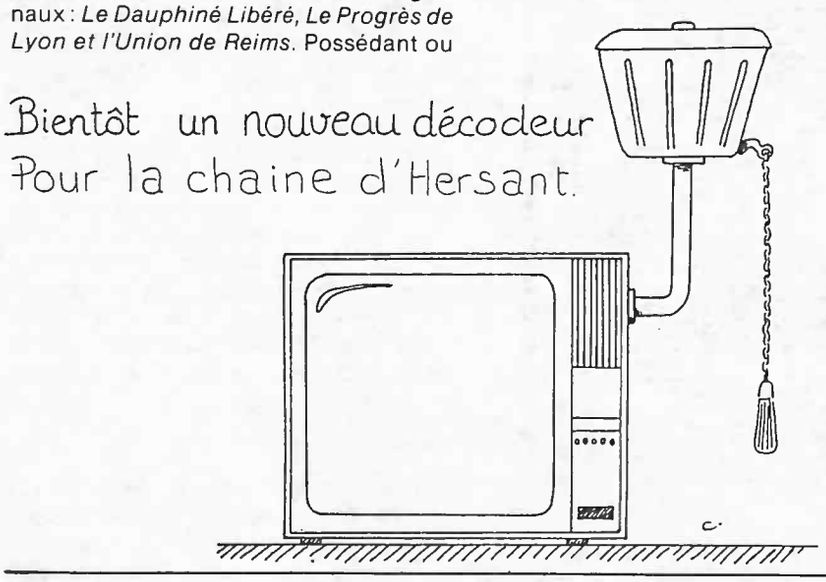

Dans l'audiovisuel, Hachette se donne dans la production (Télé Hachette et Channel 80) et diffusion de films de séries TV (« La vie des animaux »), dans les spots publicitaires (HEM Production). Autres activités: logiciels de micro-informatique (Ediciel), magasins de vidéo (Nuggets), TV câblée (Hachette Câble HMC), 8% du capital de la CLT (Compagnie luxembourgeoise de Télévision - RTL) et 35% du capital de Europe n° 1.

Daniel Filipacchi a, au sein d'Hachette, l'entière responsabilité du secteur presse: c'est aussi le patron du plus gros empire de presse français (en rivalité avec Hersant sur des créneaux différents). La machinerie Filipacchi est affûtée sur trois angles: presse dite féminine, presse jeunes et sports et presse de cul. Associé à Hachette depuis 1976 en reprenant à cette date 60% du capital de *Paris-Match*, c'est avec l'aide de Lagardère que tous deux achètent le groupe en 1980 (il en possède aujourd'hui 20% du capital: secteur presse, administrateur et vice-président)... Les copains d'abord...

REPRISE EN MAINS DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Créée en 1944, l'Agence France Presse est l'une des quatre grandes agences mondiales d'informations. Elle emploie 2 096 salariés, dont 550 journalistes au siège, à Paris, 80 dans les 12 bureaux régionaux et 360 dans les 100 bureaux installés à l'étranger.

L'AFP traite deux millions de mots par jour en français, anglais, arabe, espagnol, portugais et allemand. Elle touche directement ou indirectement — par une agence locale abonnée, par exemple — 7 000 journaux, 2 500 radios et 400 télévisions, ainsi que plusieurs milliers d'entreprises et de services publics.

Le statut particulier de l'agence est défini par la loi du 10 janvier 1957. L'AFP est gérée par un conseil d'administration de quinze membres. Huit d'entre eux représentent la presse écrite quotidienne — six la presse quotidienne régionale, deux la presse nationale, — deux la radio-télévision, trois les services publics « usagers de l'agence » (premier ministre, ministère des affaires étrangères, ministère du budget), deux le personnel (journalistes et autres catégories). Le PDG est désigné par le conseil d'administration en dehors de ses membres, pour une durée de trois ans. M. Henri Pigeat, PDG [illegible], a été désigné en octobre 1985 pour son troisième mandat.

Le Monde 09/07/86

Démissionnaire suite à la longue grève de cet hiver (refus des restructurations de l'agence), il a été remplacé par M. J.-L. Guillaud, sur recommandation de... J. Chirac.

RADIO

La radio semble bien se porter: en juin 86, une enquête révélait qu'en moyenne l'audience cumulée quotidienne par personne dépassait les 180 minutes... En tête, l'ensemble des radios locales privées qui culminent à 23% d'audience (à lui seul le réseau NRJ représentant 6,5%), suivies par les matrones-rombières RTL (21-22%), France Inter (20-21%), Europe 1 (17-18%) et Radio Monte Carlo (7 à 8%).

DU SERVICE PUBLIC AUX RADIOS PÉRIPHÉRIQUES, DE L'ETAT SUR TOUTES LES ONDES

Inaugurée en 1963 par De Gaulle, la Maison de la Radio abrite l'essentiel du service public de radiodiffusion: Radio France (France Inter, Radio France Internationale, Radio France Outre-mer, France Culture, France Musique, France Inter Paris, un réseau de radios décentralisées [1] dont Radio Bleue, ainsi que les services téléphoniques comme Inter-Services); 700 techniciens, 350 journalistes et 350 musiciens (Chœurs de Radio France) qui s'adressent à celles et ceux « qui ont quelque chose entre les oreilles »... en leur balançant du vent, histoire de leur rafraîchir l'esprit...

En concurrence avec Radio France, les radios dites périphériques diffusent vers la France à partir d'émetteurs étrangers. Loin de constituer une brèche dans le monopole...., l'Etat français dispose de tous les atouts indispensables au maintien de sa politique et stratégie radiophoniques: contrôle de RTL via Havas, et de RMC par la Sofirad; Europe 1, aujourd'hui dirigée par Hachette, demeure entre de bonnes mains.

RMC - TMC

A la Libération, le capital allemand et italien de Radio Monte Carlo, née pétainiste (juillet 43) est cédé à une société française, la Sofira, future Sofirad. RMC, sous dépendance conjointe de l'Etat français et de Monaco, émet en grandes ondes pour arroser le sud du territoire (ligne Nantes-Genève) ainsi qu'en ondes moyennes en direction de l'Italie, et en modulation de fréquence dans la région franco-méditerranéenne. L'avenir de RMC semble passer par un désengagement... financier de l'Etat français. En septembre 86, l'assemblée générale des actionnaires nommait Pierrich Boruo à la direction générale de la station. Ce saint homme n'est autre que l'actuel conseiller spécial de Léotard au ministère de la Culture et de la Communication, après avoir été directeur du cabinet du même défroqué au Parti républicain. Soucieux de préserver RMC de l'appétit glouton du RPR en matière de communication, et impatient de placer un homme de confiance à la tête d'un média influent dans son propre

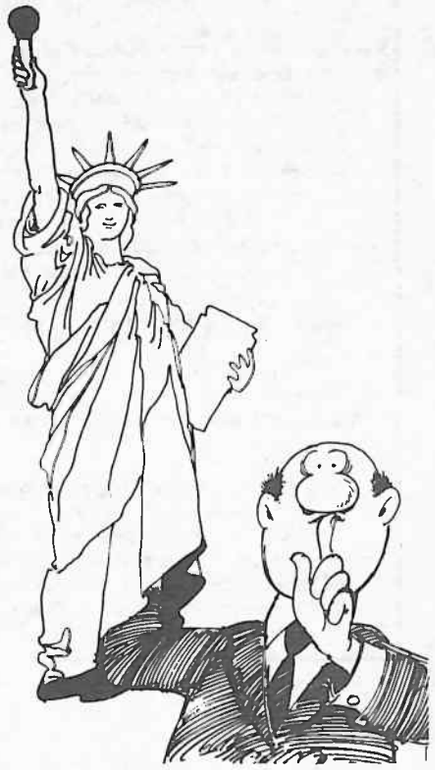

fief électoral (Var), Léotard s'intéresse de très près à RMC et à sa consœur Télé Monte-Carlo (capital[1] 60%, RMC,30% Europe 1, 40% Etat monégasque). Au cours d'un déjeuner de presse, il déclarait: « RMC m'appartient à 83%, c'est donc normal d'y nommer quelqu'un en qui j'ai confiance ».

Au côté de Boruo, chargé plus particulièrement de la privatisation de RMC et de TMC, Patrice Duhamel siège au poste de directeur général adjoint (programmes, infos et développement); cet ancien chef du service politique de TF1 de 76 à 80 « quitta » la chaîne en 81 pour participer au lancement de Radio locale Chamalières (Radio VGE) ainsi qu'à une mission de direction de l'information sur TVES, projet TV d'Hersant en 1985.

La vente groupée RMC-TMC pourrait être un lot de consolation largement intéressant pour les candidats malheureux aux chaînes TV nationales; dans l'immédiat, ce projet de cession de capital voit s'affronter l'UDF à travers la candidature officieuse de Claude Douce, PDG de l'agence publicitaire Bélier, et le RPR dont le favori demeure Jean-Claude

[1] Radio 7 vient de suspendre ses émissions et doit être remplacée en juin 87 par un réseau consacré à l'information... Communication gouvernementale oblige!

[1] Europe 1 vient de céder à RMC 30% de sa participation dans Télé-Monte-Carlo, première étape de la privatisation qui s'engage et qui pourrait consoler les candidats malheureux à la reprise de TF1, de la 5eme ou de la 6eme chaîne.

LA SOFIRAD : L'Etat français parle... aux francophones

Société financière de radiodiffusion : spécialisée dans la gestion des participations de l'Etat dans l'audiovisuel ; contrôle de :

- **83 % du capital de RMC**
- **Radio Méditerranée Internationale (émission vers le Mahgreb à partir de Tanger),**
- **Africa 1 (émission vers l'Afrique centrale à partir du Gabon),**
- **Somera (émission vers le Proche et Moyen Orient à partir de Chypre),**
- **33 % de la Compagnie libanaise de TV,**
- **50 % de Télé-France Internationale : programmes français de radio et de cinéma sur un réseau câble-satellite américain,**
- **distribution de programmes TV en Afrique et au Moyen-Orient.**

ACTIVITÉS D'EUROPE 1 COMMUNICATION (en 1986)

- **A 100 % : Europe 1 Télécompagnie : activités / radio**
- **En participation :**
  - **Régie n° 1 (50 %) : régie publicitaire d'Europe 1**
  - **Télé Monte Carlo (30 %)**
  - **UGC - droits audiovisuels (33 %) : activités cinématographiques**
  - **Giraudy (45 %) : affichage publicitaire**
  - **Fréquence service régie : régie publicitaire pour les radios locales**
  - **Compagnie française de Télévision (20 %) : droits au procédé SECAM (norme de diffusion TV).**

Decaux, terreur des déjections canines et humaines de la capitale (mobilier urbain parisien disposant de placards publicitaires, abris bus, sanisettes, chiraclettes, poubelles municipales) et ami intime de Jacquou le Croquant. L'explication du conflit est simple : TMC, actuellement déficitaire (3 millions de francs par mois), a besoin pour se redresser et lutter contre la concurrence audiovisuelle d'étendre son champ de diffusion ; cette zone qui s'étendrait au-delà de la seule région Provence Côte d'Azur, jusqu'à Bordeaux et Lyon, couvrirait les régions électorales de Barre, Giscard, Baudis et Chaban-Delmas...

DE COHN BENDIT A ELKABBACH, EUROPE 1 CHOISIT SES ANIMATEURS

Début mars 86, en fin de législature, Hachette, avec le soutien de l'Elysée, rachète pour 500 millions de francs l'ensemble de la participation de la Sofirad au capital d'Europe 1 (34,19 % des actions donnant droit, par le jeu des actions doubles, à 47 % des droits de vote). Le groupe s'octroie aussi, avec l'aide des 10 % déjà en sa possession, un contrôle absolu sur la chaîne.

Plus indispensable à Hachette dans sa stratégie multimedia, cette cession permet à Mitterrand de griller l'opposition sur son propre terrain (privatisation-contrôle par des amis politiques proches), et de conduire par la même occasion la Sofirad à une redéfinition de son rôle dans le domaine de la communication, et à une diversification de la présence de l'Etat par participation minoritaire dans le capital de l'industrie de la communication : orientation vers une politique de fabrication de programmes et de matériel audiovisuel.

BABORD FM - TRIBORD FM : NRJ TOUTE !

Une platine et quelques micros, un émetteur de quelques dizaines de milliers de francs pour toucher tout autant d'auditeurs... S'opposant au monopole d'Etat de Radio-télé diffusion, des initiateurs lancent, à la fin des années 70, le début de l'effervescence de la bande FM... Les procès tombent sur Radio Alarme, Radio Trottoir, Radio Riposte... François Mitterrand est inculpé en 1979 (participation à Radio Riposte).

En 1981, suite aux déclarations préélectorales de la nouvelle majorité, des dizaines de radios libres éclosent. Une première loi, le 9 novembre 81 est votée. Cette loi, qui n'abolit pas le monopole, autorise provisoirement l'émission sur la bande FM. Il faudra attendre juillet 82 pour que le monopole vole en éclats... aussitôt remplacé par un ensemble juridique réducteur.

- les radios libres deviennent locales et privées
- l'autorisation d'émettre est octroyée par dérogation, sous couvert de TDF via la Haute autorité
- limitation de puissance à 500 w
- minimum de diffusion : 84 heures hebdomadaires d'émissions.
- limitation du nombre de fréquences autorisées.

Le législateur s'impose : la répartition des fréquences est sélective ; Carbone 14 est interdite, les studios de Radio Voca (indépendantiste guadeloupéenne) et de Radio Libertaire sont saccagés par les flics, tandis que les techniciens de TDF saisissent leur matériel.

Le législateur prend et donne des leçons de jésuitisme : alors que Fillioud, secrétaire d'Etat socialiste, se déclare hostile aux radios-fric, la publicité ostensible ou pirate parasite progressivement les ondes ; en 1983, une étude chiffrait à plus de 300 millions de francs les investissements publicitaires sur la FM. La loi du 1/8/84 autorisant et officialisant la publicité attire les requins de la finance... Aujourd'hui, les programmes monocordes jouent au Top 50 de la médiocrité, 1400 stations émettent sur un réseau largement dominé par les intérêts commerciaux, les fréquences se vendent et se rachètent en fonction du potentiel d'auditeurs. L'heure est à la concentration : 60 % des radios locales privées se partagent 48 % du chiffre d'affaires de la FM.

En 1987, la FM c'est aussi :

- 8,5 % de radios associatives sans publicité ; 73 % de radios se déclarant « associatives, avec publicité »... ; 18,5 % de radios ouvertement commerciales.

- 2000 salariés déclarés à temps plein ; 1500 salariés à temps partiel ; 300 TUC...

- des stations appartenant à... des professionnels reconnus : Hersant (Chic FM), Bouygues (Electric FM), Seguéla (Hit FM)...

- des réseaux nationaux relayés par satellite.

- des radios périphériques autorisées par arrêté du 07/03/86 à émettre sur la FM... Vous avez dit « pas assez de fréquences sur la FM »...

L'année 87 verra l'Etat se pencher de nouveau sur les radios locales. « Il y aura des sacrifiés » reconnaissait Yves Rocca, membre de la CNCL, chargé du dossier. Laissez-nous rêver ! Dores et déjà la CNCL annonce 40 fréquences disponibles sur Paris doublées de 40 autres de moins faible puissance sur la banlieue.

AUDIOVISUEL

DU VENT HERTZIEN A LA COMMUNICATION ÉTHÉRÉE

De la diffusion locale (câble) à l'aire internationale (satellites), en passant par la télévision hertzienne, la bataille des supports de communication apparaît comme un enjeu pour l'avenir de l'audiovisuel.

• Le plan câble

Le plan câble, vécu comme un vecteur dynamisant de progrès technologique par les industriels français, est adopté sous la responsabilité de L. Mexandeau, par le conseil des ministres en novembre 82 ; le monopole de l'ouvrage est confié à la Direction générale des Télécommunications (DGT) et, sous réserve de l'implication des collectivités locales s'appuie dans un premier temps sur la fibre optique. Une loi du 01/08/84 précisera que les futurs réseaux câblés seront exploités par des sociétés d'économie mixte: les sociétés locales d'exploitation du câble. Les stratégies technologiques du câble portent à la fois sur la conception du réseau et sur la nature physique des segments ; il existe deux structures de réseaux câblés: le réseau arborescent permettant une émission unilatérale du producteur vers le consommateur et le réseau en étoile ou réseau interactif permettant de mettre en contact réciproque la tête du réseau et l'utilisateur ainsi que, latéralement, les utilisateurs entre eux (selon le principe du téléphone). Parallèlement à ce premier choix, s'opposent fibres coaxiales et fibres optiques, les secondes permettant, pour un encombrement plus réduit, un transport plus élevé en volume et en qualité.

A partir de 85, la solution de la fibre optique est jugée trop coûteuse par la DGT qui réhabilitera le coaxial.

Réseau câblé Coût	Données en francs		
	coaxial	fibre optique structure étoilée	
		court terme	long terme
Transport	1000	1000	1000
Distribution	1500	4000	3000
Sélection/ Commutation		5500	3500
Terminal d'abonnés	3000	1500	1000
Coût par prise raccordée	5500	12000	8500

Outre le coût de la structure en fibres optiques, celle-ci nécessite pour l'utilisateur un équipement en multiplexage, ce dernier permettant de capter simultanément sur le récepteur plusieurs programmes (ex.: un programme visionné par l'utilisateur et un second qu'il enregistre sur son magnétoscope). Ces considérations techniques se doublent de rivalités institutionnelles: en effet, la DGT travaille sur la constitution future d'un réseau national (le réseau numérique à intégration de services: RNIS) au sein duquel elle souhaite coupler et sous son entière responsabilité la maîtrise des réseaux de télécommunication et des réseaux de télédiffusion. Or les intérêts des divers intervenants semblent, sur ce projet, contradictoires. D'un côté les futurs abonnés professionnels à la recherche d'un réseau express de communication à haut débit d'informations (communication inter-entreprises) peu intéressés par un programme grand public qui retarderait la réalisation d'un tel ensemble ; d'un autre côté, les collectivités territoriales qui voient dans le câble un atout supplémentaire de dynamisme par rapport à leurs habitants-électeurs et aux entreprises.

Autres interventions divergentes: les gens de la Culture, plus soucieux des programmes et des services véhiculés que de considérations technologiques. En fait, les fils qui contrôlent et agissent apparaissent difficiles à démêler et aujourd'hui la DGT semble avoir volontairement sabordé le plan câble: 52 municipalités seront câblées (le programme prévoyait le câblage de tout le territoire en 20 ans), les autres attendront. Le débat se poursuivra en fin d'année 87, lors du projet de loi sur les mises en concurrence dans les télécommunications qui verra la DGT s'affronter aux entreprises concurrentielles alors qu'elle disposait auparavant du monopole de la construction et de l'exploitation. La lutte sera d'autant plus conflictuelle que les entreprises françaises, avec l'entrée sur le marché intérieur des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne, risquent de perdre leur avance technologique dans ce secteur.

• Le satellite et la télévision haute définition

Placés en orbite géostationnaire (36000 km d'altitude) sur des positions définies par accords internationaux, les satellites arrosent un territoire elliptique en limitant les zones d'ombre que ne peut éviter la télévision hertzienne (émetteurs placés au sol dont l'efficacité demeure limitée par des vallées encaissées, des immeubles faisant écran...). Malgré des coûts de construction et de lancement importants, la diffusion par satellite apparaît avantageuse, à long terme, d'un point de vue financier, puisqu'elle ne nécessite aucun frais d'installation et de fonctionnement d'émetteurs au sol. Cependant, cette technologie impose des choix. Du satellite de télédiffusion directe (forte puissance) au satellite de télécommunication (faible puissance permettant la transmission cumulée de conversations téléphoniques et de données numériques), les choix apparaissent incertains: rivalités institutionnelles entre TDF (Télédiffusion de France: projet de lancement d'un satellite de télévision directe TDF 1) et la DGT (satellite de télécommunication Télécom 1, sur lequel TDF aimerait monter des chaînes TV pour le rentabiliser), rivalités entre futurs exploitants de canaux (CLT, Berlusconi, Murdoch, Maxwell...), rivalités industrielles également.

En effet, le lancement de ces satellites est conduit parallèlement à la redéfinition des normes mondiales de diffusion. Aujourd'hui on distingue de multiples standards de diffusion: le SECAM français, le PAL allemand, le NTSC américain. Les signaux émis selon ces standards restent sensibles aux conditions atmosphériques, manquent de contrastes lumineux et de puretés chromatiques. Le SECAM français, conçu sous De Gaulle, avait permis à l'industrie électronique française (Thomson) de résister à l'industrie allemande (Siemens, Telefunken et Grunding) sur le marché des récepteurs TV. A l'avenir, ces normes de diffusion sont condamnées à disparaître:

— elles sont mal adaptées à la diffusion via satellites,

— elles permettent difficilement la multiplication quantitative et qualitative des programmes: stéréophonie, teletextes, films doublés en plusieurs langues permettant à une chaîne de diffuser sur toute l'Europe...

— elles ne garantissent plus le développement nécessaire à l'industrie de communication dans sa recherche de nouveaux marchés: antennes de réception, magnétoscopes, nouveaux récepteurs TV...

La télévision haute définition présente l'ensemble de ces avantages et voit s'affronter sur le marché international deux nouvelles normes: le MAC européen (plusieurs standards défendus) et le système de TVMD conçu par la chaîne nippone NHK. Ces deux standards présentent leurs propres avantages et inconvénients, mais l'adoption au niveau international de l'un des deux permettrait de redéfinir l'ensemble du marché industriel. Les choix de technologie continuent à être le cheval de bataille des restructurations (Thomson et Phillips par l'Europe, Sony pour les States et le Japon).

LES SATELLITES NOUS COUVRENT
(deux en fonctionnement en 86)

SATELLITE INTELSAT:
- Chaine (Programmes)
- Première (films)
- Children's Channel (enfants et ados)
- Screen Sport (sports et loisirs)
- Mirror Vision (films et divertissements)
- ONN (nouvelles)

SATELLITE UNTELSAT:
- Music Box (musique, clips)
- Sky Channel (divers)
- TV5 (programmes francophones)
- New World Channel (programmes religieux)
- World Net
- Sat 1 (chaine des éditeurs)
- Teleclub (films)
- World Public News (infos US)
- 3 SAAT (sélection de programmes allemands)
- RAI (service public italien)
- Europa TV (sélection de programmes de l'UER
- RTL Plus (divers)

*UER : Union européenne de Radio-télé diffusion.

LE SERVICE PUBLIC AUDIOVISUEL : LA TÉLÉ N'EST PAS A NOUS !

● 1837 : sous le règne de Louis Philippe, l'Etat esquissa un prémisse de monopole sur les transmissions des signaux.

● 1923 : le monopole vise l'émission et la réception des signaux électriques de toute nature. L'Etat s'approprie les ondes en s'accordant le droit d'autoriser des concessions de service public à des émetteurs privés ; premier développement des radios privées dont Radio Cité. initiative de Marcel Bleustein Blanchet.

● 1945 : réintroduction par ordonnance d'un monopole d'Etat sans limites, géré par la Radio-diffusion et la Télé-diffusion françaises.

● 1946 : début de la TV avec 250 récepteurs.

● 1958 : 1 million de téléviseurs ; le financement du développement de l'audiovisuel est assuré par l'Etat.

● 1959 : de service ministériel, la Radiotélé diffusion française adopte le statut d'établissement public lui conférant une autonomie de gestion au niveau du droit ; dans les faits, l'autorité du ministère chargé de l'Information demeure intacte. L'Etat conserve le monopole de programmation et de diffusion.

● 1964 : naissance de l'ORTF : organisme public financé exclusivement par la redevance jusqu'en 1967, date d'introduction de la publicité ; la distribution des pouvoirs reste identique.

● 1974 : éclatement de la structure unitaire de l'ORTF avec montée de l'autorité étatique ; création de 7 sociétés dont 3 de programmes TV (TF1, A2 et FR3), une société de programmes radio (Radio France), une société de production (la Société française de production, SFP), un établissement public de diffusion (TDF) et un organisme chargé de la conservation, de la recherche et de la formation (Institut national de l'Audiovisuel, INA). De ces 7 mini-féodalités, l'Etat demeure l'unique actionnaire, et leur président reste nommé en conseil des ministres. C'est le début de la mise en concurrence des chaînes de service public, facteur qui, du fait de la course à l'audience, ne favorisera guère la « créativité ».

C'est en 1982 que l'idée de démocratiser l'espace communicatif français germe dans la tête de la gauche. Outre l'autonomie donnée à RFI et RFO au sein de Radio France, la décentralisation de FR3 en 12 stations régionales de TV, la création d'une société de commercialisation visant à l'amortissement et à la diffusion à l'étranger des programmes (France-média international), l'ouverture de la bande FM, le pouvoir socialiste innove en créant une nouvelle instance administrative : la Haute autorité, dont les finalités législatives dissimulèrent mal son rôle d'écran-tampon entre pouvoir et média :

— instance de direction : elle nomme administrateurs et présidents de chaînes publiques de radio et de TV, veille au respect des obligations de service public (cahier des charges), et délivre les autorisations d'émissions radio et TV.

— instance de coordination : veille à l'harmonisation des programmes et fait respecter le pluralisme... et l'équilibre politique des programmes.

— instance de régulation : veille à l'indépendance du service public...

Son mode de désignation est l'exacte réplique de celle qui régit le Conseil constitutionnel : 1/3 nommé par le président de la république, 1/3 par le président de l'Assemblée nationale, 1/3 par le président du Sénat...

Le législateur, soucieux de se préserver des moments d'égarements (tentatives de réelle indépendance de la part de la H.A.), ne lui confèrera aucun pouvoir exécutif. Dans la même optique, et ceci afin d'institutionnaliser les lobbies, la gauche créa une instance consultative, la CNCA (Commission nationale de la communication audiovisuelle), regroupant des représentants des professionnels, des télespectateurs, des associations de consommateurs, des syndicats...

LOI DE 1982, ART. 1 : « LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE EST LIBRE »

Sous couvert de pluralisme et de recherche de la diversité, se cache bien pour l'Etat la volonté d'apparaître, de façon moins imposante mais plus diffuse sur le terrain de l'audiovisuel, véritable outil et instrument au service des pouvoirs qui se succèdent ; de son côté, la création de chaînes privées (Canal Plus, la Cinq, TV6) ne répond qu'à la nécessaire existence d'un double secteur concurrentiel français pour participer à l'indispensable modernisation et internationalisation des réseaux de communication. C'est pour renforcer cette situation que la loi Léotard sera votée en 86. TDF perd l'exclusivité de monopole de diffusion. TF1 privatisée, opération essentiellement idéologique, permet à l'Etat d'affirmer son libéralisme. Si la SFP, de son côté, échappe à un projet de privatisation, c'est que celle-ci n'apparaît pas souhaitable tant qu'une politique de l'industrie des programmes ne sera pas définie (la SFP, en 86, totalise 80 % des commandes, soit 2000 heures de programmes, production inconsistante quantitativement face à la domination des producteurs anglo-saxons)...

L'ensemble de la législation et des décisions prises et exécutées dans le domaine de la communication est à analyser suivant un schéma incontournable : la double nécessité d'organiser des réseaux de communication compatibles entre les différents pays et de créer un marché public toujours plus demandeur pour la vente et l'exportation des technologies, des matériels et des services. L'~~apparente difficulté d'organi~~ services. L'apparente difficulté à organiser et à rationnaliser les structures découle de stratégies divergentes de la part des nations et des groupes multimedia européens.

Au niveau national, cette incohérence explique la suite burlesque d'accords - ruptures d'accords conclus pour la reprise des chaînes.

Fin de la première partie.

Etude réalisée à partir de :
— Presse quotidienne nationale
— *Canard Enchaîné* et *Dossiers du Canard, Télérama, Monde-Communication, Monde-Affaires,*
— Presse spécialisée et professionnelle (*Sonovision, Lettre de TV Câble, Megahertz Magazine, De Visu, Acta Electronica, Revue de Radio-diffusion TV, Opto, Sciences et Vie, Telecom...*)
— « La communication dans tous ses états » : ouvrage collectif, Editions Syros.
— « Les multinationales de l'audiovisuel en Europe », IRM - Editions PUF.
— « Dossier H... comme Hersant », D. Pons, Editions Alain Moreau,
— « La rue » n° 35 - Editions du groupe libertaire Louise Michel,
— « Le Magazine libertaire :
n° 7 (histoire(s) de radio(s) libertaire(s),
n° 8 Les droits... sans filtre.
— « L'Art : pour quoi faire ? » M. Ragon, Ed. Casterman,
— Débat sur les média - Camping OCL été 86.

Dans le prochain numéro :
- Redistribution des cartes dans l'audiovisuel...
- Reprise en main par la droite de l'appareil médiatique (loi Léotard,CNCL)
- L'avenir des télécommunications...
- Analyse sur le rôle des média dans les démocraties occidentales...

Gardons la forme

PATXARAN

N=8

5,50 F

Hebdomadaire d'Informations Générales
d'Annonces Légales et Judiciaires

Pays Basque

Au Pays Basque Nord, comme ailleurs, des choses bougent et tentent de bousculer les canons classiques du militantisme. Une "mouvance" existe et prend de l'importance autour des Fanzines, du Rock, sans pour autant se dissocier de la lutte politique.

La répression policière n'épargne pas ce mouvement qui se constitue autour du "Rock Radical Basque": perquisitions, tabassages, arrestations, des jeunes suivis en permanence par les Keufs...

Un groupe ne ménage pas ses efforts au sein de ce mouvement: PATXA (du nom d'une boisson fort prisée en Euskadi). Ils éditent un Fanzine du même nom, qui sort chaque fois qu'ils ont un truc à dire, "après un gros coup". Ce Fanzine, ils le réalisent en deux jours en se répartissant le boulot. Puis ils le vendent... entre 200 et 300 exemplaires suivant le numéro.

Ce groupe s'exprime ici, par le biais d'un de ses membres, sur ce qu'ils font, pensent et d'où ils viennent... Et Dieu dans tout ça?

COMMENT S'EST CONSTITUÉ LE GROUPE ET CE QU'IL FAIT

Il est né à la suite d'une manif contre la venue de Le Pen à Bayonne; ça a continué par des concerts de soutien à des militants abertzale qui avaient eu des amendes; on a ensuité créé un fanzine. C'était un petit groupe mais qui a créé une dynamique sur Bayonne par sa présence à tous les concerts, avec stands et fanzines, en faisant circuler l'information sur le Rock Radikal Basque. Ensuite, on s'est centré pour un temps sur le soutien à un insoumis, Bruno Sanchez, en développant des thèmes antimilitaristes; on reliait notre combat entre le mouvement abertzale et le rock: c'est ça qui a créé notre identité. Après le 1er juillet 86, on a squatté une place de la ville pour dire qu'il fallait un lieu de rencontre pour cette "Rock mouvance": on vendait les bières à 3 F., on mettait de la zique... Mais on a vite arrêté, car c'était l'été et il n'y avait pas trop de monde... de chez nous; certains bossaient, et on a eu les flics. A l'époque c'était toujours la même petite bande. Et puis, aux fêtes de Bayonne, des jeunes sont venus avec nous... si bien qu'en septembre on était une trentaine et on a décidé d'ouvrir un squatt: le 13 septembre 86, on a ouvert un ancien bordel sur le thème « ouvrons les maisons closes »; en bas, il y avait un ancien bar qu'on a voulu transformer en Batxoki (1). Dans l'ensemble ça a été dynamique: fêtes, bouffes, réunions, des lycéens venaient entre midi et deux... jusqu'à ce qu'on se fasse virer.

Tout le monde réuni autour de ces squatts a continué à batailler dans la structure "Patxa". On a fait campagne pour un Gaztetxe (2) à Bayonne, pour exiger des locaux de la mairie. Pour cette campagne, on a fait une compilation de tous les groupes radicaux rock d'Iparralde (3) qui ont chacun fait une chanson pour une cassette qu'on a vendue. Malgré le fait qu'on avait créé une association légale, la réponse de la mairie a été négative; elle avançait deux motifs: il n'y a pas de locaux et on n'agit pas sous la pression (les squatts).

En janvier 87, on a ouvert un nouveau squatt, mais on s'est fait jeté violemment. Huit personnes ont été inculpées; on nous accuse d'avoir jeté des pierres contre les flics!

Et puis, il y a eu le Rock Eguna (4), avec les Béruriers Noirs, pour faire du fric en soutien à trois jeunes qui avaient un procès et sur lesquels on était déjà intervenus. C'est là qu'on a mesuré ce qu'on pouvait représenter. Autour de 10 personnes qui bataillent en permanence on en a rassemblé une centaine pour préparer le concert et y travailler.

Actuellement, on laisse un peu tomber la structure "Patxa" pour s'engager à fond dans les comités de soutien à Pantxoa et à Luis (voir encart).

LA GREVE ETUDIANTE

Pas mal de lycéens avaient les boules sur la manière dont les étudiants prenaient la grève en charge. Il y a eu une manif, organisée rien que par les lycéens et les étudiants, qui n'appuyaient pas la manif, sont venus pour faire dégager ! On a sorti un tract qui dépassait la loi Devaquet, qui attaquait tout le système scolaire, la sélection, etc... On a brûlé un mannequin à l'effigie de Devaquet ; résultat, baston —à notre avantage— avec le service d'ordre dirigé par un faf, un ancien de Fuerza Nueva (5).

Dans les lycées, maintenant il n'y a plus grand chose. Les copains qui y sont ne bataillent plus sur les problèmes lycéens, mais au niveau du Fanzine ou du Rock ; ils essaient de foutre la merde mais pas dans un sens péjoratif.

Une conférence de presse de Patxa

A QUOI ÇA SERT ET COMMENT ÇA FONCTIONNE

On est né comme un groupe se définissant comme "éthylico-radical". Aucune autre définition —ni anar, ni autre. Depuis, on a abandonné le terme "éthylico" car il y avait des désaccords ; ça fait trop apologie de l'éthylisme et il y a trop de poivrots à Bayonne... et même dans nos rangs, pour se définir comme ça.

Notre groupe, c'est un collectif de jeunes dont l'objectif est de créer un lieu où on se sente à notre place, que ce soit sur le plan économique (squatt, fêtes pas chères, bouffes communes, etc.), ou culturel avec les fanzines. Nous sommes axés sur des choses concrètes. On cherche un milieu où les relations soient différentes ; par exemple, on discute du language, de la participation de chacun aux tâches militantes, aux tâches de la vie tout court. L'arrivée —enfin !— de nanas à "Patxa" a été importante ; cela a créé des débats, a forcé les mecs à se remettre en question, a discuter du rapport entre mecs et nanas, de la sexualité, à critiquer les paroles de certaines chansons de rock, etc. Il y a même eu des engueulades, car on ne part pas tous du même point sur bien des sujets. Nos principes de fonctionnement : on essaie de ne pas avoir de délégation de pouvoir, d'avoir des débats en permanence.

En fait, on ne s'adresse qu'aux jeunes un peu révoltés dans leur vie quotidienne : haine des flics, ceux qui s'emmerdent au travail... On veut leur dire que c'est possible de traduire concrètement cette révolte : on le fait, nous, vous pouvez le faire vous-mêmes.

Même si certains nous vivent comme un groupe politique (6), c'est faux dans le sens classique ; pourtant, que nous soyons politisés, c'est évident : le Rock Radikal, ici, c'est vachement anar, autonome, avec des références anti-flics, antit-Etat, antimilitariste... Toutes les luttes classiques du mouvement anar— du moins de celui qui bouge vraiment—. On a intégré tout cela.

On n'a pas pour objectif de s'étendre ; il y a des bandes qui bataillent sur Garazi (St-J-Pied-de-Port) ou St-Jean-de-Luz. L'objectif n'est pas qu'elles s'intègrent à "Patxa", car sinon il y aurait des délégués, etc... nous serions une organisation ; nous voulons que les groupes s'organisent localement et deviennent autonomes. Ceci dit, comme on est nombreux pour bosser, on aide des gens pour des initiatives locales. Dans le même esprit, on a fait un boulot de contact avec le Sud (du Pays-Basque) : groupes de jeunes, de rock, des squatts ; beaucoup de fêtes, de jumelages en particulier avec Gazteiz (Vitoria) ; c'est enrichissant de rencontrer d'autres expériences. Maintenant, on essaie aussi les contacts dans l'Etat français avec des groupes qui font des fanzines ou des squatts, sur Paris, sur Toulouse... Il y a plein de groupes comme ça, c'est important. Les contacts, on s'en occupe surtout dans les périodes de calme.

Quelques jeunes bayonnais ne sont pas encore à Patxa !

DANS LE MOUVEMENT ABERTZALE

En ce qui concerne le noyau de départ, ce sont des abertzale. Ensuite, il y a eu pas mal de jeunes qui sont venus avec nous et qui n'étaient pas issus du mouvement abertzale, mais qui, maintenant peuvent gueuler "Independenzia Sozialismoa". On est abertzale mais bien sûr pas dans le sens de "Patriote". Pour nous c'est un mouvement de lutte, sans la présence de la notion d'Etat. Le mouvement abertzale, c'est un mouvement spécifique, comme par exemple le mouvement anti-nucléaire... Le drapeau basque n'est qu'un insigne de lutte, de

reconnaissance, rien d'autre, rien qui signifie une notion de respect. Dans nos Fanzines, on essaie qu'il y ait du basque. C'est normal, on est basque ; pas mal de jeunes du groupe sont passés par l'Ikastola et ils écrivent naturellement en basque. Il y a une spécificité de notre identité et on bataille aussi à ce niveau-là, c'est naturel. L'"hymne" du Gaztetxe est en basque. On reconnait par une certaine identité les mecs d'Aubervilliers ou de Lyon ; pareil pour les jeunes arabes et c'est pas pour ça qu'ils sont intégristes. Nous non plus, on n'est pas intégristes ! Ce qu'on pense, en général, c'est que le mouvement abertzale n'a pas un champ d'action assez large ; il reste sur des terrains de lutte traditionnels, (réfugiés, etc...), et beaucoup de jeunes sont en décalage et veulent autre chose. On rejette aussi un mode de militantisme classique, avec des réunions chiantes. D'ailleurs, on l'a dit, on n'intervient peu sur les problèmes classiques. Notre ligne — si l'on peut dire — c'est de ne pas avoir de conflits avec d'autres tendances du mouvement abertzale, même si on n'y arrive pas toujours ! Si on apparaît parfois comme un groupe politique, c'est par le fait qu'on remplit un vide, et que, dans une période de creux, on donne un peu d'espoir.

NOTES

(1) Un lieu associatif où se retrouvent pour discuter, boire et manger les gens du mouvement.

(2) Maison de jeunes

(3) Pays Basque Nord (Etat français)

(4) Le jour du Rock

(5) Groupe espagnol nostalgique du franquisme et fasciste. proche du F.N.

(6) Beaucoup, dans le mouvement abertzale vivent Patxa comme le groupe politique le plus dynamique et le plus concret. Or ceci est à relativiser et n'apparait que par rapport à la faiblesse actuelle des autres groupes sur des terrains concrets et pratiques.

REPRESSION A SAINT-JEAN-DE-LUZ

Le mercredi 4 mars, Luis Ruiz, 21 ans, qui habite Ciboure depuis l'âge de 10 ans, est expulsé du territoire français après s'être présenté au commissariat de St-Jean-de-Luz pour aller "régulariser sa situation administrative" (carte de séjour), selon les termes de la convocation qui lui avait été remise la veille (à ce jours, rappellons que nous en sommes à plus de 50 expulsions !!).

Luis est complètement intégré à la vie luzienne ; il fait partie d'un groupe de rock : KGB (Kalimotxo Gure Borroka).

Pour protester contre cette expulsion, dans la nuit de mercredi à jeudi un cock est lancé contre la maison de l'inspecteur Bonachera. Jeudi matin, six jeunes de St-Jean sont détenus à la suite de perquisitions sans mandat qui n'ont rien donné. 5 sont libérés, mais l'un d'eux, Pantxoa Angevin, a été écroué sous l'inculpation "d'incendie volontaire contre maison d'habitation". Quelques jours après, Xan, un militant de la même ville a été également arrêté. Un comité de soutien s'est créé pour la mobilisation en vue de leur libération et pour dénoncer la répression et les méthodes policières à l'encontre des jeunes abertzale d'Iparralde.

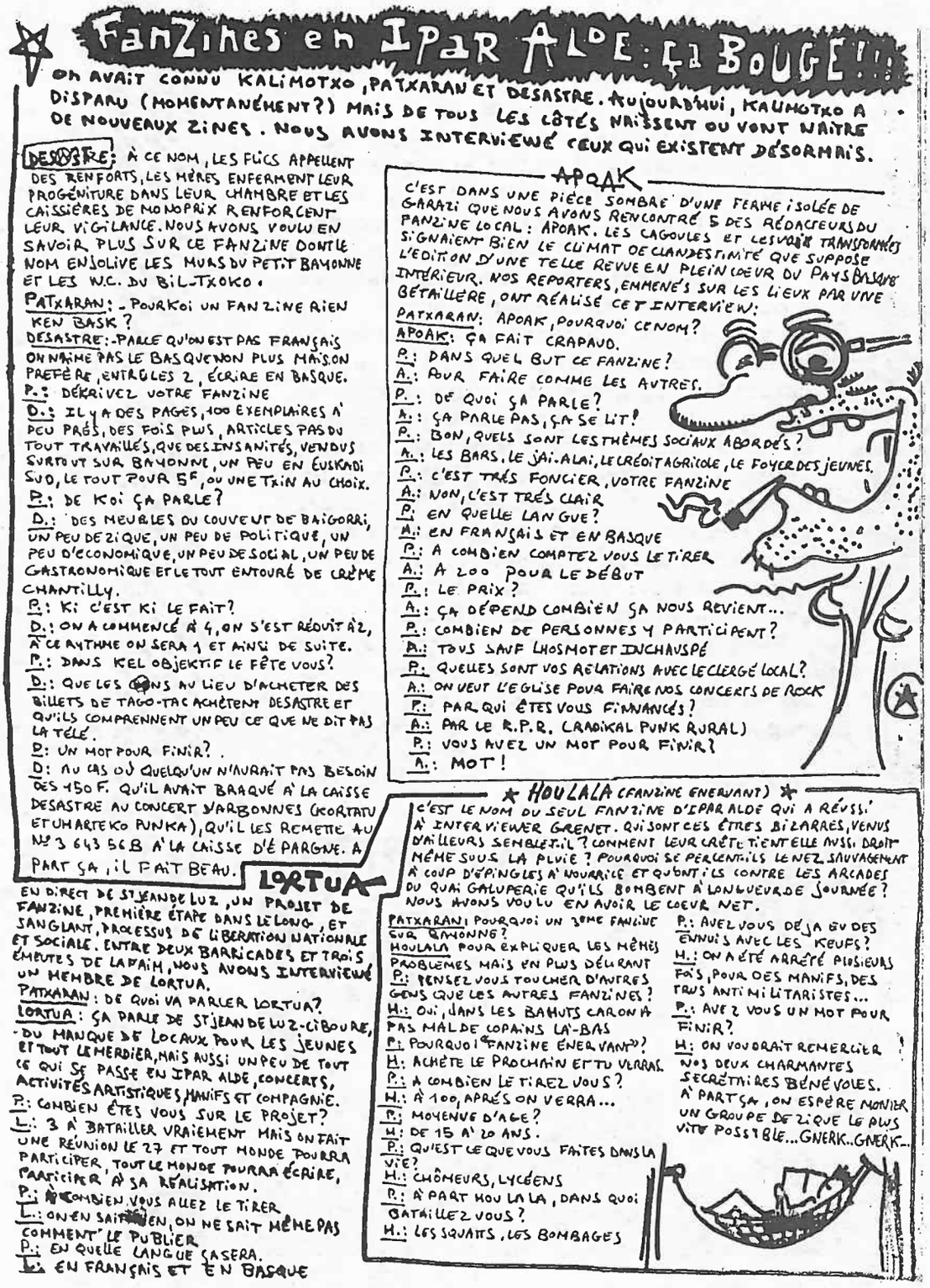

LES INITIATIVES DES J.A.L.B.

Cet interview des « Jeunes Arabes de Lyon et Banlieue» (J.A.L.B.) fait suite aux présentations faites dans C.A. de diverses associations issues de l'immigration maghrébine, de leurs pratiques locales, de leurs initiatives régionales ou nationales:

— « Texture et Miroir» de Lille (N°61);
— « Hors la zône» de Barbès (n°61);
— « Regroupement d'Associations Jeunes Ile de France» (n°54);
— 3e marche de novembre 85 (n°51)...

Il porte essentiellement sur deux sujets:

— La lutte des JALB contre les expulsions à Lyon et plus globalement contre la loi de septembre 86 (qui a débuté en juin 86 par une grève de la faim de 2 JALB);
— Leur présentation d'un candidat aux prochaines élections présidentielles.

Les JALB sont aujourd'hui l'association de jeunes issus de l'immigration qui a réussi à percer dans les média grâce essentiellement à leur recherche du spectaculaire et à leur choix de s'adresser directement aux institutions (Eglises, Etat, Justice). C'est dans cette logique qu'ils devraient présenter un candidat aux élections présidentielles comme si la citoyenneté des jeunes issus de l'immigration, l'égalité des droits, passaient d'abord par un essai de représentation politicienne.

Privilégier ce terrain, c'est croire en un Etat de Droit complètement mythique, pour régler les problèmes de droits sociaux, économiques et politiques de l'immigration. A suivre!

Reims le... 16 mars 87

Le 12 juillet au soir, c'est l'éclate. Un millier de personnes se retrouvent au concert fête organisé par Rachid de Carte de Séjour, à l'issue de la grève de la faim.
Photo Enrico Porsia

C.A.: Les JALB, vous venez d'organiser un meeting à Lyon. Pour les lecteurs de C.A. pouvez-vous dire quel travail vous réalisez en ce moment?

Saaden: Le travail que l'on fait par rapport aux expulsions, c'est un travail qui a commencé bien avant la promulgation de la loi du 9 septembre ; je rappellerai que l'on a fait une grève de la faim par rapport à ce projet, que l'on avait descellé les clefs de voute dangereuses de cette loi et que la philosophie, la lettre et l'esprit dans lesquels elle était rédigée ne nous avaient pas échappé. Nous savons pertinemment que cette loi tend à précariser de plus en plus les statuts des familles immigrées et a pour but de les inquiéter et de les destabiliser. Alors par rapport à ça, il y a eu cette grève de la faim. Quelques amendements ont suivi ; on a pu mettre sur le plan politique le problème des expulsions qui serait sans ça passé comme une lettre à la poste à l'époque. La loi du 9 septembre a été mise en application depuis ; elle a débuté avec l'expulsion des 101 Maliens. Le travail que l'on fait c'est un travail de terrain pour savoir, par exemple, quelles sont les personnes détenues dans les centres de rétention. Nous suivons les commissions départementales d'expulsions, commissions qui ont pour but de donner un avis, qui maintenant n'est plus que consultatif, sur le bien fondé d'une expulsion. Alors dans la loi en elle-même, on peut expulser de 2 manières:
— Selon l'article 23 qui est: menace pour l'ordre public, qui est pour nous une épée de damoclès, une notion floue, vague et qui appartient à l'autorité préfectorale ou au Ministère de l'intérieur.

C.A.: A Lyon, plus de la moitié des arrêtés auraient été cassés ou pourvus d'un sursis à exécution, A l'origine: « la fréquente absence dans les dossiers transmis par la préfecture de motifs justifiant la "menace de l'ordre public"». Vous, vous dites que l'expulsion est trop souvent légitimée par des condamnations pénales alors qu'une jurisprudence administrative de 77 rend caduque ce type d'amalgame et que la circulaire d'application de la loi de septembre 86 du Ministre de l'intérieur précise elle aussi qu'« une peine de prison n'est ni nécessaire ni suffisante pour permettre l'expulsion» (voir *Libé* du 22/01/87).

Saaden: Je rappellerai que les premières personnes visées et touchées par les expulsions par l'article 23 sont des jeunes qui pour la plupart ont fait de la prison ; c'est vrai que la plupart des arrêtés ne sont pas justifiés ; cette menace pour l'ordre public ne correspond à rien ; je rappellerai un fait divers que j'ai lu dans la presse régionale où un automobiliste bon français avec 3 grammes d'alcool dans le sang a tué 3 personnes. Il s'est vu condamné en correctionnelle à un an avec sursis, alors que ces jeunes qui sont nés en France, qui ont toute leur famille en france, on leur retire leur carte de résidence ou leur carte de séjour! Pour essayer de préciser cette menace à l'ordre public, une circulaire est apparue

le 17/09/1986. Dedans est stipulé qu'une condamnation pénale n'est « ni nécessaire ni suffisante » et qu'a priori ce ne peut être « qu'un élément d'appréciation » ; le constat que l'on fait, c'est que la plupart des jeunes qui y passeront ont eu une peine de prison antérieurement. Il s'agit presque de menaces à retardement. Ces arrêtés sont mal ficelés ; pris d'une manière très très large, et lorsque certaines personnes ont pu faire des recours, le tribunal administratif a constaté que les dossiers concernant les futurs expulsables étaient vides, et par conséquent ordonné un sursis à exécution, et a par la suite statué sur une annulation. Mais il reste l'article 26, la procédure d'urgence absolue, qui elle touche tout le monde.

C.A. : Qu'est-ce que l'article 26 ?

Saaden : L'article 26, dans l'ordonnance de 1945, l'ancienne réglementation qui a été réformée, était un article à caractère exceptionnel qui ne concernait que les terroristes, les agents secrets, alors qu'aujourd'hui il est utilisé de façon très large, un peu pour n'importe qui.

C.A. : Lors de leur meeting du 13 janvier à Lyon, les JALB avaient annoncé le retour des expulsés, par l'organisation de filières clandestines, ce qui avait fait bondir Claude Malhuret, le secrétaire d'Etat aux Droits de l'homme qui vous avait traités d'irresponsables. Est-ce-que ces filières vont se mettre en place ou est-ce seulement une menace destinée à faire un coup de presse ?

Saaden : Effectivement, nous avions annoncé un réseau de solidarité, voire de caches pour les expulsés qui désireraient revenir. Pourquoi cela ? Après 4 mois de pratiques sur le terrain, après avoir étudié la loi, et au vu des conséquences dramatiques pour certaines familles, des situations humaines insupportables, nous considérons que cette loi est inique et arbitraire, sans aucun respect de l'être humain. Par conséquent, nous nous mettons, comme le dit Malhuret : « hors-la-loi » ; parce que nous considérons que ce n'est pas nous qui nous mettons en travers de la loi mais que c'est la loi qui se met en travers de nos droits, et par conséquent, nous ne pouvons supporter de telles situations. Nous sommes déterminés et convaincus de nos droits de résider en France sans aucune condition.

C.A. : Quelles sont ces cellules d'alerte que vous avez impulsées ? Qui s'y retrouve et quel travail est-il fait à l'intérieur ?

Saaden : Nous avons mis en place une permanence juridique gratuite et essayons d'orienter et de conseiller juridiquement les gens qui ont des problèmes d'expulsion, de non-renouvellement de cartes, la perte d'un travail ou d'autres raisons. Pour ce qui est de la mise en place de notre réseau de solidarité, lorsque nous avons commencé ça, ça a fait un boom et nous nous étonnons que cela n'ait dérangé personne lorsque la CIMADE avait annoncé la création d'un réseau semblable. Je rappellerai que nous travaillons dans ce sens en collaboration avec la CIMADE et que pour nous ce n'est pas une solution réelle, pas un moyen d'arranger les problèmes. Ce que nous voulons, c'est une solution législative, juridique, une négociation pour la réforme de certains articles et de certaines mesures contenues dans la loi du 9 septembre.

C.A. : Est-ce que vous pouvez expliquer la rétroactivité de la loi Pasqua et quelle riposte face à cela ?

Saaden : Il n'y a pas de réel recours face à cette rétroactivité ; d'ailleurs, certains magistrats qui siègent à la Commission départementale d'expulsion sur la région lyonnaise se sont posé si fortement la question qu'ils ont interrogé par 2 fois le ministre de l'Intérieur. User de la rétroactivité permet d'élargir la fourchette des expulsables ; à l'heure actuelle sur la région lyonnaise, cette commission a eu lieu 3 fois (elle se tient tous les mois et demi). En moyenne, 20 personnes passent devant cette commission et les 3/4 sont jugés expulsables. On peut évaluer entre trois cents et quatre cents les concernés qui pourrissent dans les prisons lyonnaises et qui appréhendent fortement l'expulsion, et pour qui un bannissement, une expulsion sont dramatiques. Un jeune qui a vécu toute sa vie en France se retrouve dans un pays inconnu, est remis aux autorités de ce pays qui souvent le condamnent à une peine de prison, lui retirent ses papiers ; la plupart sont voués à la clochardisation.

C.A. : Comment vous situez-vous par rapport à l'immigration de la 1ère génération, et de la 2ème génération qui n'ont pas la nationalité française et qui revendiquent des droits en tant qu'immigrés (droit au logement, au travail et droit de vote) ?

Djida : La 1ère génération, c'est nos parents, et ils vivent la même chose que nous, mais ce sont eux qui flippent quand ils entendent parler des lois qui risquent d'expulser leurs enfants et flippent encore quand on parle des élections et que leurs enfants peuvent être manipulés, mais ils se sentent revalorisés, réhabilités par ce que l'on fait. Leurs problèmes et les nôtres sont indissociables. Au sein des J.A.L.B., un certain nombre est de nationalité d'origine, les autres de nationalité française, donc les problèmes qui concernent les premiers nous concernent sur au moins deux points : les expulsions et les élections. On va sa positionner par rapport à une campagne électorale, celle que l'on se propose de faire pour les présidentielles. Notre position c'est le droit de vote pour toute personne vivant en France, travaillant en France et qui a le droit de donner son point de vue. Dans d'autres pays cela s'est déjà fait.

C.A. : Finalement, n'aspirez-vous pas, en tant que J.A.L.B., à être reconnus par la classe politique française, ou aspirez-vous à être autre chose ?

Im'média magazine

No 5 printemps 87. 20 Frs

Au sommaire :

Le mouvement étudiant, et après ?
- Plus jamais ça
- Avec les lascars du LEP électronique.
- Espagne : la jeunesse
- 14 ans après, Milan se souvient : Roberto.

Roberto Franceschi mort pour le droit d'assemblée à l'université.
- Violences policières, crimes sécuritaires.

Dossier : Expulsions, code de la nationalité :
- On n'est jamais mieux servi que par soi-même.
- La raison d'être des clandestins
- L'aide au retour en France
- Hachemi fauché par la justice
- Douce France, le pays de mon engeance
- France plus : "Faut pas décoder"

Incendies du XXeme
- Racisme et spéculation immobilière

Agenda culturel

Agence Im'média
164 rue St Maur. 75011 Paris
Tél. 43.38.47.30

Djida : On espère qu'il y aura d'autres gens qui s'exprimeront de mieux en mieux. En tous les cas, on ne veut pas être en permanence un enjeu politique-électoraliste passif qui fasse l'appoint des forces politiques françaises mais que, à un moment donné, ce que l'on dit ou ce que l'on fait compte pour nous et pas pour les autres.

C.A. : Pourquoi les assises des Jeunes arabes de France, et que veut dire la présentation d'un candidat aux présidentielles ?

Djida : Depuis 82, avec le droit d'association, il y a eu un essor donné à la création d'associations qui ont été dans une situation de dépendance par rapport aux institutions avec lesquelles elles discutaient et notamment au niveau subventions. Au niveau du discours, et à un moment donné, il y a eu une impasse. On a senti aux premières assises, en juin 84, que les gens n'étaient pas à l'aise dans les discours associatifs. On a senti les limites du discours associatif ; aujourd'hui, on se retrouve dans une situation nationale où il y a un réseau de jeunes organisés collectivement soit individuellement, soit avec d'autres collectifs anti-racistes qui galèrent contre les lois et les problèmes quotidiens. Depuis la grève de la faim, on s'est aperçu que nous avions créé une situation aux répercussions nationales et qui pouvait impulser une dynamique d'organisation au niveau national. Cela n'a pas été et on se demande pourquoi. En dehors du fait du flip réel depuis l'application de ces lois, ce flip touche tous les jeunes qui s'expriment ou qui s'organisent collectivement. Dans la même logique que la grève de la faim, on veut casser ce flip et surtout trouver les moyens de s'organiser au niveau national mais avec des objectifs précis : préparer une action décisive et déterminée par rapport aux lois Pasqua.

C.A.: D'autres associations de travailleurs immigrés et de jeunes issus de l'immigration se réunissent actuellement et discutent autour d'une charte de revendication et de commission riposte face aux expulsions dans l'idée d'états généraux. Qu'en pensez-vous? Comment vous situez-vous par rapport à d'autres initiatives nationales?

Djida: Pour nous, jusqu'à aujourd'hui, il n'y a pas de charte existant en France qui révèle réellement les problèmes des jeunes. Nous n'avons participé à aucune en tous les cas. Les 1ères assises nationales que nous avions organisées à Lyon étaient les premières à mettre sur la place publique la volonté d'autonomie et d'auto-organisation entre nous au niveau de la réflexion, des moyens, et au niveau de la méthode pour réagir aux conditions de vie que l'on nous fait mener, et aujourd'hui, en dehors du discours qui a été repris à partir de ces assises, dans certaines associations (nous sommes autonomes), on ne connaît aucune situation en France où les jeunes s'organisent de manière réellement autonome avec des bases irréversibles solides. Tu fais référence à la réunion de Lille qui a eu lieu fin octobre, à laquelle nous n'avons pas participé. Cette réunion nationale était issue de la première réunion nationale autour des comités de soutien à la grève de la faim. Nous avons assisté à la première et estimé que c'était vraiment en dehors de la plaque alors que nous, nous posions, par la grève de la faim, le problèmes des réalités quotidiennes à résoudre immédiatement et là on s'est encore retrouvés confrontés à des discours de chapelle idéologiques qui n'avaient rien à voir avec la réalité que nous posions. A chaque fois il y a ce glissement, lorsqu'on impulse quelque chose et la réunion et la charte de Lille sont dans la même logique, c'est-à-dire pour nous: inexistantes et irrecevables, même si une de ces associations, partie prenante de la réunion, «Texture et Miroir», est sur le terrain, nous semble-t-il, la plus proche de ce que l'on fait, c'est-à-dire qui se mobilise concrètement, ce qui n'est pas le cas des autres associations qu'elle avait réunies.

C.A.: Que veut dire la présentation d'un candidat aux élections présidentielles?

Djida: Jusqu'à maintenant, on a toujours fait l'appoint des forces politiques. Quand on a posé le problème du vote, on ne l'a jamais posé de manière claire. On sait très bien que de manière sous-jacente à tout discours anti-raciste, le vote immigré est considéré comme un vote de seconde zone, en solde, et qu'il ne peut être «qu'utilisé». Toujours dans cette logique un peu malsaine, d'utiliser une voix de plus en comptabilisant des voix et par un vote utile. Le fait de créer une situation au niveau d'une campagne électorale où nous serons présents et de présenter un candidat, ça nous permettra d'impulser le vote des gens concernés. On créera les conditions claires pour un vote possible. Jusqu'à maintenant, voter pour qui? Qui est-ce qui a été assez réglo avec nous pour que l'on vote pour lui? En présentant un candidat, nous ferons un cumul de votes possibles contre ces lois-là: contre le statut d'immigré marginalisé dans la situation de non-droit où on veut nous maintenir, mais ça ne sera pas des voix diluées dans la masse d'un anti-racisme sentimentaliste ou paternaliste apitoyé. Que les choses soient claires, par rapport au meeting que l'on a fait dernièrement à la fac (Lyon III), meeting Stop-racisme où Isabelle Thomas s'est fait conspuer par les J.A.L.B. et les étudiants libertaires (NDLR), les vraies questions ont été posées. Psychologiquement, ça va créer des situations sans précédent, pour les institutions, car les élections présidentielles touchent à l'essence même de notre société...

Ce que l'on fait aujourd'hui au cas par cas, les assises, les élections, notre manière d'interpeller les institutions, c'est toujours pour aller plus loin dans le fait qu'il y a un fait de société qui est incontournable, que quelles que soient les lois qui sont mises en place, ces lois-là n'en rajouteront qu'aux tensions sociales. A long terme, nous en sommes certains, ce que nous faisons aujourd'hui sera résolu. Aujourd'hui, nous en ramassons plein la gueule en espérant que les autres en ramasseront moins, en espérant que l'on puisse faire des choix autrement que spécifiques, mais que l'on puisse faire des choix de société globaux, avec tout le monde.

Interview réalisée par PAPY et Olga

A partir du 15 mars le CIMADE de Lyon a démarré une campagne intitulée SOL-EX : Solidarité expulsion avec dans un premier temps l'envoi massif de cartes postales (notre photo) à Charles Pasqua, avec au dos le texte suivant :

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement actuel de notre pays continue d'appliquer une politique inhumaine à l'égard de personnes ayant toute leur vie en France mais étant de nationalité étrangère. De plus en plus nombreux sont ceux qui sont arrachés à leur famille, leurs amis, leur quartier.

Nous nous opposons à la mesure d'expulsion prise en Préfecture du ..... le ..... contre M. ..... né le ..... à ..... et nous vous demandons d'intervenir pour que cette personne conserve le droit de vivre en France. Dans l'espoir d'une réponse.

Signature

LE MOUVEMENT DES INSTITS CONTRE LE STATUT DES MAITRES - DIRECTEURS

Ce dossier présente plusieurs parties et points de vue:

— Un texte faisant le point entre l'ancien statut de directeur et le nouveau statut de Maître-Directeur.

— Un texte "national" tentant de démarrer une analyse du mouvement. Analyse qui devra être affinée dans d'autres numéros de C.A.

— Des textes d'expériences locales ou régionales sur comment s'est déroulé la grève et les réflexions que les copains en ont tiré au moment où ils ont été écrits.

Le temps nous a manqué pour rappeler les éléments statistiques à propos de la profession d'instituteur. Notons simplement quelques points :

- Il y a 300.000 Instits en France (nombre à comparer avec les 60.000 manifestants du 11.2.87)
- La moyenne nationale du nombre de classes par école est de 5.

Nous avons donc à faire à une profession numériquement importante, mais complètement dispersée géographiquement. Avec toutes les difficultés de liaisons et le sentiment d'isolement que cela induit.

REPERES CHRONOLOGIQUES

Mi-janvier : Début de la grève reconductible des instits parisiens.

23 janvier : Les départements de banlieue parisienne s'y mettent.

27 janvier : Journée d'action nationale du SNI. Le mot d'ordre à propos des Maîtres-Directeurs devient prioritaire. A Paris, le SNI rassemble quelques centaines d'instits le matin. L'après-midi la coordination région parisienne organise une manif (2000 personnes).

29 janvier : Chirac annonce la maintien du texte. Arrêt de la grève reconductible. La coordination de Paris lance l'idée d'une manif nationale.

30 janvier : Débrayages et occupations d'inspections académiques à l'appel du SNI.

4 février : Manifestations régionales dans toute la France (10.000 à Paris).

10 février : Grève à l'appel de la coordination nationale.

11 février : Manifestation nationale (60.000 participants)

12 février : Grève à l'appel de la coordination nationale

14/15 mars : Coordination nationale

23/24 mars : Grève à l'appel de la coordination

25 mars : Coordination nationale pour décider de la reconduction.

Ce plan d'action nationale de très longue durée arrêté en Bureau National l'a été conformément aux souhaits de 99,9% des sections départementales, et ce, à la date du 1° avril 1987.

11 novem. 1988
MANIFESTATION RÉGIONALE

A Notre-Dame avec l'Abbé Pierre et les Petits Chanteurs à la Croix de Bois.

15 août 1988
MANIFESTATION NATIONALE

A la Roche Solutré (Latché) en compagnie du chien du président.
"NON AUX MAITRES-CHIENS !!!!!"

14 juillet 1988
BAL MASQUE UNITAIRE

Place de la Contrescarpe à la Chope.

30 juin 1988
GRÈVE AU TRAVAIL

On peut aussi siffler en travaillant. Un mois de salaire sera versé au grand syndicat responsable et représentatif des instituteurs et institutrices de France afin de se rendre acquéreur de T.F.7. *

PLAN D'ACTION NATIONAL DE TRES LONGUE DUREE

du 7 sept. 1988 - au 30 juin 1989
LA CLASSE TOUJOURS PLUS

(Avec les conseils de François de Closet.)

URGENT (p.657 et 658)
CONSULTATION DES ADHÉRENTS...
répondez par retour du courrier. N'oubliez pas de timbrer !!

*Avec la CAMIF, la CASDEN, la MAIF, la MGEN et ... l'Maire à titre personnel.

LA COORDINATION LOIRET

Lors de la journée de grève nationale du 27 février, le SGEN-Loiret avait appelé à une AG. S'y sont retrouvés, outre les adhérents du SGEN, des syndiqués du SNI et des non syndiqués; 80 personnes en tout, en majorité de l'agglomération orléannaise. on décide alors qu'il faut poursuivre le mouvement de grève, sous forme de grèves tournantes (à cette époque il fallait faire pression pour que Chirac ne signe pas le décret).

La forme de grèves tournants a été choisié dès le départ, imitant ainsi le mouvement des instits parisiens — sauf qu'à Paris, le relais ne se passait au bout d'une semaine ou deux, alors qu'ici on prenait son tour pour une journée voire 1/2 journée!

Tout de suite l'AG se proclame Coordination Loiret. Ce mode d'organisation peut paraître plaqué, mais s'est révélé tout à fait satisfaisant par la suite. Les expériences des instits parisiens qui avaient été invités à une réunion publique la semaine précédente nous ont permis d'aller très vite dans l'organisation de la lutte. Le mot d'ordre de grève de la coordination-Loiret n'a donc précédé que de trois jours celui du SNI national qui était semblable : journées ou 1/2 journée de grève par secteur géographique (en gros, les cantons) à se répartir sur la semaine.

La coordination n'a donc pas été plus radicale dans ses mots d'ordre que le SNI, et guère plus précoce. L'intérêt, et il était grand, était ailleurs...

Pourquoi une coordination s'est-elle mise en place à l'issue même de la première AG? Avant que ne commence réellement les mouvements de grève?

Il est clair que tous les instits présents avaient à l'esprit les expériences des étudiants, des cheminots, et des instits parisiens. C'était donc dans l'air du temps. une mode, ont accusé certains.

Il est clair aussi que le milieu instit (dans le Loiret en tout cas) est complètement paralysé par le SNI. Les informations d'un secteur géographique à un autre sont obligatoirement filtrées par les divers échelons de la hiérarchie syndicale. Aucune initiative ne se prend sans l'aval de cette même hiérarchie. Il se trouve d'autre part que les militants du SGEN-Loiret trouvaient plus intéressant de fonctionner en coordination, dans laquelle ils se sont complètement fondus, et qu'à aucun moment, ils n'ont essayé de récupérer.

La coordination a semblé une **évidence** pour tous les présents à cette première AG. le raisonnement (en bref) était le suivant : pour continuer à faire pression sur le gouvernement il faut continuer la grève. La FEN ne propose rien, tant pis, on n'attend pas. Comme on prévoit une grève longue, on l'organise tournante dès le départ. Ça demande une bonne organisation. Donc, une coordination. Intéressant, intéressant...

Intéressant aussi la façon dont les gens se sont investis dans cette coordination. Environ 120 personnes s'en sont au moins "servi", en y envoyant des infos concernant leur secteur, ou en venant prendre des nouvelles des autres (le répondeur téléphonique est entré dans les mœurs!)

LES RAISONS D'UNE LUTTE

Dans une école, quelle que soit sa taille, un certain nombre de décisions doivent être prises. Chaque année, par exemple :

- **Il faut affecter chaque instit à une classe car s'il est titulaire de son poste à l'intérieur de l'école, l'instit ne l'est pas dans une classe particulière;**
- **Il faut préparer les conseils d'école, organiser certaines activités communes (fêtes, expositions, réunions de parents, bibliothèque, projets d'action éducative...) etc...**

Tous ces choix ont une influence sur la vie de l'école. Ils intéressent les instits, les parents, les enfants, les personnels communaux; la hiérarchie — directeurs, inspecteurs, administration — préférerait, il va sans dire, décider seule et ne rendre aucun compte. La responsabilité des décisions dans l'école — pouvoir personnel ou pouvoir partagé — est l'enjeu de la lutte actuelle. Ce type de conflit n'est d'ailleurs pas nouveau. La résistance à l'autoritarisme est aussi ancienne que l'école publique elle même : autoritarisme des directeurs, des inspecteurs, des élus locaux. Ce qui est nouveau c'est l'ampleur de la lutte des instits sur ce terrain.

Une lecture superficielle du décret de Monory ne suffit pas pour expliquer ce phénomène. Il faut apprécier ce texte en tenant compte :

- Du fonctionnement réel des écoles et de l'évolution des esprits dans le milieu instit.

- Des textes qui réglementaient jusqu'à présent la fonction de direction dans les écoles;

- Des projets de la droite en matière éducative et de son discours sur l'école, ces dernières années.

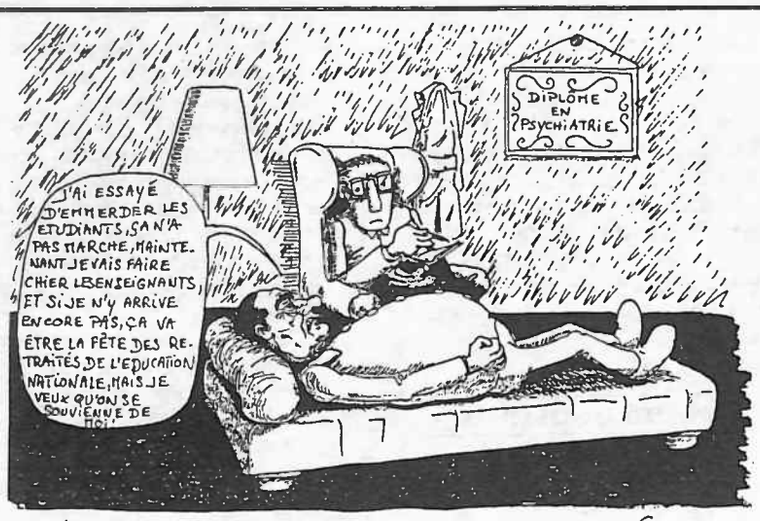

-MONORY CHEZ SON PSY.

L'ECOLE

Beaucoup d'écoles fonctionnent encore sur le modèle paternaliste ou le modèle autoritaire. les directeurs y ont un rôle central: détenteurs de l'information, représentants auprès des autorités locales, de l'administration, des familles, délégués syndicaux (SNI), seuls juges ou, en tout cas, juges en dernier ressort des décisions à prendre, ces directeurs-là ont un pouvoir d'autant plus étendu que les instits se montrent passifs.

Mais ce genre de fonctionnement — hégémonique dans un passé récent — heurte un nombre d'instits beaucoup plus important aujourd'hui. Leurs conversations sont pleines d'anecdotes sur la mentalité « petit chef » de directeurs et d'inspecteurs et sa contrepartie, la mentalité soumise de nombreux instits. Les conversations d'instits fourmillent de récits de conflits quotidiens, mesquins, acharnés, de récits de résistance **individuelle** à l'autoritarisme. Depuis des années d'autres types de fonctionnement des écoles voient le jour ou se cherchent. Tous sont fondés sur l'idée d'une gestion collective et démocratique de l'école et tentent d'inventer les règles nouvelles d'un travail en équipe.

Bien que ces initiatives soient dispersées, mal répercutées, et confinées à l'état d'expérimentation par l'administration, nombreux sont les instits désireux de voir l'école évoluer dans cette direction. Bien sûr il y a loin entre le discours pédagogique généreux et la réalité. Mais c'est un fait aussi qu'il y a un abîme entre les aspirations de beaucoup d'instits et les discours de ceux qui ne voient de salut que dans la hiérarchie.

LA REGLEMENTATION

Les textes réglementaires qui traitent des fonctions et des responsabilités du directeur d'école sont éparpillés entre de nombreux décrets et circulaires parfois très anciens. Si l'on s'en tient aux rapports entre directeurs d'école et conseils des maîtres, il ne semble pas y avoir eu d'évolution réglementaire entre le premier texte qui reconnait l'existence du Conseil des maîtres en 1908 et... un décret paru en 1976!

Ce décret de 1976, modifié à plusieurs reprises, accorde un rôle non négligeable au conseil des maîtres:

> *"Il donne son **avis** sur l'organisation du service et **sur tous les problèmes concernant la vie de l'école.** Il se réunit au moins une fois par trimestre et chaque fois que le directeur le juge utile **ou que les deux tiers des membres en font la demande**"*

Ce texte n'étant pas abrogé par le décret Monory relatif aux Maîtres-directeurs, ce dernier doit donc être interprêté comme un rappel à l'ordre: le conseil des maîtres (mais aussi les conseils d'écoles) ne doivent pas diminuer l'autorité des directeurs. Plusieurs articles et alinéas de ce décret sont d'ailleurs formulés dans des termes identiques à ceux employés dans les textes qui existaient déjà, ce qui explique que beaucoup d'instits persistent encore à nier ou à minimiser le danger du texte de Monory. Pourtant, même si l'on s'en tient aux formulations, quelques unes des nouveautés ont de quoi inquiéter les instits. Deux exemples précis:

- Comment les maîtres-directeurs s'assureront-ils de l'application des instructions et programmes officiels (art.3) ? En faisant eux aussi des inspections dans les classes ?

- A quelles actions de formation des instits les directeurs seront-ils capables de participer (art.3) ? Ne va-t-il pas s'agir de prendre en mains les jeunes instits normaliens ou fraîchement recrutés pour les soumettre à une pression beaucoup plus conformiste ?

Mais au-delà de cette redéfinition des responsabilités du directeur d'école, ce qui vise le décret Monory c'est à contrôler beaucoup mieux cette catégorie de personnel, à la rendre plus docile vis-à-vis de l'administration et à battre en brèche le pouvoir de la FEN. La partie la plus importante du décret, mais aussi la

Sur ces 120 personnes, 70 à 80 ont régulièrement participé aux AG quotidiennes, en se relayant, bien sûr. la répartition des tâches a été, il me semble, très bonne. C'était d'autant mieux qu'il y avait du travail : contact avec la presse, délégation à la coordination nationale, contacts avec les autres syndicats, avec les parents, collecte des informations, tâches matérielles, etc.

Pas de prise de pouvoir d'une tendance ou d'individus. Bref, un petit mais bon moment "d'autogestion des luttes"

Cette coordination était représentative de tout le département puisque tous les secteurs géographiques y étaient représentés (quand je dis "représentés" je ne prétends pas que les délégués étaient mandatés par leur école, leur coin, mais ils venaient là, rendaient compte de ce que les autres pensaient et à leur tour transmettaient la décision de la coordination. Une grande part des participants était, je crois, non syndiqués.

Dès que ça a été possible, les participants à la coordination se sont mêlés aux grèves des instits du SNI. A leur initiative, des AG de grévistes ont eu lieu, un peu partout. Ça semble peu de choses, mais c'est une nouveauté dans la mesure où le SNI fonctionne habituellement seul. On a pu travailler ensemble sur le terrain, au cours des journées de grève. Ça n'a pas été sans mal : on a eu à faire face à de nombreuses tentatives d'exclusion de la part des bataillons du SNI. "Bataillons", c'est-à-dire la vieille garde. Car les jeunes adhérents au SNI et certains des plus motivés nous ont souvent considéré comme une composante parmi d'autres du mouvement, tenant compte de nos propositions et nous informant des leurs. La direction du SNI-Loiret a sans doute cru, au départ, pouvoir bénéficier du dynamisme de la coordination : on lançait le mouvement à leur place. Les rapports étaient corrects. Peu à peu, ces rapports se sont tendus ; les uns UID) n'appréciant pas qu'on pousse à la grève, les autres (UA) vexés de ce qu'ils n'étaient plus les seuls "radicaux" (!) du milieu instit ; ce sont ces derniers qui ont été les plus agressifs à notre égard.

La coordination a toujours joué à fond le jeu de l'unité à la base, c'est-à-dire dans les AG de grévistes (on n'a pas non plus les moyens de faire cavalier seuls).

Sans vouloir faire pompeux, je dirai quand même que la couverture médiatique, des grèves en général, et surtout des actions de la coordination a été excellente, tant dans la presse écrite locale qu'audio-visuelle. Il faut dire qu'on y a mis le paquet. Un autre argument d'ailleurs, en faveur de la grève tournante, était d'apparaître dans les médias quotidiennement. Parfois même, il y a eu tendance à ne faire des actions qu'en direction de la presse. L'objectif n'était pas toujours de faire connaître notre mouvement au public, de façon spectaculaire si possible, afin que la presse s'intéresse à nous, mais d'utiliser les média comme interlocuteurs privilégiés. Cette médiatisation à outrance a, je crois, un défaut : on confond le but avec les moyens. Par exemple, de nombreuses propositions ont été faites pour occuper radios et télés alors qu'il vaut mieux (localement en tout cas) faire du bruit dans la rue (occupation, manif, spectacle) pour qu'ils se déplacent. On touche ainsi directement les parents, l'administration, les autres travail-

leurs et indirectement ceux qui lisent la presse.

Tout ça, c'était avant les vacances de février. Que restera-t-il à la rentrée de cette mobilisation ? Personnellement, je suis sceptique. On n'a jamais vu des instits partir en grève général (après tout, on n'a pas tout vu !) mais on le sait, les instits sont de petits bourgeois, conservateurs (il suffit de les voir dans leur classe), super endettés, timorés et globalement respectueux de la hiérarchie.

Mais sur ce fond amer, apparaît désormais (et c'est super !) une forte minorité de gens "radicaux". Radicaux dans leur rejet du syndicat, capables d'autonomie pour organiser leur lutte et, dans une moindre mesure dans le Loiret, rejetant la hiérarchie.

Cette recomposition d'un mouvement anti-hiérarchique arrive enfin: ça faisait longtemps qu'on en parlait plus, terminé le refus d'inspection, etc. Même des groupements pédagogiques qui pouvaient réunir les "antihiérarchiques" étaient en voie d'extinction (le groupe Freinet par exemple). Alors, vous parlez d'une joie d'entendre dans les rues d'Orléans "la hiérarchie, c'est comme les étagères, plus c'est haut...". On peut être optimiste sur une suite à ce mouvement de lutte contre la hiérarchie parce que les gens investis dans la coordination ont donné l'impression de prendre du plaisir à se retrouver, à lutter ensemble. L'isolement du chacun dans sa classe était enfin cassé. On aura sûrement envie de se revoir.

La lutte étant surtout idéologique, comme il ne s'agissait pas de défendre notre emploi, notre salaire, il n'y avait pas l'angoisse qui peut sous-tendre d'autres luttes sociales. L'enthousiasme à "batailler" a parfois confiné au plaisir "d'enfin batailler" !

N'en reste pas moins que ce décret des maîtres-directeurs est sérieusement grave pour l'avenir de l'école, pour nous instits, et nos conditions de travail, mais aussi pour les mômes. mais ça, ça dépasse les limites du Loiret.

ET EN GIRONDE...

Un lent démarrage

En Gironde, la journée de grève du 27 janvier n'a pas été un franc succès, en grande partie parce qu'elle apparaissait comme une journée d'action sans lendemain comme tant d'autres. Pourtant, lors de la manifestation du 4 février, le mécontentement à l'égard de l'immobilisme du SNI s'est enfin exprimé publiquement: Les enseignants d'une école de Bordeaux ont lancé un appel pour que se tienne une assemblée générale à l'issue de la manifestation. Bien que cette AG ait rassemblé peu de monde, des contacts furent pris et une seconde assemblée programmée pour faire le bilan des nombreuses AG ou réunions syndicales de secteur

La situation était très variable suivant les secteurs géographiques, les AG étaient appelées soit par les délégués du SNI, soit par de simples adhérents, soit par des non-syndiqués. Elles étaient toujours ouvertes à tous. Peu de secteurs se sont prononcés dès le départ pour la grève générale, il s'agissait avant tout de faire de l'information en moins lue, la moins connue des instits, est donc bien celle qui modifie le mode de recrutement et de nomination des directeurs. Le pouvoir de la hiérarchie, en particulier du recteur, est renforcé ; la division entre instits et directeurs est institutionnalisée par la mise en place de commissions paritaires distinctes de celles des instits ; le contrôle des instits sur les nominations de directeurs, qui était déjà bien réduit, disparaît complètement.

LA POLITIQUE LIBÉRALE

Ceux qui minimisent l'importance du décret Monory — hommes politiques, journalistes en particulier, mais aussi malheureusement parents et instits — oublient de le replacer dans son contexte. Or, si l'on oublie les projets que nourrit la droite d'une école libérale sur le modèle de l'école privée, la défiance, voire le mépris qu'elle exprime contre les enseignants en général, la haine qu'elle entretient contre la FEN en particulier, il devient impossible d'expliquer la mobilisation des instits à un niveau jamais atteint.

Depuis mars 1986, l'hostilité de la droite s'est manifestée entre autres:

- Contre les mutuelles (pour favoriser les assurances privées) par l'interdiction de distribuer aux élèves les formulaires de l'assurance scolaire ;
- Contre les centres de vacances, les associations sportives, les activités culturelles créés par les enseignants par la suppression brutale de 1700 postes d'instits mis à disposition pour les faire fonctionner ;
- Par les mesures budgétaires en faveur de l'école privée et surtout le fameux rapport sur le budget de l'éducation nationale confié à un député du Front national que Monory ne trouvera pas le temps de désavouer malgré l'accumulation invraisemblable de mauvais procès et même d'injures.

Cette succession de coups d'épingle, dans d'autres circonstances, serait peut-être passée inaperçue. En particulier l'affaiblissement de la FEN n'aurait pas été pour déplaire à tout le monde dans le milieu enseignant. Mais quoi qu'on pense de la FEN, la politique arrogante de la droite ne peut laisser indifférent car elle vise à appliquer des idées ouvertement inégalitaires:

- Le credo n'est plus de promouvoir tous les enfants mais de sélectionner et de favoriser l'élite dont le pays a besoin dans l'impitoyable guerre économique qu'il mène !
- C'est par la compétition — concours, épreuves, contrôles, examens, évaluation — que doit être sélectionnée cette élite
- C'est l'inégalité naturelle entre les enfants qui explique l'échec scolaire. Et accessoirement d'autres causes telles que les méthodes des enseignants (les méthodes modernes), l'absence de discipline (le laxisme), la paresse des enfants encouragée par une société qui a perdu la vertu de l'effort.
- Pour obtenir un meilleur rendement de l'Education nationale il faut rétablir les filières: les bons d'un côté, les autres ensemble. Cette volonté de ségrégation se camoufle derrière des idées en vogue: compétition entre les établissements, liberté de choix de l'école (c'est la fameuse désectorisation), parainage d'entreprises privées...

Le renforcement de la hiérarchie, la reprise en main de la formation des instits (les projets sont en cours) sont les premiers pas de cette politique en matière scolaire. C'est pourquoi le décret Monory n'est pas une péripétie insignifiante. la lutte des instits n'a rien de symbolique comme certains ont pu l'écrire, elle n'est pas non plus une lutte anti-hiérarchique seulement: elle exprime un refus de la politique libérale dans l'éducation.

24 mars 1987

LE DÉROULEMENT ET L'ANALYSE D'UNE LUTTE

Essayer de décrire et de commencer à analyser la lutte des instits pose pas mal de problèmes. Et il convient d'être prudent: tout d'abord ne pas confondre un mouvement et l'ensemble d'une profession (souvent stigmatisée à juste titre par l'extrême-gauche). Pour autant, le mouvement n'est pas non plus pour autant une fraction de cette profession. Par mouvement nous entendons les instits combatifs qui ont animé la lutte contre le statut de « Maître-Directeur».

UN PEU D'HISTOIRE

Le 17 novembre 1986, seuls deux départements (Paris et le Val de Marne) tentent une journée de grève et un rassemblement devant le ministère. Or c'est ce jour-là que le ministère présente la première mouture du projet de statut à propos des Maîtres-Directeurs. Pour la petite histoire les militants des SGEN-Paris et Val de Marne eurent connaissance de cette échéance... par hasard en rencontrant un permanent du SGEN (national) quelques jours avant dans une manif contre l'apartheid. Un des représentants de ce même SGEN (national) consentit à peine à descendre voir les 200 manifestants transis, faisant le pied de grue devant le ministère. Le SNI (1), le SGEN et FO, votèrent contre le projet en faisant de belles déclarations, et le tour semblait joué puisque le ministère avait pu compter sur le vote de syndicats favorables (2) au projet. Les manifestants tentèrent de trouver un écho dans la presse: sans grand succès. D'autres préféraient faire la tournée des écoles pour essayer de « remuer les collègues ». Le tout sans grand résultat, si ce n'est des pétitions massivement signées. L'affaire était bien mal partie...

ET POURTANT...

Or, malgré cela, à la mi-janvier, 25 instits commencent la grève reconductible. En dix jours, ils atteignent les 300 grévistes et réussissent à relancer les banlieusards. Bénéficiant d'une couverture médiatique assez extraordinaire compte-tenu de l'aspect extrêmement minoritaire du mouvement: 300 grévistes à Paris sur 5 à 6000 instits.

direction des collègues, des parents et des élus locaux. Cela s'accompagnait de grèves ponctuelles ou tournantes et de quelques actions dont la plus importante fut l'ouverture du péage de St André de Cubzac le 14 février.

Qui lutte ?

La coordination ne s'est structurée que très progressivement en fonction des nécessités du développement de la lutte. De même les liens avec la coordination nationale se sont précisés peu à peu. Cela montre que ce type d'organisation n'a pas été plaqué par quelques militants mais qu'il répond à une nécessité exprimée par la base. Cependant, il faut bien reconnaître que les militants actifs de la coordination départementale sont souvent des militants syndicaux ou politiques. Je pense, par contre, contrairement à ce que suggère l'article *Le syndrome d'Iznogoud* (cf. Zéro de conduite nº 24-25), que cet état de fait provient principalement des non-militants qui se complaisent à reproduire la situation d'infantilisation entretenue par le SNI : on a réellement du mal à obtenir de ce fait une rotation des tâches demandée régulièrement par les militants actifs.

Au niveau de la composition de la coordination, on trouve des militants syndicaux (Ecole émancipée, démissionnaires du SGEN, CNT), des adhérents de base du SNI et des non syndiqués. Dans les secteurs, les militants Unité ét action sont souvent très actifs, mais ils ont des rapports assez distants avec la coordination départementale. Le peu qui reste du SGEN transmet à la coordination la position officielle de son syndicat et assiste parfois en observateur aux AG départementales. Il faut préciser que suite à l'exclusion de militants actifs qui n'étaient pas dans la ligne officielle, la presque totalité des instituteurs de ce syndicat ont démissionné. Ils sont provisoirement non syndiqués et pour une bonne part en voie de rentrer à la CNT. Le SNUDI-FO intervient dans la lutte à la manière habituelle de ces militants d'un opportunisme puant que sont les militants du MPPT ex-OCI... : Appelant à la grève avant que les collègues soient mobilisés, intervenant dans les AG pour nous assommer de discours tonitruants sans faire aucun travail concret dans la coordination, et finissant par retourner leur veste et ne plus appeler à la grève lorsque la coordination nationale trouve le moment propice.

L'Etat actuel de la mobilisation

La coordination départementale s'est prononcée pour la grève bien que l'on se sache minoritaire sur ce point. Nous avons estimé qu'il était nécessaire de lancer l'action suite à l'appel national (auquel nous avons contribué car nous pensons que seule la grève nationale peut faire ressortir cette lutte et que si personne ne prend l'initiative, on n'aura rien). La mobilisation d'une grande partie des instituteurs dans cette lutte est incertaine mais il faut la tenter. De toutes les façons nous ne sommes pas des irréductibles qui feront une grève longue en restant minoritaires ; nous nous sommes donné les moyens d'évaluer le développement de la grève. Si nous avons perdu notre pari nous nous replierons sur d'autres formes d'action.

Le 18 mars

EN LOIRE-ATLANTIQUE LA MOBILISATION DÉMARRA A SAINT NAZAIRE

Suite à l'invitation du SNI à tenir dans le département des réunions syndicales, sur le temps de travail, à propos du décret Monory et des suppressions de postes de PEGC, une AG se réunit le 17 janvier à St-Nazaire qui laissa apparaître une forte volonté d'action des participants. Le mercredi 21 janvier était organisée par le SNI, à Nantes, une manifestation des instits et des PEGC. A cette occasion les Nazériens exposèrent leurs positions et la nécessité pour eux d'entamer une grève. Ils réclamèrent du SNI un préavis de grève pour couvrir leurs actions. Si le préavis ne fut posé que le 29 janvier, dès le jeudi 22 quelques écoles du secteur de St-Nazaire décidaient des journées de grève sans couverture syndicale. Dans la région nantaise la mobilisation suivit la journée nationale de grève du 27 janvier. En effet alors qu'à St-Nazaire s'effectuaient déjà des grèves tournantes par journées, le vendredi 29 un rassemblement devant l'inspection académique de Nantes réunissait un grand nombre d'instits. Les trois syndicats (SNI-SGEN-FO) étaient présents. A l'issue de la manifestation-surprise, le SNI conviait à une AG élargie aux non-syndiqués dans son local. On y décida (suivant l'exemple de St-Nazaire) l'organisation de grèves tournantes par secteurs géographiques dans tout le département. Le lundi 2 février les trois sections départementales SNI-PEGC, SNUDI-FO, SGEN-CFDT annonçaient la création d'une inter-syndicale face au statut de Maître-Directeur et conviaient les instits à une manifestation le 4 février. Toutefois, cette inter syndicale fut de courte durée puisque FO lançait son mot d'ordre de grève générale le lundi 9 février. Après l'annonce de la signature du décret par Chirac et devant les mots d'ordre dispersés des syndicats, l'ambiance générale de la lutte se modifia. En effet, alors que certains cédaient au découragement, d'autres optaient pour des positions plus dures. Dans les deux cas on remettait en cause le système de grèves tournantes ou perlées par secteur, qui apparaissaient dès lors inefficaces, on critiquait l'attentisme des syndicats et principalement du SNI au vu de ses positions modérées. Suite à l'exemple de la coordination parisienne et devant l'inaptitude des syndicats à répondre aux attentes des instits, il apparut nécessaire à certains de se réunir en dehors des structures syndicales pour faire le point sur les actions menées, d'une part car l'information passait mal entre les différents secteurs et récupérer, d'autre part, un pouvoir décisionnel afin d'envisager ensemble l'avenir de la lutte. Une AG du secteur sud-Loire réunie le 9 février décida d'appeler à la grève du jeudi 12 (lancée par la coordination nationale) et proposa une AG départementale le même jour. Cette AG réunit plus de 200 personnes (il y a 4000 instits en Loire-Atlantique). Elle se constitua en coordination 44 des instituteurs en lutte. Elle se définit comme étant une organisation temporaire de lutte composée de syndiqués (SNI(éé); SGEN; FO) et de non-syndiqués. Elle vota

Par ailleurs, que de 25 grévistes, le mouvement ait réussi à arriver à 60.000 manifestants le 11 février, alors que parallèlement les structures syndicales nationales étaient soit totalement absentes (FO) soit traînant les pieds (SNI-SGEN), laisse à penser qu'il y a certaines raisons qui ont joué...

La plus évidente est qu'à la mi-janvier les cheminots sont encore en grève. Par ailleurs quelques semaines avant, les étudiants et les lycéens ont fait reculer Monory et Devaquet en obtenant le retrait d'un projet. A cette époque, le statut « Maître-Directeur » n'est pas encore signé ; et pour un certain nombre d'instits, cela paraît gagnable... à condition, pour beaucoup, de se limiter à un objectif précis.

Le retrait du projet semble d'autant plus facile à obtenir qu'il ne coûterait rien, financièrement, au gouvernement.

Il existe aussi, vraisemblablement, de nombreuses raisons, très diversifiées et très variables localement, qui peuvent aussi expliquer l'extension du mouvement. Il existe dans le milieu instit une petite composante qui axe l'essentiel de sa lutte sur le terrain anti-hiérarchique ; pour certains, c'est le refus d'inspection (cf. CA n° 52 janv.86). En région parisienne, cette composante a joué un rôle souvent déterminant dans le démarrage de la grève et la constitution des coordinations. Par ailleurs, la mobilisation a été, en général, plus forte dans les écoles situées dans les quartiers « difficiles ». Est-ce parce qu'en général les instits de ces écoles sont plus jeunes ? Ou parce que souvent, un travail un tant soit peu plus collectif est nécessaire dans ces écoles ? Ou encore parce que l'échec et la sélection scolaire y sont plus visibles ?

Pour le SNI, le problème est très simple ; il syndique beaucoup de directeurs d'écoles. Or il est vrai que beaucoup de ces directeurs aspirent à devenir des petits chefs. Mener une lutte dure contre le statut risquerait de les faire passer au SNADE (4), tant syndicalement qu'électoralement. Pourtant, il ne peut pas être totalement absent pour deux raisons :

- Il y a des élections internes par tendances, au SNI, en mai.
- Il y a aussi des élections professionnelles prévues pour la fin 87.

Reconnaissons son habileté à concilier des intérêts divergents. le dernier plan d'action issu du Bureau national du SNI est un chef-d'œuvre. On appelle les instits à s'inscrire sur les listes d'aptitudes pour devenir Maîtres-Directeurs, bien sûr pour « bloquer la machine ». Sauf qu'au passage tous les aspirants chefaillons pourront s'inscrire en toute tranquillité et que l'administration pourra sans peine multiplier les commissions faisant le tri des candidatures. Un

Il est évident qu'un petit chef supplémentaire ne résoudra rien et sera une difficulté de plus...

D'autres éléments ont joué, très variables d'un instit à l'autre, d'une école à l'autre. Pour certains, bien des désillusions se sont succédées. Le passage de la gauche au ministère n'a rien changé : après des concertations sans lendemain, le temps de la gestion rigoureuse et des fermetures de classes est revenu. D'autre part, les « nouvelles » démarches pédagogiques, aussi intéressantes soient-elles n'ont pas pu réellement faire reculer l'échec scolaire (échec au sens des apprentissages et surtout sélection scolaire).

Par ailleurs, la profession instit n'attire pas. Il est significatif, en période d'extension du chômage, que certains départements aient plus de postes ouverts au concours que de candidats. Le métier d'instit n'a plus cet aspect de vocation ou de promotion sociale. Au contraire, nombre de ceux qui y viennent aujourd'hui, le font parce qu'ils ont échoué ailleurs.

Pour terminer cet éventail de raisons pouvant expliquer la mobilisation, il est vraisemblable qu'une partie des 60.000 manifestants du 11 février étaient là pour défendre LE syndicat (SNI).

De même que les raisons sont extrêmement diverses les formes de luttes l'ont été également :

Grève reconductible d'une minorité déterminée. Grève d'une heure ou tournante (journée ou demi-journée) pour une autre partie de la profession, plus timorée et plus en attente des consignes syndicales. Débrayages, occupations d'inspections académiques, blocages des péages d'autoroutes dans d'autres cas...

Précisons que dans certains départements les grèves tournantes furent organisées par les SNI-(UA) (3) contre la grève reconductible, animée par les coordinations. Dans d'autres départements les grèves tournantes se firent à partir d'un accord entre les syndicats et les coordinations. Le fait est que dans un tel « désordre », personne n'a pu réellement comptabiliser le mouvement pendant toute une période.

En fait, les moments rassemblant un peu tout ce beau monde furent les manifs régionales du 4 février et la manif nationale du 11 février.

DU COTÉ DES SYNDICATS

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, les syndicats nationaux ont traîné des pieds tout au long du mouvement avant les vacances de février et tentent de l'enterrer depuis la rentrée. Il n'est pas inutile d'essayer de comprendre pourquoi.

LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Vu l'accueil de tous les enfants des grévistes,
Vu la maîtrise incomparable de votre sifflet,
Vu votre dévouement à vos supérieurs,
Vu l'achat de votre somptueux fauteuil directorial,
Vu votre acharnement à briser l'équipe pédagogique,

DECERNE

le diplôme de MAITRE-DIRECTEUR

a : _____

A CRETEIL, LE MARDI 10 FEVRIER 1987

LE PREMIER MINISTRE — LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE — L'INQUISITEUR D'ACADEMIE

Chirac — Monory — Fouilleret

boycott des inscriptions et des élections pour les futures commissions paritaires aurait eu un autre impact...

Enfin, il restera une manifestation nationale le... 17 mai. Juste avant les votes internes au SNI!

Le SGEN a laissé tomber depuis un moment le refus d'inspection. Depuis un an la branche 1er degré tente de faire passer une conception de la direction d'école très proche de celle du SNI. La tentative de mobilisation du 17 novembre 86, pourtant appelée par les SGEN-Paris et Val de Marne (ainsi que par l'Ecole émancipée de ces deux départements) n'a eu aucun écho dans la presse nationale du SGEN.Plus friand semble-t-il de citer les actions dures que sont les pétitions et les rencontres avec le SNI.

Il est clair qu'au niveau fédéral, le SGEN cherche à enrayer tous les restes de combativité de sa base, afin de devenir un partenaire respectable pour le SNI. A quand la réunification? Un exemple pour illustrer cette volonté: le SGEN national appelle lui aussi à s'inscrire sur les listes de maître directeur, alors que la moitié de ses syndicats sont contre. Et que ces syndicats correspondent aux départements où la lutte a été la plus forte...

FO a été totalement discrédité pour plusieurs raisons. Ses militants sont souvent des gens du MPPT (5) (ex-PCI, ex OCI), qui ont laissé un souvenir épouvantable de leur présence dans les coordinations en 1980. Par ailleurs, FO a des positions très curieuses sur le statut, à tel point que beaucoup d'instits pensaient qu'ils étaient pour le projet.

De plus, quand les gens parlent de grève reconductible, FO parle de grève « franche », mais sans jamais s'y engager autrement que par le discours.

DU COTÉ DU GOUVERNEMENT

Après avoir donné l'impression d'hésiter, le gouvernement s'est décidé à jouer l'épreuve de force à partir du jeudi 29 janvier (conférence de presse de Chirac)

Pour deux raisons essentielles :

- Le 29 janvier, le mouvement était encore limité à la région parisienne et de façon minoritaire. Ce n'est qu'à partir du vendredi 30 janvier que des occupations d'inspections académiques eurent lieu dans toute la France.

- Céder sur ce projet après le recul devant les étudiants et les lycéens aurait sûrement eu des conséquences tant au sein de la majorité que vis-à-vis d'autres catégories sociales.

PREMIERES VICTOIRES DU MOUVEMENT

Le mouvement a déjà réussi à rendre prioritaire une revendication qui était noyée dans un catalogue. Par ailleurs, l'impact des coordinations est loin d'être négligeable dans une profession habituellement très obéissante vis-à-vis du SNI: 70% des instits seraient pour l'existence des coordinations (sondage paru dans *Le Matin* avant les vacances). A tel point que lors de la manif régionale à Paris le 4 février, le cortège des coordinations était pratiquement aussi important que celui du SNI.

Le mouvement a su, à travers ses coordinations, secouer l'apathie du milieu et contraindre le SNI à aller beaucoup plus loin que prévu... La manifestation du 11 février, avec ses 60.000 participants est la plus grosse depuis bien des années (même en 68, il n'y a, semble-t-il, jamais eu autant d'instits dans la rue).

LES FAIBLESSES

Elles existent ; la principale c'est l'aspect minoritaire des grèves reconductibles. Le mouvement a bénéficié d'une couverture médiatique disproportionnée. Peut-être il y a-t-il là une « mode médiatique » vis-à-vis des coordinations?

Le danger est là, beaucoup misent sur cette couverture. Certaines actions sont souvent pensées en fonction des média. Qu'arrivera-t-il si le vent tourne?

une plate-forme de lutte:
- Pour un service public de qualité: retrait du statut de Maître-Directeur.
- Non aux suppressions de postes
- Défense de la formation
- Maintien des M.A.D.

Elle ne défila pas derrière la banderole de la coordination nationale de la manif à Paris le 14 février, préférant s'associer au cortège départemental même si cela avait pour effet de grossir les rangs du SNI. Elle permit, pendant les vacances, l'organisation de la popularisation: diffusion de tracts sur les marchés, signatures de pétitions, "classe sauvage" au centre ville, information auprès des parents.

Une nouvelle AG de la coordination départementale se réunit le lundi 2 mars, mais regroupant environ 150 personnes. Elle estima à la majorité que seule la grève reconductible permettrait de gagner. Elle appela donc à ce que se tiennent des AG de secteurs pour se prononcer sur cette perspective en vue de la prochaine réunion de la coordination nationale à laquelle seront envoyés des délégués mandatés qui remplaceront les copains qui s'y étaient rendus jusqu'à présent en tant qu'observateurs. Le problème de l'élargissement de la plate-forme posé lors de l'AG a été ajourné, faute de propositions suscitant le consensus. Par contre une commission de réflexion sur l'école se réunit régulièrement et on attend avec impatience le résultat des débats.

11/3/87

LES ÉVÉNEMENTS A REIMS

Courant janvier :

Suite aux événements parisiens (grève des instituteurs du 19e et 20e), une vingtaine d'enseignants, à l'appel de l'Ecole émancipée, s'interrogent sur la mobilisation à Reims. Sont présents des non syndiqués, bien sûr, mais aussi des adhérents du SNI et du SGEN critiques quant à l'immobilisme de leur syndicat, aussi bien nationalement que localement. Cela donne naissance à un collectif qui se nommera plus tard le "Collectif antigrade"

Ils décident d'envoyer un représentant à Paris où la lutte semble s'étendre et surtout d'intervenir lors du meeting du SNI du 27 janvier pour :
- Evoquer la lutte parisienne qui est, semble-t-il, tabou!
- Mettre l'accent sur la lutte contre le statut de maître-directeur qui n'apparaît à ce moment qu'en 7eme et dernière position dans l'ordre des revendications.
- Provoquer des actions locales décidées ensemble.
- Toucher parmi tous les présents, des enseignants près à bouger dans leurs écoles.

En février : manifestation à Chalons (préfecture de la Marne) le 4, où le SNI annonce avoir déposé un préavis illimité de grève pour couvrir les actions qui pourraient naître. Le collectif antigrade propose une réunion le lendemain à Reims à la maison des syndicats pour décider ensemble des actions à mener.

Première AG donc le 5 février où les enseignants viennent très nombreux : 200 personnes. Il en découlera un fonctionnement qui se maintiendra jusqu'aux vacances de février. Le SNI est là, il est à Reims de la tendance Unité et Action (P.C), le SGEN aussi. L'AG réfléchit et décide des actions qui seront menées de manière unitaire (grève départementale, manifestations, actions médiatiques...) ; des idées sont échangées pour mener la lutte dans les écoles ; il existe évidemment des situations très différentes sur le département (écoles rurales, intit seul à lutter dans son école, directeur pour ou contre le statut, etc.) l'accent est mis sur :

- L'information aux parents à qui on a fait dire beaucoup de choses mais qu'on a oublié d'informer.
- Information dans les écoles qui ne bougent pas encore.

Il s'agit alors de mobiliser ; 80 écoles environ sur les 120 que compte Reims seront touchées par les grèves tournantes. L'AG décidera aussi d'une manifestation au centre ville, du blocage de l'autoroute A4, d'une journée de grève à la rentrée, le 12 mars, pour remobiliser après les vacances.

Les AG ont fonctionné assez bien jusqu'à présent, c'est-à-dire démocratiquement, sans prise de pouvoir de l'une ou l'autre de ses composantes. Le SGEN est à Reims pratiquement inexistant dans la lutte, s'alignant sur les mots d'ordre du SNI. Le SNI, quant à lui, a une position assez flottante : face à la grande majorité des enseignants présents qui désirent une unité de tous les partenaires dans la lutte, il essaie de coller à la réalité locale, même si ça passe parfois par un changement de position au sein d'une même AG. Il est tout à fait conscient de la crise qui agite le syndicalisme aujourd'hui, et du fait que les gens présents aux AG ne sont pas là à son appel mais qu'ils se sont mobilisés pour pallier au manque d'initiatives du syndicat. Sa position est de ce fait floue et contradictoire. Essayant de fonctionner démocratiquement, le SNI a tout de même refusé pour le moment que l'AG se dote d'un bureau réunissant toutes les composantes du mouvement pour constituer un véritable fonctionnement en coordination. On sent très nettement une certaine méfiance vis-à-vis de la coordination nationale qui prend la place du syndicat en essayant d'unifier le mouvement et de faire naître une grève générale.

En conclusion, nous pouvons dire qu'à Reims, la mobilisation a été assez grande même si elle a enregistré une certaine baisse après les vacances de février. Toutefois, un certain nombre de contradictions importantes se font jour :

Bien qu'ayant commencé une lutte en dépassant les syndicats, les instituteurs non syndicqués ou syndiqués "critiques" attendent que le SNI donne un mot d'ordre national de grève pour durcir le mouvement.

D'autre part, face à l'échec des cheminots, beaucoup se sentent incapables de l'investissement important qu'implique le durcissement des actions, surtout si les syndicats ne s'engagent pas.

De nombreuses questions se sont posées : Faut-il continuer les actions locales qui ne nous feront pas gagner ? Faut-il tenter la grève générale en prenant le risque de l'échec ? L'absence de mots d'ordre nationaux se sont fait cruellement sentir.

La coordination nationale a certes progressé en influence (25 départements au départ, 43 maintenant), mais beaucoup en sont encore absents.

UNE DÉFAITE... MAIS DE TAILLE

Le décret a été signé, et les premières circulaires tombent comme des couperets. Par ailleurs, Monory et Chirac ont mis leur démission dans la balance. Pour gagner sur la revendication initiale (retrait du statut de Maître-Directeur), il faudra un rapport de force extrêmement important.

ELARGIR

Pour cela, certains proposent d'élargir la plate-forme à d'autres points :

- Carte scolaire (fermeture des classes)
- Formation (qui sera reprise en main par les inspecteurs et les maîtres-directeurs)
- Salaires

Il est vrai qu'objectivement tous ces points sont liés. Mais il s'agit là d'une analyse de militants. L'unité subjective du mouvement s'est faite sur le sentiment qu'on pouvait gagner sur un point. La revendication salariale, aussi juste soit-elle, pose des problèmes au sein du mouvement. Tout d'abord, le PC (à travers Unité-Action) a souvent opposé la revendication salariale à celle du retrait du statut (6).

Un instit moyen ne gagne certes pas des millions par mois, mais il gagne quand même plus qu'un cheminot (sauf les ADC). D'autre part le privilège des vacances culpabilise nombre d'instits pourtant combatifs sur le terrain des conditions de travail.

La longue grève des cheminots sur la question des salaires, sans résultat probant n'incite pas à s'engager sur ce terrain. Le SNI a toujours utilisé les plates formes fourre-tout pour noyer les revendications importantes.

GAGNER

Cela est devenu très dur depuis que le décret a été signé. Malgré cela, il reste un nombre non-négligeable d'instits voulant en découdre malgré les syndicats.

A ce propos, la grève nationale lancée par la coordination nationale à partir du 23 mars est un tournant important : si une minorité significative s'y retrouve, tout espoir de gagner ne sera pas perdu. Si par contre il ne s'agit que d'une infime minorité, le mouvement risque de connaître une fin amère.

Cette deuxième éventualité laisserait des traces profondes au sein de la profession et des syndicats : une cassure risque de s'opérer entre ceux qui n'auront pas arrêté de tenter de faire bouger les choses, et les autres. Afin d'éviter que l'amertume ne soit trop grande en cas de défaite, il nous semble qu'il faut absolument que le mouvement soit lucide sur la question du rapport de force à reconstruire. Par ailleurs si le décret devait être maintenu, la lutte antihiérarchique sera plus que jamais d'actualité. Les regroupements dépassant les étiquettes, les tendances, et les rancœurs auront bien des raisons de se renforcer ou de se créer.

Champigny le 22 mars

(1) Le SNI représente électoralement 70% des instits. Le SGEN, 10%. FO, 10%. Le reste va au SNADE, à l'USNEF et à la CNGA

(2) Confédération syndicale de l'Education nationale dont fait partie le SNADE (voir note 4)

(3) Unité-Action, tendance proche du PC, contrôle 30 départements du SNI (dont 5 sur 8 en région parisienne)

(4) SNADE : Syndicat national des adjoints et directeurs d'écoles. Représente globalement 5 à 6% de la profession, mais beaucoup plus chez les directeurs en poste.

(5) Mouvement Pour un Parti des Travailleurs (cf. CA)

(6) Au début du mouvement.

LA GREVE DES 23 ET 24 MARS

Différentes hypothèses étaient suggérées quant à la suite du mouvement dans les différents articles qui composent ce dossier. La réalité présente fait plutôt pencher vers celles qui étaient pessimistes.

Environ 10.000 instits ont suivi la grève sur 35 départements, soit 8% sur ces mêmes départements, ce qui représente 4% sur l'ensemble du territoire français. Un élément surprenant a été **qui** a suivi cette grève. S'il y a eu des mauvaises surprises (par exemple l'Ecole émancipée de l'Oise —un bastion dans ce département—, n'a pas appelé à la grève!), il y en a eu aussi de bonnes: une minorité, infime certes, du SNI l'a suivi et a participé aux AG; comme dans le Morbihan (40% de grévistes).

Quoiqu'il en soit, une surface de grévistes qui couvre à peine ce que représente l'Ecole émancipée et la minorité du SGEN réunis! Le nombre n'a pas été suffisant, et il faut le dire.

La coordination nationale s'est réunie le lendemain, le 25 mars. Du coup, sous la pression de la réalité de cette grève, les propositions et le tonus étaient très en retrait sur les précédentes réunions: plusieurs points ont été proposés:

- Participation (appelée par l'Ecole émancipée et Unité et Action) à la manif prévue le 1er avril. Il y aura un cortège spécifique de la coordination.

- La coordination doit organiser un "référendum" dans la profession sur le statut des Maîtres-directeurs.

- Une pétition sera faite à l'adresse des directions syndicales.

En fait, on peut constater que ce plan d'action est assez proche du SNI; avant, on faisait pression sur les directions syndicales par des actes, maintenant par des pétitions! Bien sûr, cela n'est pas à analyser par la simple présence de bureaucrates ou de réformistes dans la coordination. C'est bien la pression des événements qui amène ce replis et ce genre de positions. Comment d'ailleurs, continuer une grève quand on est à ce point minoritaire?

Des copains avaient proposé à cette AG que le lendemain de la manif du 1er avril (ÉÉ - UA et coordination) soit une journée de grève (le 2 avril, donc). C'était prendre UA au mot, qui prétendait que la manif serait un moyen de remobilisation. Mais cette proposition a été très largement minoritaire au sein de la coordination.

La conclusion provisoire, c'est que la coordination a attiré pas mal de nouvelles têtes, mais pas suffisament pour être crédible vis-à-vis du milieu. De plus on a constaté que la couverture médiatique de nos actions, correcte au début à été progressivement en baisse.

Le 26.3.87

NON AUX MAITRES DIRECTEURS

ABROGATION

DU DECRET MONORY

PAS DE CHEFS DANS LES ECOLES

Coordination des Instits du 94

LE MOUVEMENT DANS LE VAL-DE-MARNE

Une semaine de grève des parisiens avec augmentation du nombre de grévistes a réussi à lever la chappe de plomb qui régnait sur le département après l'échec du 17 novembre (voir texte national).

A l'initiative de militants du SGEN et de l'Ecole émancipée (éé) une coordination départementale a réussi à se mettre en place. Coordination qui a pris l'initiative de deux grèves reconductibles. Entre ces deux grèves, une grève tournante a pu être organisée avec le SNI et le SGEN. Jusqu'aux vacances de février, le SNI Val-de Marne a fait preuve d'une diplomatie rare vis-à-vis d'une structure comme la coordination. A noter que ce SNI, à majorité UID, était partisan de deux journées de grève dès la rentrée afin de relancer le mouvement. Dommage que sa représentante au Bureau national du SNI n'ait, semble-t-il pas défendu son mandat...

Depuis la rentrée, les rapports se sont tendus. le SNI refuse toute idée d'AG unitaire sur le département (avant les vacances la salle était trop petite, maintenant il n'y aurait pas assez de monde...)

La coordination, elle, n'a pour l'instant pas pu mesurer réellement son impact. Il n'y a jamais eu plus de 40 participants aux AG, mais avec une forte rotation des gens d'une AG à l'autre. Cela s'explique de plusieurs façons:

- les communications d'une ville à l'autre sont très difficiles en banlieue
- il y a un fort localisme et une réticence à se déplacer à Créteil
- pour beaucoup c'est la première expérience de lutte, avec le manque d'habitude de fonctionnement collectif que cela suppose.

Jusqu'aux vacances de février, la coordination 94 reposait pratiquement exclusivement sur des militants syndicaux (ou des ex reprenant du service pour la cause). Depuis la rentrée, la prise en charge commence à être beaucoup plus collective, et les liens, allant au delà des étiquettes syndicales habituelles, se sont renforcés. Maintenant le département compte 5000 instits. Pour être significative la grève nationale des 23 et 24 mars devrait être suivie par 500 personnes (soit seulement 10%). Le sera-t-elle? C'est peu probable. L'impact national du mouvement sera donc déterminant pour décider de la reconduction

Le 22/3/87

SOLIDARIDAD OBRERA
AIT
UN PRIMERO DE MAYO SANGRIENTO

En Espagne : Dix ans après, le mouvement libertaire

Faire un bilan de ces dix dernières années de militantisme libertaire en Espagne s'avère très difficile et aussi, malheureusement, assez déprimant. Malgré cette longue période, les bases restent faibles et fragiles ; en effet, le mouvement anarchiste espagnol n'a pu « produire » des noyaux militants importants et stables, à la hauteur de la très forte potentialité libertaire existant au sein de la société espagnole. Il est indéniable que la grande majorité des militants libertaires très actifs des années 1970 ont abandonné le mouvement et surtout n'ont pas été remplacés. Mon propos n'est pas ici de déterminer les causes très complexes de cette crise profonde qui, il faut bien le dire, fait encore l'objet de débats passionnés et souvent stériles parce que rarement argumentés.

Toujours est-il — et c'est là le problème fondamental — qu'il n'y a pas une génération militante puissante et animée en ces années 80. Cependant, rien n'est perdu ; il semblerait que depuis peu un mouvement plus multiforme et diversifié se développe...

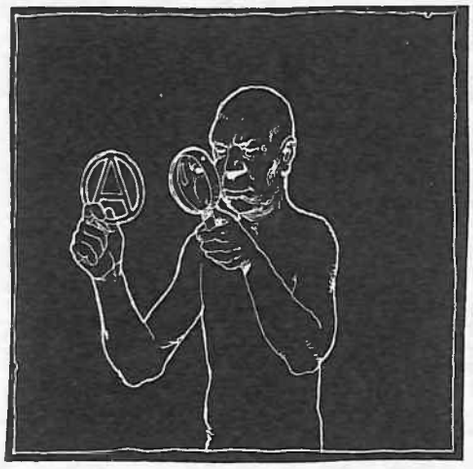

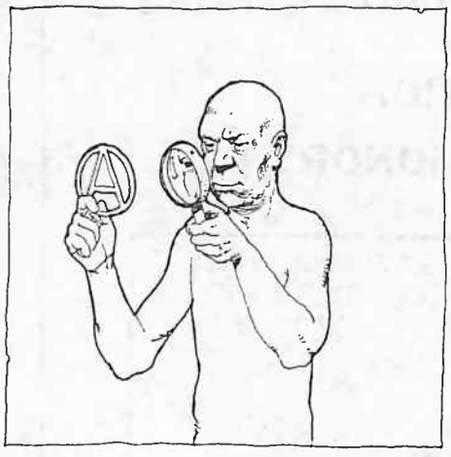

LE SYNDICAT... ÉVIDEMMENT !

Il y a — j'allais dire bien sûr — les deux confédérations syndicales : CNT-AIT et CNT (1). Ce « bien sûr » est effectivement quelque peu gênant car l'anarchisme espagnol est toujours et inévitablement pensé en termes de syndicat. Cette fascination pour l'organisation syndicale — qui s'explique évidemment par des raisons historiques — a été, à mon avis, préjudiciable au mouvement ; combien de collectifs et groupes autonomes très actifs se sont engouffrés, durant les années 1970, dans la CNT où il se sont cognés aux structures corporatistes rigides, et épuisés dans les luttes de tendance souvent violentes. A posteriori, cette adhésion massive paraît d'autant plus absurde que leurs activités se déroulaient dans les quartiers, sur les lieux de vie et non sur les lieux de travail... Et je ne vois rien d'antisyndicaliste à constater le fait (2) !

Quoi qu'il en soit, présentons les deux confédérations... Celles-ci rassemblent actuellement quelques milliers d'adhérents : peut-être 10000 pour la CNT et certainement moins pour la CNT-AIT. Ceci est fort peu d'autant plus qu'il s'agit d'adhérents et non pas de militants. Cependant, le creux de la vague est passé et il y aurait depuis une année un afflux modeste mais réel d'adhésions.

Autre motif d'inquiétude, leur implantation est faible. La CNT n'a obtenu, aux dernières élections syndicales (sept-déc. 1986), qu'environ 1200 délégués sur un total national de 170.000 ; c'est-à-dire moins de 1 % des voix. Sa présence reste, de plus, géographiquement inégale : ses « bastions » sont la Catalogne, la région de Madrid et le pays valencien (3). Néanmoins, ces élections — les premières auxquelles elle participait (4) — ont permis la création ou le renforcement des sections syndicales, notamment dans les secteurs suivants : banque, télécom., administration publique (!), santé... L'implantation dans les secteurs industriels reste très marginale (métallurgie, mines, construction mécanique) malgré de brillantes exceptions (aéronautique, Michelin).

La CNT-AIT — qui préconisait l'abstention — dispose d'un réseau de sections syndicales, semble-t-il, plus réduit. Ses zones de forte implantation sont essentiellement les Asturies, l'Andalousie et la Catalogne.

Ce rapide tableau syndical permet de constater que les militants CNT ne peuvent actuellement impulser des luttes sociales d'envergure, alors que la situation socio-économique est catastrophique : 3 millions de chômeurs, soit plus de 20 % de la population active ; une inflation prévue de 7 à 8 % qui rogne le pouvoir d'achat pourtant faible des salariés ; une restructuration industrielle à tout crin, etc. Et ce d'autant plus qu'il est difficile pour la CNT d'attirer les groupes sociaux les plus revendicatifs et marginalisés, comme les jeunes ou les chômeurs, peu réceptifs aux discours et pratiques syndicales.

LA CRISE DES ATHÉNÉES LIBERTAIRES

De par son idéologie et son histoire, il va sans dire que la CNT ne peut se réduire à un syndicat uniquement différent des syndicats réformistes, mais qu'elle prétend constituer un ample mouvement qui prenne en charge toutes les luttes sociales. C'est pourquoi, dans les années 70, alors que la CNT se développait dans les entreprises, un réseau très dense d'assemblées libertaires locales — les athénées libertaires — se constituait ; il s'agissait de développer les luttes de quartier (sur les thèmes : écologie, santé, écoles, chômeurs, etc.) et d'organiser des manifestations culturelles indépendantes (fêtes, colloques, journées de formation, théâtre, etc.). Ce travail formidable a permis, dans certains quartiers, l'éclosion d'une animation sociale autogérée.

Cependant, dans la plupart des cas, les A.L. furent conçues comme des annexes culturelles de la CNT (6), où les animateurs étaient nécessairement des militants syndicaux. Il est compréhensible que les scissions successives ont été fatales à ce mouvement associatif dans la mesure où chaque A.L. devait (?) choisir son camp... Actuellement, il est moribond, étant donné que les militants CNT, peu nombreux, se consacrent essentiellement à leurs tâches syndicales.

VERS UN MOUVEMENT ANARCHISTE SPÉCIFIQUE

Actuellement, il est clair que tout groupe ou collectif libertaire spécifique ne peut se développer de manière sûre qu'en dehors des structures syndicales afin d'attirer tous les libertaires, notamment ceux qui ne veulent pas ou plus entendre parler d'action syndicale, et afin d'éviter tout risque d'éclatement ultérieur. De nombreux groupes indépendants se sont constitués depuis peu à travers tout le pays: antimilitaristes (Vitoria, Barcelone, Saragosse), étudiants, anarcho-punks (Barcelone, Madrid, Bilbao), squatters, etc., plus certains athénées (Barcelone et Madrid) rescapés du massacre.

L'avenir du mouvement anarchiste espagnol se joue en partie dans la myriade active et rassurante de ces petits groupes, à condition qu'elle puisse rompre avec son atomisation actuelle. Je ne pense pas qu'une solution organisationnelle (7) dans un sens fédératif (style F.A. à la française) soit possible ni même nécessaire, mais il s'agirait plutôt de constituer une coordination lâche et souple de groupes qui permette des initiatives libertaires d'ampleur nationale. Son absence s'est faite cruellement sentir, notamment lors du mouvement anti-OTAN où les libertaires pourtant actifs localement n'ont pu réussir à populariser efficacement les thèmes antimilitaristes.

ENFIN, DU NOUVEAU EN 1987!

Or, quelques lueurs d'espoir se manifestent dans ce sens... Depuis un an, une coordination libertaire dans la ville de Barcelone organise cahin-caha toute une série d'actions ponctuelles communes et publie une revue trimestrielle de qualité, tant du point de vue technique que de son contenu (*La Llettra*). A Madrid, un certain nombre de collectifs viennent de renouer leurs contacts et ont décidé de manifester ensemble lors de la marche annuelle à la base américaine de TORREJON, le 15 mars ; un tract antimilitariste y sera distribué. Tout ceci reste sporadique et provisoire mais ce genre d'initiatives exceptionnelles laissent augurer d'un renouveau libertaire en Espagne.

Michel, 22/2/87 - Madrid

CONTACTS:

- **Syndicats:**
CNT-AIT, pl. Tirso de Molina 40 - 1° - Dcha 28004 MADRID.
CNT, c/ Sagunto 15 - 28010 MADRID
Tél. (91) 447.57.69 ou 447.05.72

- **Athénées:**
Pour Barcelone: « Asamblea libertaria del Barcelonco » - c/o Ateneo Poble Sec C/ Elcano 48, 08004 BARCELONA.
Pour Madrid: « Colectivo Libertario de Madrid » - c/o Ateneo Libertario Tetùan c/ Ciceron 8° - 1° - A - 28020 MADRID

- **Revues:**
— *La Lletra*, c/ San Vicenc n° 3, 43201 REUS (Tarragona).
— *Stop Control*, C/ Coso 99 - 3°, 50001 ZARAGOZA
— *Resiste*, apdò 1673, - VITORIA, Euskadi.

NOTES

(1) La CNT dite « rénovée » ou bien « unifiée » est le résultat de la fusion des différents syndicats ayant quitté la CNT-AIT lors des congrès de Madrid (1979) et Barcelone (1983).
(2) Je suis adhérent à la CNT!
(3) Voici la répartition régionale des résultats (partiels) publiés par la revue *Action libertaire* de la CNT-Asturies:
Andalousie: 107
Aragon: 31
Asturies-Cantabrie: 19
Baléares: 2
Canaries: 5
Extremadure-Castille: 50
Madrid: 254
Galice: 25
Catalogne: 382
Euskadi-Navarre: 60
Valence-Murcie: 135
(4) Les élections syndicales n'ont lieu que tous les 4 ans.
(5) Les résultats sont éloquents ; pour la ville de Madrid, sur la trentaine d'A.L. existant en 1979, il n'en reste plus que 3.
(6) Dans les petites villes, la fédération locale de la CNT et l'athénée partageaient le même local.
(7) La FAI (Fédération anarchiste ibérique) est en fait un groupe de pression (souvent physique!) agissant au sein de la CNT afin d'y conserver l'orthodoxie anarchiste.

GRÈVES EN ROUMANIE - NOVEMBRE 1986

LES RAISONS DE LA COLÈRE

La Roumanie est parmi les « démocraties populaires » celle qui a le plus conservé le modèle de pouvoir de type stalinien, y compris le culte de la personnalité du « plus génial des génies », le dirigeant suprême N. Ceausescu, à la tête de l'Etat depuis 1967.

Depuis une dizaine d'années, le pays traverse une grave crise économique que le pouvoir fait chèrement payer aux travailleurs en aggravant considérablement, à partir du début des années 80, leur exploitation.

Le 18 octobre 1986, Ceausescu annonce que son pays vient d'enregistrer la plus grande récolte de céréales de son histoire (28 millions de tonnes). Selon le « premier fils du peuple », les résultats obtenus au cours de la première année du 8ème plan quinquennal (1986-1990) sont « remarquables » dans tous les domaines. Il annonce une augmentation de 7 % de la production industrielle (plus de 10 % dans la métallurgie).

Pourtant, malgré ces déclarations triomphalistes, les restrictions en vigueur depuis plusieurs années sont maintenues, voire accentuées: rationnement des produits alimentaires, de l'électricité, limitation du chauffage domestique à 12°, interdiction de circuler à tout véhicule particulier sur l'ensemble du territoire, etc.

C'est dans cette situation que d'importantes grèves ont éclaté au début du mois de novembre dernier dans les principales villes de la région de Transylvanie.

Ce n'est pas la première fois que les travailleurs roumains se mettent en grève pour faire aboutir leurs revendications. De telles explosions ont déjà eu lieu en 1977 et se sont multipliées depuis sept ans, notamment en 1980, 1981, 1982 et 1983.

"Mais quand je me réveille
Je vois un œil qui m'épie
Dans cette pierre là
Et j'entends des pas terrifiants
S'approcher" Marin Sorescu

QUELQUES REPÈRES...

- **Capitale: BUCAREST**
- **Superficie: 237 500 km²**
- **Population totale (1984): 22,63 millions d'habitants**
- **Population active: 10,5 millions (non compris les permanents des organisations de masse et les cadres militaires) dont:**
  - **— Industrie: 3 680 000**
  - **— Agriculture: 3 087 000**
  - **— Construction: 860 000**
- **Une vingtaine de minorités nationales vivent en Roumanie, dont les plus importantes sont les Hongrois (1,7 million), les Allemands (358 000), les Tsiganes (230 000).**

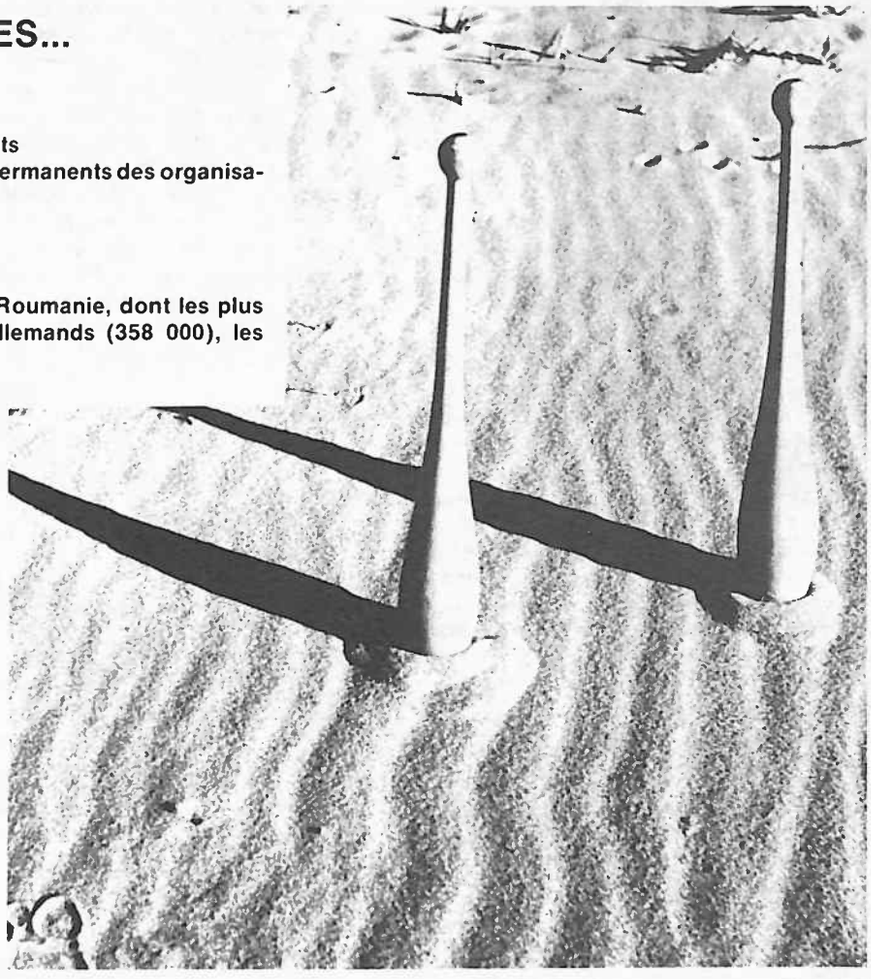

QUELQUES DATES

1941: Le royaume de Roumanie, allié de l'Allemagne, entre en guerre contre l'URSS.

1944: Au mois d'octobre, les troupes soviétiques occupent la Roumanie.

1945: Le 6 mars: formation d'un gouvernement de Front national démocratique, dans lequel les communistes occupent les postes importants.

1946: Le 18 novembre, le bloc gouvernemental obtient 71,8 % des voix aux élections législatives.

1947: Le 30 décembre, le roi Michel abdique ; la Roumanie devient une république populaire.

1948: Le 12 janvier, le Parti communiste absorbe le Parti socialiste.
Nationalisation de l'industrie, mise en place de la planification économique.

1949: Lancement de la collectivisation de l'agriculture ; celle-ci sera achevée en 1962.

1967: Le 9 décembre, N. Ceausescu (Premier secrétaire du PC) est nommé à la tête de l'Etat.

1977: Le 26 janvier, l'écrivain Paul Goma publie une lettre de soutien aux signataires de la Charte 77 en Tchécoslovaquie.
Du 1er au 3 août : grande grève des mineurs de la vallée du Jiu.

1979: Création du SLOMR.

1980 à 1983: Chaque année éclatent d'importants mouvements de grèves et de révoltes contre la politique économique et sociale du pouvoir.

« LES ROUMAINS MANGENT TROP » (N. Ceausescu)

Après une période durant laquelle l'économie roumaine s'est caractérisée par une croissance relativement rapide (notamment grâce à la mise en valeur d'une grande variété de ressources minières), le pays connaît depuis plusieurs années une crise économique particulièrement grave.

Malgré des investissements très importants, la plupart des objectifs du plan quinquennal 1976-1980 concernant les industries minière, énergétique, sidérurgique, chimique, de construction mécanique, de biens de consommation et alimentaires, sont loin d'avoir été atteints.

L'ambitieuse industrie pétrochimique et sidérurgique dont la Roumanie veut se doter nécessite des importations accrues de matières premières et de technologies de pointe. Ces importations ont entraîné l'aggravation de la dette extérieure et le déficit de la balance commerciale. La mauvaise qualité de la plupart des produits finis industriels, non concurrentiels sur le marché international, et le non respect fréquent des délais de livraison des contrats à l'exportation, réduisent les possibilités d'un retour à l'équilibre.

Pour tenter de redresser l'économie en déroute, de réduire le déficit de la balance commerciale et de rembourser la dette extérieure, le gouvernement décide à partir de 1980 de réduire les coûts de production (dont celui de la main-d'œuvre), de restreindre, voire de supprimer, les importations et de privilégier les exportations de textiles et de produits alimentaires (qui font cruellement défaut sur le marché intérieur) au détriment du bon approvisionnement de la population. Les difficultés de l'agriculture s'y ajoutant contribuent à une pénurie généralisée.

Les mesures prises font chèrement payer la crise aux travailleurs: rationnement des denrées alimentaires de base, limitation de la consommation d'énergie, restriction des crédits, création de nouveaux impôts, renforcement de l'« ordre et de la discipline du travail (1). En octobre 1981, le pouvoir décrète les principes de l'*autosuffisance régionale* (chaque région doit se suffire à elle-même, indépendamment des possibilités réelles de l'agriculture locale) et de l'*auto-approvisionnement* (les citadins doivent transformer les moindres parcelles de terrain en jardins potagers).

En juillet 1982 est publié un cynique « programme en vue de l'alimentation scientifique de la population » qui prévoit, pour assurer un « bon état de santé de la population » (sic), de ramener la consommation moyenne journalière de calories de 3300 à 2800 par personne.

Pour atteindre les objectifs économiques qu'il s'est fixés, le pouvoir met en place en octobre 1983 une réforme du système du travail, en vue d'augmenter coûte que coûte la production et surtout la productivité. Cette réforme est organisée autour des points suivants:

- Renforcement de l'intervention de l'Etat sur la mobilité de la main-d'œuvre et de l'emploi (restriction de la liberté de choix de la profession et du lieu de travail, licenciements sans indemnités, déplacements forcés).
- Extension du champ d'intervention de la planification centrale et renforcement de son caractère impératif.
- Généralisation de « *l'accord global* ». Ce terme désigne à la fois un mode d'organisation du travail et de détermination du montant de la rémunération de telle sorte que celle-ci soit directement liée aux résultats auxquels le travailleur s'est, par contrat, engagé à parvenir (2). L'article 5 de la loi n° 2 de 1983 en définit les modalités: « *Les travailleurs sont rémunérés en rapport avec le travail accompli et les résultats obtenus. En cas de dépassement de la production planifiée, les revenus augmentent de manière proportionnelle et ne sont pas plafonnés. En cas de non réalisation de la production ou de non accomplissement des obligations afférentes au poste de travail, la rétribution est diminuée proportionnellement, sans que soit assuré un revenu garanti* ».

Ainsi, l'*accord global* entraîne la disparition de tout revenu minimal garanti, renforce la hiérarchisation des revenus et accroît la division des travailleurs.

Dès 1977, les travailleurs roumains commencent à se mobiliser contre la dégradation de leur niveau de vie, de leurs conditions de travail et contre les pénuries de produits alimentaires. Depuis cette date, chaque fois que le pouvoir tente d'accroître l'exploitation de la classe ouvrière, celle-ci réagit, parfois massivement et violemment.

"De toute manière ça ira bien
Car il vient un temps où ça va bien
Je m'entête cependant à penser
Que ce temps n'est pas encore là"
Ileana Malancioiu

(1) Ces mesures de militarisation du travail s'ajoutent au fait que depuis 1977 des secteurs entiers de l'économie sont passés sous la responsabilité et la gestion des militaires: transports et télécommunications, mines, ports...

(2) Le terme contrat ne doit pas faire illusion: en aucun cas le salarié ne dispose de la faculté de négocier ou de contester les termes de « l'accord », ni même celle de refuser d'y adhérer.

1949. Défilé d'ouvriers roumains célébrant la « libération du joug impérial par la glorieuse armée soviétique ».

UN MOUVEMENT OUVRIER EN CONSTRUCTION

A la fin des années 70, la conscience de classe des ouvriers roumains, qui sont pour la plupart d'entre eux la première génération à travailler en usine, est à ses débuts ; les ouvriers manquent d'expérience de luttes collectives.

Des mouvements sont signalés dès 1972, mais c'est au cours de l'été 1977 qu'éclate le premier grand mouvement de grèves contre le capitalisme d'Etat, instauré en Roumanie après la seconde guerre mondiale, à la suite de l'occupation du pays par les troupes soviétiques.

En juin et juillet 1977, des troubles se produisent dans de grandes entreprises de Bucarest, Galati, Pitesti, Brasov, Craiova ; de violents affrontements opposent les ouvriers et les responsables des usines accusés de brimades en tous genres. L'agitation gagne la vallée du Jiu au mois d'août, où 35 000 mineurs se mettent en grève pour faire aboutir leurs revendications (notamment concernant leurs conditions de travail). (Cf. encart).

Vers la fin de l'année 1978, mille cinq cents personnes du département de Mures se constituent clandestinement en un *Syndicat des ouvriers paysans et soldats*. Quelques mois plus tard, en février 1979, une vingtaine d'ouvriers de Turnu-Severu et de Bucarest créent le *Syndicat libre des travailleurs de Roumanie* (SLOMR). Au mois de mars, le syndicat de Mures adhère au SLOMR. Fin avril, le syndicat libre regroupe plus de 2000 travailleurs. Mais la généralisation et la brutalité de la répression rendent impossible le développement du mouvement.

Au cours de l'été 1980 se déroule une série de manifestations et de grèves à Bucarest, Galati, Tirgoviste, dans la vallée du Jiu et à Rovinari. Les grévistes, qui protestent contre les mauvaises conditions de travail, de rémunération et d'approvisionnement, occupent leurs lieux de travail pendant plusieurs jours, élisent leurs propres délégués et ne reprennent le travail qu'une fois leurs revendications acceptées.

Du 16 au 19 octobre 1981, alors que paraissent les décrets sur le rationnement des denrées alimentaires, un mouvement de grèves paralyse les mines de charbon de la vallée du Motru. Dans de nombreux villages, des affrontements violents ont lieu avec la milice (3).

En juillet 1982, des grèves, des émeutes, des pillages de magasins sont signalés dans plusieurs régions du pays (4).

C'est en 1983 que le gouvernement lance sa réforme du système du travail qui généralise les rémunérations au rendement (*accord global*). Du 5 au 9 septembre, les mineurs du bassin de Baia Borsa, au nord du pays, se mettent en grève. Ils exigent le maintien de l'ancien système de rémunération, l'amélioration de l'approvisionnement et l'alignement de leurs conditions sur celles obtenues par les mineurs de la vallée du Jiu, après leur grève de 1977 (5).

A la suite du démantèlement du SLOMR s'est développée, à partir de 1981-82, une expression collective essentiellement ouvrière, qui s'est traduite par la publication de textes rédigés par des groupes de travailleurs (6), et le plus souvent diffusés sur les ondes de Radio-free Europe (7). Ces textes analysaient la situation économique, sociale et politique et avançaient des revendications politiques telles que l'exigence de réformes, d'élections libres et de syndicats libres. Il est difficile de connaître l'importance de ces groupes et les liens qu'ils ont pu tisser entre eux.

"et va et va depuis un temps les hasards déchoient comme poissons: encre et nudités
aux horizons loués et l'œil ô l'œil plane sur l'insurrection."

Virgil Mazilescu

LES GRÈVES DE NOVEMBRE 1986

Les grèves de novembre dernier en Transylvanie s'inscrivent dans cette mobilisation de la classe ouvrière qui se développe en Roumanie depuis une dizaine d'années.

Moins de deux semaines après que Ceausescu eut proclamé que la Roumanie venait d'enregistrer une récolte de céréales record, les autorités de la région de Transylvanie annonçaient le 1er novembre que le pain serait rationné à 300 grammes par jour et par personne. C'est semble-t-il cette mesure qui a servi de détonateur aux mécontentements accumulés, à l'origine des grèves qui ont éclaté dans les usines des principales villes de la région: Cluj, Turda, Brasov, Timisoara et Arad. Les grèves étaient animées par des ouvriers appartenant à la minorité hongroise.

---

(3) D'autres mouvements de révolte se sont déroulés un peu partout dans le pays. A Giurgiu (dans le sud), un responsable du Parti aurait été tué au cours d'une émeute. Au mois de novembre, une marche de la faim aurait été organisée par des paysans, vers Bucarest.

(4) Dans la région de Gorj, plusieurs villages doivent être « pacifiés » par les troupes de la police politique après que les habitants se soient soulevés et aient saccagé les magasins. A plusieurs reprises en Transylvanie, des camions transportant des produits agricoles destinés à l'exportation sont attaqués. Dans d'autres régions, des ouvriers renversent des autobus pour protester contre la suppression des cars de ramassage.

(5) Au mois de novembre, les ouvriers d'une importante usine de camions de Brasov ont également fait grève pour protester contre une baisse des salaires (jusqu'à 50 %).

(6) *"Groupe de 16 travailleurs d'une usine de Bucarest", "Groupe de paysans collectivistes", "Groupe d'ouvriers de Craiova", "Groupe de cheminots de Bucarest"*, etc.

(7) Radio financée par les Etats-Unis et qui diffuse, à partir de Munich, des informations vers les pays de l'Est en de nombreuses langues. A la suite de la grève des mineurs en 1977, le groupe libertaire roumain « 1907 » écrivait, à propos de cette radio : « Très critique sur les régimes "communistes" à partir de positions libérales-démagogiques, ce poste, officiellement financé par les USA, prend subitement, lors des conflits sociaux majeurs, un ton conciliateur en poussant au défaitisme et ne se gêne pas pour raréfier ou amplifier les informations par rapport à leur objectif. Son impact et sa capacité non négligeable d'informer ne doit pas cacher son rôle foncièrement négatif à l'égard du mouvement social réel. »

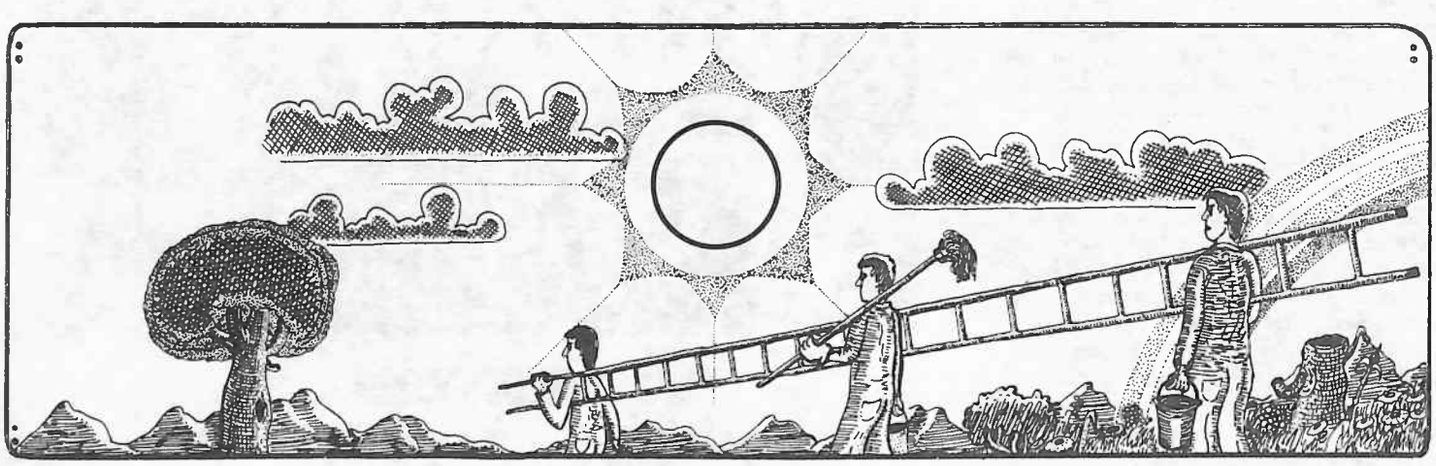

Dans la ville de Turda, les ouvriers de l'usine de verre ont cessé le travail et occupé leur entreprise pendant trois jours. Ils avançaient deux revendications: un approvisionnement normal en produits alimentaires et le versement de leur salaire intégral, c'est-à-dire la fin de « l'accord global » qui lie directement le salaire au rendement. Devant la dureté du mouvement, la commission du Parti se réunit en présence d'émissaires venus de Bucarest. Après trois jours, les autorités ont cédé, ont promis un salaire intégral pour le mois d'octobre, et ont fait distribuer des provisions aux grévistes.

Dans l'usine Combinatul de Cluj, les ouvriers protestaient contre une baisse de 40% de leur salaire, du fait d'une production inférieure aux prévisions du plan (principe de « l'accord global »). 25 grévistes auraient disparu 2 semaines après la grève.

Dans la ville d'Arad, des affrontements violents ont eu lieu entre les grévistes et la Securitate (police politique).

Si le rationnement du pain a servi de détonateur, c'est contre l'ensemble de la politique du pouvoir que les ouvriers se sont dressés. Les raisons du mécontentement sont à rechercher dans la situation de l'approvisionnement, la politique des salaires et les tensions nationales.

D'une part, plusieurs témoignages récents montrent que *la pénurie des produits alimentaires* n'a jamais été aussi grave. En Transylvanie, l'alimentation de base se résume aujourd'hui à des soupes de pommes de terre et d'oignons. Les produits de base (pain, lait, sucre...) ne sont plus délivrés que sur présentation de tickets. La dégradation du niveau de vie touche également le « confort moderne » que le socialisme triomphant se flattait d'avoir apporté à la population. Le chauffage est réglementé et limité à 14° dans les appartements, mais aussi les hôpitaux et les maternités, et les coupures de courant sont fréquentes.

D'autre part, *l'application de "l'accord global"*, contre lequel les mineurs du bassin de Baia-Borsa s'étaient déjà mis en grève en 1983, entraîne de fréquentes baisses de salaire pour les ouvriers qui n'accomplissent pas la production prévue par le plan, souvent à cause du mauvais approvisionnement des usines en matières premières.

Enfin, *la politique de roumanisation des minorités nationales* menée par le pouvoir, constitue une raison de plus au mécontentement des ouvriers hongrois qui ont animé ces grèves de Transylvanie. L'existence d'une forte communauté hongroise (1,6 millions de personnes) dans cette région est la conséquence de la dislocation de l'Autriche-Hongrie en 1918-1920 dont une partie, la Transylvanie, a été rattachée à la Roumanie.

"Le jeune homme avec un œil bleu
et l'autre noir
ne voit pas le monde comme toi"
Dorin Tudoran

CLASSE OUVRIÈRE CONTRE CAPITALISME D'ETAT

"Il est impossible aujourd'hui de vivre en Roumanie une vie de dissident. Le dissident est un personnage presque "don quichotesque". (...) La vraie opposition, c'est la barricade, autrement dit les masses. (...) La vie en Roumanie est imbibée de la terreur de la police, une police vue comme immanente."
Dorin Tudoran (8)

La Roumanie n'a pas connu, après la mort de Staline, d'explosions ouvrières comparables à celles qui ont éclaté dans d'autres « démocraties populaires » (RDA en 1953, Hongrie en 1956, Tchécoslovaquie en 1968, Pologne en 1970, 1976, 1980).

La Roumanie n'a pas connu non plus de mobilisations des intellectuels pour la défense des droits de l'homme aussi importantes que dans la plupart des autres pays de l'Est (9), ni le développement d'une presse clandestine (samizdat), sur une large échelle.

La seule opposition réelle que doit affronter le pouvoir est celle de la classe ouvrière.

En 1937, la population agricole représentait plus de 76% de la population totale. La classe ouvrière actuelle s'est formée à partir de la fin des années 40 lorsque l'industrialisation forcée a vidé les campagnes pour fournir la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie. Ainsi, lorsqu'en 1977 éclatent les premiers mouvements de grève importants, la majorité des ouvriers sont la première génération à travailler en usine. Et ce n'est pas un hasard si ce sont les mineurs qui ont mené contre le pouvoir la première grande lutte, depuis l'instauration du régime actuel.

Le pouvoir « communiste » avait toujours entretenu le mythe qui faisait des mineurs « l'avant-garde de la classe ouvrière » en référence aux grèves qui secouèrent la vallée du Jiu en 1929 contre l'ancien régime. Depuis 1945, les mineurs étaient particulièrement choyés par le pouvoir qui exigeait d'eux des efforts particuliers pour mettre en valeur les ressources minières sur lesquelles, pendant plusieurs années, fut basée la croissance économique du pays. Mais malgré ce que proclamaient les autorités les conditions de travail et de rémunération des mineurs se sont dégradées. Et la répression brutale des grèves de 1977 a achevé de dresser les « gueules noires » contre le pouvoir. Depuis, les mineurs sont à la pointe des luttes (grèves dans les bassins miniers de Rovinari et de Jiu en 1980, dans le bassin de Matru en 1981 et dans celui de Baia-Borsa en 1983).

Depuis 1977, chaque fois que le pouvoir prend des mesures qui tendent à aggraver leur exploitation, les travailleurs réagissent. Plusieurs aspects de ces luttes sont à souligner car ils témoignent de cette prise de conscience de la classe ouvrière roumaine à laquelle on assiste tout au long des dernières années:

- Ces mouvements, assez durs, sont suivis massivement et se radicalisent très vite.
- Les grèves ne restent pas isolées dans une seule usine, mais s'étendent rapidement à plusieurs villes, à tout un bassin, à une région entière.
- Les grévistes occupent leurs lieux de travail parfois plusieurs jours et s'opposent violemment aux forces de l'ordre qui veulent les faire évacuer.
- Les ouvriers récusent les représentants des syndicats officiels, élisent leurs propres délégués, créent des comités de grèves.
- Souvent, ils refusent de discuter avec les directeurs de leurs entreprises et exigent de négocier au plus haut niveau de l'Etat (ministres, ou Ceausescu lui-même).
- Enfin, les grévistes ne reprennent le travail que lorsqu'ils ont obtenu satisfaction.

Parallèlement aux luttes sur le lieu de travail, la contestation populaire s'est manifestée ces dernières années par des explosions de violence, telles que les émeutes qui se sont déroulées en 1981 et 1982 dans de nombreuses localités du pays: affrontements avec la police, attaques de magasins et de transports de produits alimentaires. Au mois de décembre 1981, le décret renforçant l'ordre et la discipline du travail fut à l'origine d'une vague de sabotages dans les usines et les fermes d'Etat.

Enfin, il faut souligner que dès 1978, les travailleurs ont tenté de se doter de structures de réflexion, de débat et d'action, tout d'abord en mettant sur pied un syndicat libre (démantelé par la répression) puis des groupes plus ou moins formels réunissant des ouvriers ou des paysans.

UN AVENIR RADIEUX

L'année 1987 ne s'annonce guère brillante pour le pouvoir de Bucarest. 1986 a vu les exportations baisser de 11%. Ces mauvais résultats vont contraindre les autorités, pour atteindre leur objectif prioritaire qui est le remboursement de la dette extérieure, à accentuer encore l'effort sur les exportations. Ceci se fera au détriment de la consommation intérieure et aggravera la pénurie alimentaire et les restrictions diverses (au mois de janvier, les Roumains devaient subir six heures de coupure d'électricité en moyenne par jour).

(8) Dorin Tudoran, poète très connu dans son pays, est un des rares intellectuels roumains à s'être déclaré ouvertement en opposition avec le régime.

(9) Le seul mouvement d'une certaine importance fut celui créé en février 1977 autour de la lettre ouverte de l'écrivain Paul Goma dénonçant le non-respect des droits de l'homme. Parmi les quelque deux cents personnes (en majorité des ouvriers et techniciens) qui ont soutenu ouvertement P. Goma, très rares furent les intellectuels.

Mais la population ne semble pas décidée à supporter passivement la politique de Ceausescu et de nouvelles oppositions se font jour. Au mois de décembre s'est créée dans plusieurs villes une organisation clandestine, l'« Action démocratique roumaine », composée essentiellement de jeunes et dont les objectifs sont de « miner et détruire à la longue le régime communiste, maintenir l'idée de démocratie ».

Un des derniers projets du pouvoir, celui de repousser chaque mois de deux jours le jour de paie, entraînant pour les travailleurs la perte d'un mois complet de salaire en fin d'année, risque de ne pas être accueilli dans la plus grande liesse et d'entraîner de nouvelles mobilisations de la classe ouvrière.

Au cours des derniers mois, des inscriptions sont apparues sur les murs des villes (« Du pain et de la viande ! A bas la dictature de Ceausescu ! ») et des tracts ont été distribués, appelant au soulèvement contre le régime.

B. L. (6/2/87)

"Dans l'avenir j'entre comme dans une cage
obligé de reconstituer la bête
qui me dévorera
au seul écho de son mugissement

La musique aigüe des barreaux:
des nerfs sur lesquels le couteau
a raclé une couche d'épouvante;
encore une."

Dorin Tudoran

AOUT 1977 :

LA GRÈVE DES MINEURS DANS LA VALLÉE DU JIU

Les 1er, 2 et 3 août 1977, 35 000 mineurs (sur 90 000) de tous les corons de la vallée du Jiu en Oltenie, se mettent en grève et se rassemblent sur le carreau de la mine de Lupeni*. Le mouvement porte au départ sur des revendications matérielles, les mineurs demandant notamment :

— la suppression d'une loi de juillet 1977 prévoyant, pour d'importantes catégories de travailleurs, une diminution de 30 % des salaires et des retraites ;
— l'amélioration des conditions et de la sécurité du travail ;
— la suppression des journées supplémentaires de travail obligatoire non rétribuées ;
— le remplacement des directeurs des mines ;
— la réintroduction des droits acquis entre 1955 et 1957, et retirés depuis ;
— l'amélioration du ravitaillement.

Le premier point voté par l'assemblée générale exige qu'aucun des travailleurs ayant joué un rôle actif dans la grève ne soit touché par une mesure répressive quelconque, sous peine de reprise de la grève.

Outre les revendications matérielles, les mineurs expriment des aspirations remettant plus directement en cause le pouvoir. Les grévistes qui scandent « à bas la bourgeoisie prolétarienne » déclarent soutenir Paul Goma pour dénoncer le non respect des droits de l'homme.

Les mineurs récusent les représentants du syndicat officiel et élisent leurs propres délégués. Ils s'opposent à toute négociation avec les autorités envoyées de Bucarest et exigent une discussion directe avec Ceausescu. Ils séquestrent deux représentants du Comité central du Parti. La mobilisation de la population locale joue un rôle important : elle réussit à empêcher la tenue d'un meeting bidon (avec de faux meneurs-flics) en s'y rendant massivement.

Après trois jours de grève et d'affrontements avec les forces de l'ordre, Ceausescu cède et rencontre les mineurs à Lupeni. Il promet de satisfaire les revendications des grévistes si ceux-ci reprennent le travail.

Dans les semaines qui suivent la grève, la vallée du Jiu est déclarée zone interdite et le pouvoir réprime très durement les grévistes : arrestation des délégués, déplacement de nombreux mineurs, licenciements en masse (plus de 4000), assassinat de deux des « meneurs » (déguisés en accidents de voiture).

"N'ayez pas peur qu'on apprenne qu'il y a eu grève dans un Etat socialiste. Il y en aura d'autres, et nous n'aurons peut-être pas d'autre choix que d'aller nous faire justice nousmêmes, avec nos pioches, nos pics et le reste".

Grévistes de la vallée du Jiu

* C'est à Lupeni qu'en août 1929 éclatait une grève qui allait être le point de départ des grands mouvements ouvriers des années 30 contre l'ancien régime.

ETRE HONGROIS EN ROUMANIE SOUS CEAUSESCU

Depuis trois ans, un groupe clandestin, l'*Agence de presse de Transylanie*, publie régulièrement des dépêches sur les mesures prises par les autorités pour « roumaniser » la minorité hongroise, et sur les résistances que celle-ci tente d'y opposer.

En voici quelques exemples :

07/2/86 : Arrestation d'un poète hongrois à la suite de la publication d'un de ses poèmes ;

09/3/86 : Dans le comitat de Bihar, les étudiants n'ont plus le droit d'emprunter aux bibliothèques scolaires les livres hongrois ou portant sur des sujets hongrois ;

22/4/86 : Des inspecteurs scolaires protégés par la police se sont rendus dans plusieurs villages à 100 % hongrois, et ont conseillé aux parents, dans leur propre intérêt et celui de leurs enfants, de mettre ces derniers dans des écoles roumaines ;

11/5/86 : Le gouvernement s'efforce d'imposer les messes en roumain dans les églises catholiques, même là où les fidèles sont en majorités hongrois ;

19/5/86 : Lors de la sortie de la messe de Pentecôte, la police en encerclé l'église catholique de Bako et a confisqué tous les livres de prières hongrois ; un prêtre qui protestait a été battu ;

16/7/86 : Le chômage devient de plus en plus important en Roumanie et particulièrement en Transylvanie où les créations d'emplois sont rares. De plus, des Roumains s'installent en très grand nombre en Transylvanie et prennent les emplois disponibles. Les autorités s'efforcent de déplacer les chômeurs hongrois de Transylvanie en territoire purement roumain, ce qui est un moyen de disperser l'ethnie hongroise.

Source : *La Nouvelle alternative* n° 5 - Mars 87

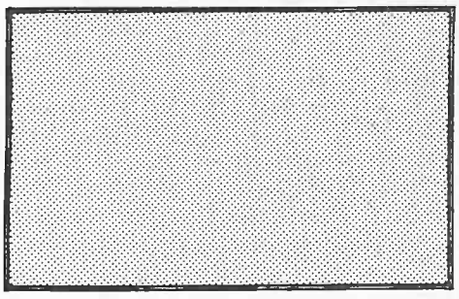

SOURCES

- Roumanie, crise et répression - Numéro spécial de *L'Alternative* (janvier 83).
- *La Nouvelle alternative*
- *Le Monde, Libération*
- *Front libertaire*
- *Histoire des démocraties populaires* - F. Fejtö (Seuil).
- *Histoire de la dissidence* - J. Chiana et J.-F. Soulet (Seuil).

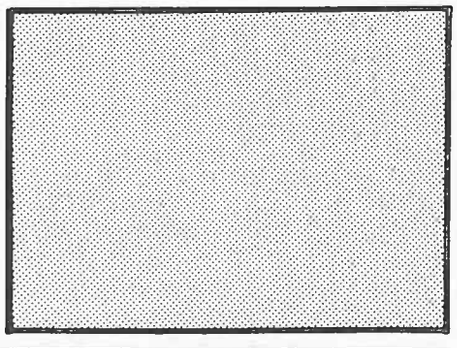

Pour transformer, il ne suffit pas d'attendre...

Pour un projet alternatif d'éducation

Tout a été dit, et depuis longtemps, sur l'échec scolaire et ses causes, sur la nature de classe de l'institution scolaire (reproduction d'« élites », exclusion des classes sociales les plus défavorisées, pressions idéologiques et normatives), et sur les solutions possibles pour une transformation démocratique du système.

De nombreuses «expériences» ont été menées dans et hors de l'institution scolaire. Aux exceptions (notables) des Ecoles Ferrer et des Maîtres de Hambourg, aucune n'a connu de réels développements de masse. Quand les résultats vont à l'encontre de la sélection par l'échec, de la ségrégation sociale, l'expérience est stoppée ou étouffée. Sauf dans le cas où cette dernière, portée par un réel mouvement social, peut s'imposer et se développer de manière spectaculaire. Alors, il faut le fascisme pour l'étouffer.

Aujourd'hui, ceux qui veulent transformer l'éducation sont englués dans la toile d'araignée hiérarchique de l'Education Nationale ou se replient sur des « îlots libérés » privés, où, du fait de l'obligation de financement et de la nécessité d'une certaine démarche intellectuelle de la part des parents, la sélection s'opère à l'entrée.

Pour aller de l'avant dans le domaine éducatif, il faut donc :

- au sein de l'éducation nationale, regrouper ses forces afin de pouvoir résister aux pressions de l'administration (équipes pédagogiques, actions syndicales, refus d'inspection).

- dans les écoles parallèles, qui restent d'ailleurs à créer, il faut trouver des sources de financement qui n'hypothèquent pas le côté social de notre intervention (création d'un organisme de financement alimenté par cotisations volontaires, paiement des usagers en fonction des salaires, coopératives..)

Mais dans tous les cas, ce qu'il nous faut, c'est **un projet éducatif alternatif** qui aille dans le sens, non seulement d'une alternative à la conception actuelle de l'éducation, mais aussi d'une alternative globale à la société. Ce projet, pour pouvoir prétendre à une application conséquente se devra de reposer sur les principes suivants :

- Il devra établir clairement le lien direct qui existe entre la transformation des différents lieux éducatifs (de la crèche à l'université), et la transformation de la société dont elle est issue, et dont ils reproduisent les valeurs et les rôles sociaux.

- Il devra s'inspirer des principes anti-autoritaires, car l'autonomie et la capacité de décision es individus sont contradictoires avec les méthodes d'apprentissage autoritaires qui visent plus à inculquer la soumission et le respect de la hiérarchie que de réelles connaissances. Il n'est plus à démontrer que les méthodes dites actives, intégrant en partie ces principes, sont, dans le domaine de l'efficacité, plus performants que les méthodes traditionnelles.

- enfin, s'il se donne pour but la formation d'individus au sens plein du terme, échappant à la mutilation qui découle de la division du travail manuel-travail intellectuel, alors ce projet doit reprendre la notion d'éducation intégrale, liant en un tout formation théorique et pratique, et ouvrant la voie à un droit permanent à l'éducation.

Ce projet doit enfin être suffisamment crédible pour permettre que naisse autour de lui un mouvement susceptible de l'appliquer concrètement. Cela nécessite plus qu'une réflexion théorique ou un effort de compilation, mais bel et bien la mise en place d'un réseau qui travaillera sur ce projet, se chargera de sa diffusion, et se donnera les moyens de le mettre en application, aussi bien dans qu'en dehors de l'Education nationale.

Ce travail, nous voulons le proposer à tous ceux qui ont la volonté de ne plus se contenter de théories et qui savent que pour transformer, il ne suffit pas d'attendre.

C'est pourquoi le CERISE (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Innovation Sociale et Educative) propose une

REUNION
SAMEDI 4 AVRIL 87 A 14 HEURES
77 RUE DES HAIES
75020 PARIS

Lors de cette réunion seront débattues les formes à donner à ce travail préparatoire (commissions, bulletin, etc.) ainsi que la prise en charge concrète de nos tâches par les participants.

Nous appelons les personnes de Province intéressées par cette démarche, et désirant s'y associer à nous faire parvenir des textes de contribution, et à créer localement leur propre groupe de réflexion, dont le travail pourrait être diffusé par l'intermédiaire d'un bulletin.

Pour tout contact :
Zéro de Conduite
77 rue des Haies
75020 Paris

Point de vue insoumis

Le 4 février 87, je suis passé en correctionnelle pour "délit d'insoumission". Dialectique bizarre qui fait d'une non-reconnaissance d'une autorité (insoumission) un point central du pouvoir (la répression du délit). Face à cela, ne reconnaissant pas non plus de droit aux autorités judiciaires à me condamner qu'aux autorités civiles et militaires à se servir de moi dans leur "grande illusion" de consensus national, la seule défense possible idéologiquement ne pouvait être qu'offense, nouveau point de rupture.

Hélas, faiblesse d'un mouvement, faiblesse des militants :
Une véritable défense de rupture offensive ne semble pas aujourd'hui porter ses fruits dans ce sens. Frédéric Arenou, en défense libre de rupture a pris un an ferme en janvier 87, sans qu'il soit possible de déterminer s'il a été pénalisé du fait de sa remise en cause de la légitimité judiciaire ou du fait de ses convictions insoumises, probablement les deux ?

La problématique en est là, être offensif à la barre, sans que le soutien hors la barre ne soit suffisamment fort et constamment exprimé (meetings, actions, articles de presse, information dans les lycées et les casernes, solidarité...) ou bien n'être que le reflet à la barre des divergences et du manque de clarté d'un mouvement insoumis dont on ne sait s'il baille parce qu'il se réveille ou s'endort.
Cela dit, rien n'est perdu :

Il ne tient qu'à nous, insoumis, de nous organiser afin de construire la force de soutien qui nous permettra d'aller à la barre sans rien renier de nos convictions, et malgré tout, d'obtenir la relaxe : seule exigence possible.

La dépénalisation de l'insoumission

Personnellement, je pense que nous ne pourrons obtenir cette mince victoire en regard de ce qui restera à accomplir dans d'autres secteurs pour abolir tout système d'exploitation) qu'en nous ressituant constamment dans un ensemble de luttes sociales complémentaires et indissociables contre toutes les formes d'exploitations (donc de soumission), pour le recouvrement de notre dignité.
D'autres points de vue lors de prochains procès.

Ni armée, ni volontariat obligatoire, ni camp de travail, ni prison.

Christian Hivert

P.S : Le verdict de mon procès vient d'être connu : 1 mois ferme avec régime de semi-liberté ! J'ai également été inculpé de "provocation à l'insoumission" pour avoir distribué le tract annonçant mon procès devant la caserne Dupleix à Paris le 3.02.87. Un nouveau procès suivra (art 129 du code du service national : 1 à 5 ans de prison, 12.000 à 120.000 Frs d'amende).

VITE FAIT SUR LE ZINC...

Livre

"Commando Quintin Lame"

Guérilla indienne en Colombie

Editions Acratie. BP 23. 64130 Mauléon
(34 pages . 15 francs + port)

Si la violence révolutionnaire ne se résume pas pour nous aux actes de quelques petits groupes européens (RAF, AD, BR, etc.), ni au soit-disant "terrorisme", si vous pensez au contraire que la lutte armée est une question toujours actuelle mais intégrée au mouvement social, alors vous ne perdrez pas votre temps à lire le petit livre "*Commando Quintin Lame - Guérilla indienne en Colombie*".

Le Commando Quintin Lame, c'est une organisation de guérilla en Colombie. Une guérilla d'auto-défense des communautés indiennes du sud du pays. Une guérilla qui se veut intégrée à la lutte de ces communautés et non pas une élite politico-militaire comme s'auto-proclament des autres organisations armées de Colombie (FARC, M.19, EPL, ELN).

Il ne s'agit pas d'une démarche marxiste léniniste, visant la prise de pouvoir étatique avec un programme de Parti, mais un outil au service du mouvement social qui l'a lui-même créé. On y verra de nombreux aspects libertaires, mais ceux-ci sont avant tout issus de l'"indianité", au sens de mouvement indien pour l'autonomie, mouvement qui se renforce en Amérique du Sud depuis quelques décennies (2). Ne pas confondre indianité et indianisme, défense des vieilles structures sociales figées, exotisme pour occidentaux en mal de philosophies...

Commando Quintin Lame est introduit par Olga Sanchez mais la plupart des textes qui suivent sont la traduction d'une brochure écrite et diffusée par le Commando lui-même. Il y explique comment son action s'intègre dans le mouvement social colombien, les luttes indiennes et des autres classes opprimées.

La deuxième partie raconte la vie et l'assassinat de "Moncho", ancien "leader" parmi d'autres de l'organisation indienne la plus importante de Colombie : le conseil régional indigène du Cauca (CRIC) représente plus de 100.000 personnes. Après 28 mois de prison et de torture, "Moncho" quitte le CRIC et fonde un peu plus tard avec les groupes communautaires d'auto-défense indigène, le Commando Quintin Lame.

Le dernier document est précisément un communiqué du CRIC, diffusé le 13 novembre 1985, aussitôt l'assassinat de leur ancien compagnon par l'armée.

Commando Quintin Lame, un livre à lire pour toutes celles et tous ceux qui savent remettre en question les idées reçues, une lutte qui pose concrètement l'importante question de la violence révolutionnaire.

J.S. Mars 1987

(1) *Commando Quintin Lame* pourra se lire en parallèle avec le numéro 2 de *Noir et Rouge* (c/o Felix, 65 rue Bichat. 75010 Paris) sur l'Amérique du Sud, notamment les articles d'Alain Labrousse et de Juan Soler.

MANIFESTATION EUROPÉENNE ANTI-NUCLÉAIRE A PARIS LE 20 JUIN

Début avril 86 : 60% de l'électricité produite en France est d'origine nucléaire, Chooz, Golfech se construisent, Superphoenix est couplé au réseau, l'extension de La Hague se poursuit...
A part pour quelques bretons têtus, le nucléaire est banalisé, les anti-nucléaires relegués au rang de bibelots poussiéreux.

26 avril 86 : C'est l'accident brandi par tant de Cassandres, pas le "Syndrome chinois", mais un vrai bel accident. Le scénario est tristement conforme aux prévisions : évacuation trop tardive, fichage des populations, maladies insoignables, information verrouillée aux frontières françaises.

Alors que l'agitation anti-nucléaire se développe dans toute l'Europe, il faudra attendre en France un bon mois pour qu'une manifestation ait lieu. C'est à partir de la poignée de gens qui maintenaient vaille que vaille une gazette nucléaire que se sont élevées les premières voix qui ont permis de faire passer l'information. Ce sont des Verts complètement minés par leur défaite électorale qui ont été à l'initiative de cette manifestation. Bref, ce sont les restes encore organisés du mouvement qui ont permis une riposte.

Depuis, une activité anti-nucléaire semble se réveiller. L'attention s'est d'abord focalisée sur la CRII-RAD qui a connu un succès rapide. En fait, certains comités avaient maintenu une activité dans des conditions difficiles : Soulaines, Cattenom, mines d'uranium... Ceux qui s'étaient investis dans la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables, les études économiques, bref, la tendance réformiste du mouvement, ont pu faire entendre leur voix à la conférence sur l'énergie à Cannes. Enfin des comités se sont recréés, comme par exemple le comité Stop-Nogent à Paris, des associations sont sorties de l'ombre. Ce sont toutes ces composantes que le réseau ***Pour un Avenir Sans Nucléaire*** voudrait réunir. Trois rencontres nationales ont eu lieu. La première a été la plus nombreuse, mais les contacts divers couvrent finalement pas mal de régions et secteurs.

Ce "réseau" s'est axé sur un projet de rassemblement européen à **Paris le 20 juin** qui est à la conjonction de deux demandes. D'une part une demande européenne : la radio-activité n'a pas de frontière, la France est le pays le plus nucléarisé et celui où le mouvement est le plus faible. D'autre part une attente des comités d'un projet mobilisateur qui redonne une dynamique à un mouvement qui a de fortes potentialités (cf. les sondages).

Ce rassemblement sera réellement européen : 17 organisations de 13 Etats le soutiennent déjà, y compris financièrement (principalement les Verts). Le réseau veut se doter de moyens importants pour la préparation : permanents (il y en a déjà un), local, bulletin quinzomadaire... La manifestation sera suivie d'une fête, dimension indispensable à tout projet sérieux. Le pari, et la justification d'un tel engagement, est que ce ne sera pas une nième manifestation parisienne de 5000 personnes, mais une réelle démonstration de force : l'objectif est de réunir au moins 30.000 personnes. L'enjeu en est simple : permettre à un mouvement anti- nucléaire autonome de redémarrer et de se restructurer.

C'est pourquoi un soutien financier est demandé aux organisations et des permanents ont été prévus. Il s'agit de dynamiser les comités et non pas de les assècher financièrement ni d'épuiser leurs forces militantes. C'est dans la même perspective que sont prévues des actions locales pour l'anniversaire de Tchernobyl entre le 26 avril et le 2 mai. Le projet de manifestation centrale doit se nourrir de l'activité locale et aussi et surtout réciproquement. Enfin, toujours dans la même optique, le réseau reste informel même s'il s'est doté d'un bureau provisoire. Il ne se structurera réellement qu'en automne, une fois tiré le bilan de la manifestation.

Même sans militants, le nucléaire suscite spontanément sa propre opposition : incidents, accidents de transport, déchets... EDF doit trouver rapidement des sites de stockage. Cette question peut être au centre de débats : si on pense qu'il est plus réaliste de freiner le programme nucléaire que de s'y opposer de front, alors on ne peut qu'accepter les sites de stockage puisqu'il faut bien mettre les déchets quelque part ; d'autant que le problème se posera même en cas d'arrêt du programme.

L'intérêt, mais aussi l'ambiguité du réseau, c'est qu'il réunit des sensibilités très diverses : vieux anti-nucléaires de diverses tendances, frères ennemis de l'écologie, demi-frères que sont les Alternatifs et les Verts, militants associatifs, liens avec la CRII-RAD qui ne se définit pas comme anti nucléaire... Il risque d'être la proie de politiciens divers, d'autant plus qu'il a une caution européenne. Plusieurs problèmes et débats s'y poseront sûrement.

Mais l'urgence de l'heure, c'est la réussite de la manifestation du 20 juin, c'est qu'à cette occasion se pose un mouvement indépendant des organisations, et ceci se joue dans la préparation. Pour pouvoir débattre les orientations d'un mouvement, il faut d'abord qu'il existe. Le mouvement anti-nucléaire peut renaître, et il a commencé. On peut faire confiance aux nucléocrates pour susciter une opposition, à nous de l'aider à se coordonner et à sortir de l'ombre.

Sylvie

Réseau pour un avenir sans nucléaire
90 rue Vergnaud. 75013 Paris
Tél. 16.1.45.81.28.21. L'après-midi

Abonnement au bulletin quinzomadaire
50 francs. Chèque à l'ordre de Yves Berani
(mentionner au dos que c'est pour le réseau)